
Commission de la santé et des services sociaux

L'ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

– OPPOSITION OFFICIELLE –

VOLUME 2

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

– OPPOSITION OFFICIELLE –

VOLUME 2

TABLE DES MATIÈRES DE L'ENSEMBLE DES QUESTIONS

	<u>Page</u>
76. Nombre de consultations réalisées à la Coopérative de solidarité SABSA en 2018-2019 et nombre de cas référés à un médecin.	1
77. Économies réalisées en 2018-2019 et estimation pour 2019-2020 de la baisse des prix des médicaments génériques.	2
78. Depuis le 18 octobre 2018, liste des actes médicaux qui ont été revus pour la tarification.	3
79. Outre le programme OPUS, les actions prisent depuis 18 octobre pour s'attaquer au surdiagnostic et à la surconsommation des médicaments.	4
80. Depuis le 18 octobre 2018, les actions prises pour accélérer l'approbation des nouveaux médicaments.	5
81. Tous les échanges avec le gouvernement fédéral concernant le projet de régime d'assurance médicament pancanadien.	6
82. Actions entreprises depuis le 18 octobre 2018 pour s'assurer d'un suivi et d'une clinique pour les implants cochléaires à Montréal.	7
83. Détail des effectifs et budget d'opération au 31 mars 2019 de l'INESSS.	8
84. Délai moyen d'évaluation d'un médicament.	9
85. Concernant les nouveaux médicaments, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées en 2018-2019.	10
86. Concernant les nouveaux médicaments contre le cancer, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées en 2018-2019.	11
87. Nombre et détail des postes vacants.	12
88. Situation financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, par établissement et par région (cibles visées, déficit annuel, déficit accumulé, intérêts payés par les établissements, etc.) ainsi que les prévisions pour 2019-2020. Indiquer le total par région et le total national.	13
89. Déficit autorisé dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux en 2018-2019, les prévisions pour 2019-2020 et le déficit cumulé.	15
90. Montant de la dette à assumer par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour chaque établissement au 31 mars 2019. Fournir les prévisions de la situation au 31 mars 2020.	16
91. Service de la dette : a) détail de la croissance du service de la dette pour les cinq dernières années; b) par année; c) par programme (ministère) ainsi que celui du gouvernement.	17
92. Nombre de cas et de décès par établissement liés à une maladie nosocomiale en 2018-2019, par année et au total. Même question pour les EPC.	18
93. Sommes consacrées par le MSSS et les établissements de santé à la lutte contre les maladies nosocomiales. Indiquer les sommes par établissement, par région et au total.	26

94.	Montant octroyé par le MSSS aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour l'amélioration de la qualité de l'air en 2018-2019, ainsi que les prévisions pour 2019-2020. Indiquer les sommes par établissement, par région et au total.	27
95.	État de situation concernant la crise des opioïdes.	29
96.	Ventilation par région et par mesure des sommes dépensées en 2018-2019 en lien avec la Politique gouvernementale de prévention en santé et de son plan d'action.	31
97.	État de situation concernant la maladie de Lyme : a) Suivi du programme de formation des professionnels de la santé sur les formes de la maladie de Lyme, son diagnostic et son traitement.	34
98.	Campagne de vaccination régionale contre le méningocoque de séro groupe B pour les personnes âgées de 2 mois à 20 ans : a) combien de cas de méningocoque de séro groupe B ont été recensés au cours des cinq dernières années, par année? b) Dans quelle(s) région(s) ont-ils été recensés? c) Quel bilan le ministre de la Santé et des Services sociaux dresse-t-il de la campagne de vaccination contre les infections invasives causées par le méningocoque de séro groupe B? d) Quel est l'avis du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) quant à l'utilisation de ce vaccin? e) Quelles sont les intentions du ministre à cet égard?	37
99.	État de situation au sujet de la fluoration de l'eau au Québec.	39
100.	État de situation sur la norme « Entreprise en santé ». Nombre d'entreprises qui ont présentement cette certification. Nombre d'entreprises qui ont obtenu cette certification depuis la mise en place du programme.	41
101.	Bilan du Programme national de santé publique.	42
102.	Total des sommes investies en santé publique pour 2018-2019 ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	43
103.	Évaluation des coûts directs et indirects liés au tabagisme pour l'État québécois et le réseau de la santé.	44
104.	Financement du programme gouvernemental de lutte contre le tabac 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020. Évaluation des besoins d'indexer ce programme.	45
105.	Sommes ventilées, par année, prévues dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé et de son plan d'action.	46
106.	État de situation, concernant la mise en place d'une réglementation en ce qui concerne la cigarette électronique, incluant le nombre de constats d'infraction émis.	47
107.	État de situation, au 31 mars 2019, de la mise en place d'un affichage nutritionnel obligatoire dans les établissements de restauration rapide. Prévisions budgétaires et échéancier pour 2019-2020.	48
108.	État de situation des actions du gouvernement en matière de prévention afin de réduire la consommation de boissons sucrées. Prévisions budgétaires et échéanciers pour 2019-2020.	49
109.	État de situation en matière d'écart de financement interrégional, en dollars et en pourcentage, par région sociosanitaire et par programme.	51
110.	État d'avancement des travaux liés au plan d'action pour la santé des populations nordiques.	53
111.	Nombre d'interventions du ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de l'article 54 de la <i>Loi sur la santé publique</i> . Spécifier les dossiers dans lesquels il est intervenu, les dates et les avis fournis.	55
112.	État de situation au sujet de la ligne 1 866 APPELLE (nombre d'appels reçus, nombre d'appels demeurés sans réponse, coûts engendrés, etc.) : a) Nombre de régions où les appels au 1 866 APPELLE sont transférés au service 811. Prévisions à court, à moyen et à long terme; b) nombre de régions où le transfert au service 811 permet de parler directement à un intervenant; c) économies anticipées à l'échelle du Québec par cette mesure; d) procédure transmise par le MSSS aux CISSS et aux CIUSSS dans le cadre de cette mesure.	56
113.	État de situation quant au développement d'une stratégie numérique en prévention du suicide, tel que cela a été annoncé en octobre 2017.	58

114.	Subventions octroyées aux centres de prévention du suicide (au national et par région) en 2018-2019 ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	60
115.	Concernant le suicide, fournir : a) les sommes investies dans la prévention du suicide chez les 50 à 64 ans; b) le nombre de sentinelles pour la prévention du suicide qui ont été formées afin de venir en aide aux personnes de 50 à 64 ans; c) les sommes investies spécifiquement pour la mise en place du programme des Sentinelles par année depuis sa création; notamment pour les aînées.	63
116.	Évaluation de coûts, d'économies, et analyse d'impact sur la possibilité de permettre la vaccination grippale administrée par les pharmaciens.	64
117.	Nombre d'infirmières ayant vacciné contre la grippe.	65
118.	Coût total de la campagne de vaccination : a) publicité; b) location de salles; c) personnel infirmier; d) temps supplémentaire; e) cliniques de grippe; f) etc.	66
119.	Nombre de cliniques de grippe, par région et par établissement, et date de mise en place.	67
120.	Nombre de personnes et pourcentage de personnes s'étant fait vacciner contre la grippe.	68
121.	Nombre de médecins qui ont facturé pour une vaccination.	70
122.	Montant versé en honoraires aux médecins pour la vaccination.	71
123.	Ventilation des sommes investies pour la prévention du cannabis (25 M\$) pour 2018-2019 et projection 2019-2020.	72
124.	Effectif (en ETC) et budget consacré à l'enjeu de l'encadrement du cannabis	73
125.	Tous les avis produits en 2018-2019 concernant l'âge de consommation du cannabis	74
126.	Tous les avis produits en 2018-2019 concernant la consommation de cannabis dans les lieux publics	75
127.	Tous les avis juridiques du ministère concernant le projet de loi 2.	76
128.	La liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération.	77
129.	La liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV, leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.	78
130.	Nom de tous les administrateurs et des membres de la direction de la Société, le poste occupé, leur rémunération totale, en incluant les bonis, indemnités de départ et avantages sociaux.	79
131.	Concernant la nomination du PDG de la Société québécoise du Cannabis, fournir pour 2018-2019 : a) détails de tout contrat octroyé à une firme externe pour recommander des candidatures; b) coûts engagés pour la recherche d'un administrateur; c) détail du processus.	80
132.	Détail des revenus et des coûts de la vente en ligne pour 2018-2019.	81
133.	Évolution, ventilée par type d'emploi : a) du nombre d'employés de la SQDC, b) nombre d'employés ayant moins de 21 ans au 31 mars 2019; c) des salaires horaires, d) des avantages sociaux, e) de la rémunération variable, f) des bonis accordés, g) de la masse salariale totale de la SQDC, h) par catégorie d'emploi, le nombre d'employés dans les succursales de la SQDC et les salaires versés, ventilés par succursale.	82
134.	Pour la rémunération variable et les bonis, indiquez les critères d'octroi, par catégorie d'emploi ainsi que le nombre de personnes en ayant bénéficié par catégorie d'emploi.	83

135.	Détails de l'évolution de la marge brute de la SQDC pour 2018-2019, ventilée par catégorie de produit. Précisez la portion fixe et la portion ad valorem.	84
136.	Liste de prix d'achat et de prix de vente de tous les produits vendus à la SQDC et préciser le nombre d'unités vendues.	85
137.	Détail de la politique salariale de la SQDC, rémunération, bonis et avantages sociaux.	86
138.	Détail de la politique de fixation des prix par catégorie (Sativa, Indica, Hybride).	87
139.	Comparaison des prix entre le Québec et les autres provinces canadiennes par type de produits et par gamme de prix.	88
140.	Valeur de la transaction moyenne des particuliers.	89
141.	Nombre de jours de formation moyen suivi par les employés de la SQDC ventilé par catégorie d'emplois.	90
142.	La liste ventilée, par administrateur, du nombre de véhicules fourni ainsi que le modèle à chacun des 10 plus hauts salariés de la Société.	91
143.	Détails de la provenance des produits vendus au Québec ventilé par province.	92
144.	Toute étude, note ou évaluation concernant l'évolution de la consommation du cannabis dans la population depuis sa légalisation.	93
145.	Copie de toutes études, rapports ou analyses des systèmes comparant la situation québécoise à celle des autres provinces pour la vente de cannabis.	94
146.	La liste des toutes les futures succursales de la Société québécoise du cannabis en incluant l'adresse civique de chaque magasin.	97
147.	Coûts estimés pour déménager toutes les succursales de la SQDC présentes à moins de 250 mètres d'un Collège ou d'une université. Fournir la liste des établissements dans cette situation.	98
148.	La durée des baux conclut entre la SQDC et ses locateurs, précisant l'année initiale et la dernière année des contrats.	99
149.	Le loyer total payé et le loyer au pied carré, pour chacune des succursales sur une base annuelle.	100
150.	Nombre d'infirmières, d'infirmières auxiliaires, d'IPS et de préposés aux bénéficiaires à temps plein et à temps partiel dans le réseau de la santé et des services sociaux, au total ainsi que par région et par établissement, au 31 mars 2018 et au 31 mars 2019 : a) ventilé par région; b) prévision du nombre d'embauches pour 2019-2020 et sommes réservées pour les embauches.	101
151.	Sommes dépensées pour la rémunération du personnel soignant autre que des médecins, par catégorie d'emploi, en 2018-2019. Prévisions pour 2019-2020.	102
152.	Ventilation des primes octroyées aux professionnels de la santé autres que des médecins en 2018-2019, par catégorie d'emploi.	103
153.	Nombre d'infirmières formées et recrutées à l'étranger en 2018-2019.	104
154.	Échelle salariale d'un préposé aux bénéficiaires en CHSLD public et prévision des augmentations.	105
155.	Le nombre d'infirmières qui ont pris leur retraite en 2018-2019.	106
156.	Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées en pratique, par spécialité et par établissement.	107
157.	Nombre de postes d'infirmière praticienne spécialisée qui ne sont présentement pas comblés, par spécialité et par établissement.	109
158.	Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées en formation, par spécialité, par année de début de leur formation et par institution d'enseignement supérieur.	111
159.	Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées qui ont gradué et commencé leur pratique au cours de l'année 2018-2019.	112

160.	Indiquer, par région et par établissement : a) le nombre total d'infirmières nécessaires pour combler les besoins; b) le nombre total d'infirmières praticiennes spécialisées nécessaires pour combler les besoins; c) le nombre total de médecins omnipraticiens nécessaires pour combler les besoins; d) le nombre total de médecins spécialistes nécessaires pour combler les besoins; e) le nombre total d'infirmières auxiliaires nécessaires pour combler les besoins; f) le nombre total de préposés aux bénéficiaires nécessaires pour combler les besoins; g) le nombre total d'inhalothérapeutes nécessaires pour combler les besoins; h) mesures mises en place depuis le 18 octobre dernier pour recruter des préposés aux bénéficiaires.	113
161.	Au total ainsi que pour chaque région, chaque établissement et chaque installation de santé et de services sociaux, les informations suivantes : a) nombre d'employés, au total ainsi que pour chaque domaine d'emploi, ayant eu à faire du temps supplémentaire; b) nombre d'heures supplémentaires travaillées, au total ainsi que pour chaque domaine d'emploi; c) nombre de quarts de travail de plus de 12 heures consécutives, au total ainsi que pour chaque domaine d'emploi; d) nombre de quarts de travail de plus de 16 heures consécutives, au total ainsi que pour chaque domaine d'emploi; e) nombre de quarts de travail de plus de 20 heures consécutives, au total ainsi que pour chaque domaine d'emploi; f) nombre de quarts de travail de plus de 24 heures consécutives, au total ainsi que pour chaque domaine d'emploi.	114
162.	Tableau indiquant l'évolution des heures travaillées par les préposés aux bénéficiaires par établissement de santé en ETC depuis 2017, par année civile.	115
163.	Échéancier prévu pour accorder de nouvelles responsabilités aux infirmières et échéancier.	117
164.	Montant investi dans le réseau de la santé et des services sociaux pour la main-d'œuvre indépendante (agences privées de personnel) en 2018-2019, par catégorie d'emploi, par région et par établissement.	119
165.	Le nombre d'heures travaillées par la main-d'œuvre indépendante, par catégorie d'emploi, par région et par établissement.	122
166.	Montants et heures travaillées par la main-d'œuvre indépendante en 2018-2019 toutes les catégories d'emploi de la loi 30 confondues, et ventilation par région et par établissement.	125
167.	Pour chacune des catégories d'emploi de la loi 30, les heures travaillées en temps supplémentaire, détaillées par catégorie d'emploi pour les dix dernières années.	128
168.	Pour chacune des catégories d'emploi de la loi 30, le coût des heures travaillées en temps supplémentaire, détaillées par catégorie d'emploi.	129
169.	Pourcentage des heures travaillées par la main-d'œuvre indépendante sur l'ensemble des heures travaillées (heures régulières et heures supplémentaires), toutes les catégories d'emploi de la loi 30 confondues.	130
170.	Montant et heures travaillées par centre d'activité, pour les catégories d'emploi détaillées de la catégorie 1 (infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes), par établissement et par région.	131
171.	Nombre d'heures supplémentaires travaillées, par catégorie d'emploi et par région.	132
172.	Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux, par catégorie d'emploi, par région et par établissement.	133
173.	Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux, par appellation d'emploi, par région et par établissement.	140
174.	Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux, par région et par établissement : a) infirmières; b) infirmières praticiennes spécialisées; c) infirmières auxiliaires; d) inhalothérapeutes; e) pharmaciens d'établissement; f) autres.	146
175.	Le nombre d'admissions en pharmacie et dans les sciences infirmières en 2018-2019 par institution d'enseignement supérieur.	152

176.	Nombre de préposés aux bénéficiaires par type d'établissement, incluant en CHSLD, depuis 2016-2017, par année : a) ventilé par région; b) prévision du nombre d'embauches pour 2019-2020 et sommes réservées pour les embauches.	153
177.	Sommes versées ou prévues pour étendre les projets ratios à travers le Québec et nombre d'embauches nécessaire.	154
178.	Tous les échanges avec les ordres de pharmaciens, d'infirmières et des professions concernant les champs de compétences des infirmières praticiennes spécialisées.	155
179.	État de situation concernant les discussions avec les chirurgiens-dentistes et hygiénistes dentaires concernant les pouvoirs des hygiénistes et liste des personnes rencontrées.	156
180.	État de situation sur la négociation de la rémunération des chirurgiens-dentistes.	157
181.	Nombre de médecins de famille formés et recrutés à l'étranger en 2018-2019.	158
182.	Plan des admissions dans les facultés de médecine en 2019 et pour les prochaines années.	159
183.	Nombre de médecins spécialistes formés et recrutés à l'étranger en 2018-2019.	160
184.	Nombre de médecins formés à l'étranger, mais résidant au Québec ayant obtenu un permis d'exercice restrictif ou un permis régulier en 2018-2019.	161
185.	Le nombre de postes de résidence (autorisés, comblés et non comblés) en médecine familiale et en spécialité, par année, en 2018-2019 et les estimations pour 2019-2020.	162
186.	Le nombre de médecins et d'infirmières qui ont pris leur retraite en 2018-2019.	163
187.	Le nombre d'admissions en médecine en 2018-2019 par institution d'enseignement supérieur.	164
188.	En date du 31 mars 2019, l'objectif ministériel de prise en charge par un médecin de famille.	165
189.	Nombre de patients inscrits auprès d'un médecin de famille, et taux d'inscription, au 31 mars 2019, par tranche d'âge et par catégorie de patient (A à E), pour chaque région et pour chaque RLS.	166
190.	Délai moyen d'attente avant qu'une personne prise en charge obtienne une première consultation avec un médecin de famille, par région et par catégorie de patient (A à E).	172
191.	Nombre et proportion de personnes n'ayant pas de médecin de famille par région, par réseau local de santé (RLS) au 31 mars 2019.	173
192.	Nombre de médecins omnipraticiens qui utilisent le GAMF pour obtenir des patients.	176
193.	Nombre et pourcentage des spécialistes qui utilisent au Centre de répartition des demandes de services (CRDS), par région. Nombre de rendez-vous présentement en attente d'être répartis à un spécialiste, par région. Nombre de rendez-vous référés par ce centre de répartition depuis sa mise en place.	177
194.	Nombre de médecins répondants ayant apporté un soutien clinique aux CRDS, au total et par spécialité médicale; nombre d'actes facturés par les médecins répondants ayant apporté un soutien clinique aux CRDS, au total et par spécialité médicale, ainsi que le montant versé aux médecins répondants nommés pour apporter un soutien clinique aux CRDS, au total et par spécialité médicale.	178
195.	Nombre de psychologues, équivalent ETC, par type d'établissement et par région pour les trois dernières années.	179
196.	Liste des primes aux médecins qui ont été abolies depuis le 18 octobre 2018.	180
197.	Travaux entamés depuis le 18 octobre 2018 pour modifier les règles d'incorporation des médecins.	181
198.	Depuis le 18 octobre 2018, toute note, rapport ou évaluation concernant l'impact fiscal de l'incorporation des médecins. Veuillez aussi détailler toutes les mesures mises en œuvre pour empêcher celle-ci dans le futur.	182
199.	Liste de tous les autres plans de couverture qui ont été mis en place à la suite de la signature de l'entente avec la FMSQ, en indiquant la spécialité visée et l'établissement de santé touché.	183

200.	Pour la FMSQ et la FMOQ, les résultats des études commandées à l'ICIS en vertu des ententes.	184
201.	Copie des contrats d'embauche des personnes qui négocient présentement au nom du gouvernement avec la FMSQ et la FMOQ. Nombre d'heures facturées jusqu'à présent par ces personnes. Nombre et dates des rencontres avec la FMSQ et la FMOQ.	185
202.	Copie de toute entente intervenue entre le ministère et la FMOQ depuis le 18 octobre 2018.	186
203.	Copie de toute entente intervenue entre le ministère et la FMSQ depuis le 18 octobre 2018.	187
204.	Pour les chirurgies, coûts par région et par type d'intervention : a) hanche; b) genou; c) cataracte; d) bariatrique; e) autre.	188
205.	Nombre de chirurgies réalisées, par type de chirurgie, par établissement et par année, au cours des cinq dernières années.	189
206.	Nombre de chirurgies pratiquées dans le privé au service du public sans frais pour les patients en 2018-2019 : a) bilan du projet pilote; b) analyse; c) coûts; d) bénéfices.	190
207.	Pour chaque type de chirurgie, incluant notamment la chirurgie de la cataracte et la neurochirurgie, par région et par établissement, en 2018-2019 : a) coût moyen; b) durée moyenne de séjour; c) nombre de chirurgies effectuées.	191
208.	Liste d'attente pour une chirurgie d'un jour, par région et par établissement.	221
209.	Liste d'attente pour une chirurgie bariatrique, par région et par établissement.	222
210.	Taux de morbidité et taux de mortalité par type de cancer et par établissement.	223
211.	Délais pour les chirurgies, par région : a) cancer colorectal; b) cancer du sein; c) cancer de la prostate; d) cancer du poumon; e) cancer de la peau; f) cancer des glandes salivaires.	224
212.	Nombre de patients en attente hors des délais médicalement acceptables par mois, par type de chirurgie et au total en 2018-2019 par région et par établissement.	226
213.	Pour l'année 2018-2019, concernant les enjeux de couverture de chirurgiens, dans les 9 spécialités de base, pour chaque région.	227
214.	Liste de tous les autres plans de couverture qui ont été mis en place à la suite de la signature de l'entente avec la FMSQ, en indiquant la spécialité visée et l'établissement de santé touché.	228
215.	Listes d'attente en imagerie médicale et en échographie, par région et par établissement.	229
216.	Concernant le bilan du plan de remplacement provincial en anesthésiologie, depuis mars 2018, par région : a) le nombre de découvertures; b) la liste de découvertures; c) la date des découvertures; d) les amendes imposées en lien avec les découvertures.	232
217.	Tout document, avis ou bilan concernant le Plan de réouverture de services à l'unité de natalité et d'obstétrique de l'Hôpital de La Sarre.	233
218.	Mesures ou plan visant à assurer qu'il n'y ait plus de ruptures de services à l'unité de natalité et d'obstétrique de l'Hôpital de La Sarre.	237

219.	Budget accordé pour le soutien à domicile, lié au postopératoire : montant réellement dépensé en 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020, par clientèle: a) ventilation par région pour les mêmes années; b) ventilation par CSSS pour les mêmes années; c) liste d'attente par établissement.	238
220.	Concernant l'offre alimentaire pour les aînés en CHSLD : montant supplémentaire octroyé pour améliorer l'offre alimentaire pour 2019-2020	240
221.	Concernent les places en CHSLD, par région et au total, fournir : a) le coût moyen par année pour une place dans un CHSLD; b) l'évaluation des sommes nécessaires pour octroyer une place pour toutes les personnes en attente d'une place en CHSLD; c) les coûts moyens engendrés par une personne en attente d'une place en CHSLD qui requiert des soins particuliers à domicile; d) prévision de nouvelles places de longue durée pour personnes âgées en 2019-2020 par région et au total.	241
222.	Le nombre de personnes en attente d'une place dans un CHSLD public, ventilé par région, avec le délai d'attente moyen par région et au Québec.	242
223.	Tableau indiquant le nombre d'usagers et délai moyen (en jours) pour une place en CHSLD public et privé, par établissement, selon les groupes de profils - en excluant la localisation en CHSLD au moment de la demande, ventilé par établissement.	244
224.	Tableau indiquant l'évolution périodique du nombre de demandes en attente en hébergement pour une place en CHSLD en effectuant un comparatif des périodes 2016-2017 à 2018-2019.	245
225.	Le nombre de personnes en attente d'une place dans un CHSLD ventilé en fonction du lieu de résidence actuel (RI, RTF, hôpital, résidence, etc.), par région et au Québec.	246
226.	Tableau indiquant le nombre de nouvelles ressources embauchées en CHSLD dans les établissements depuis le 18 octobre 2018, ventilé par établissement, en indiquant le nombre total de ressources, le nombre de nouvelles ressources embauchées et le nombre de postes en affichage ou en dotation.	247
227.	Sommes octroyées pour le soutien à domicile lié à la perte d'autonomie en 2018-2019, par région, par établissement et par clientèle, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	248
228.	Budget de dépenses pour l'ensemble du gouvernement du Québec ainsi que par région, par personne, pour le soutien à domicile, par année depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	250
229.	Budget par région pour le soutien à domicile pour 2018-2019.	251
230.	Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus, selon leur région de résidence.	252
231.	Nombre d'adultes âgés de 18 à 65 ans qui attendent une place en CHSLD au 31 mars 2019.	254
232.	Plan d'élaboration de maisons adaptées pour personnes handicapées de moins de 65 ans placées dans des CHSLD.	255
233.	Nombre d'aînés recevant des services selon le milieu de vie, en 2018-2019, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	256
234.	Prévisions de la population âgée de 65 ans et plus atteinte de démence, par région sociosanitaire.	257
235.	Nombre de personnes de moins de 65 ans et de 65 ans et plus ayant recours au soutien à domicile, par région.	258
236.	Nombre de personnes en attente d'un service de soutien à domicile, par région.	259
237.	Développement des services de soutien à domicile pour 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020, pour chaque région.	260
238.	Budgets accordés pour le soutien à domicile lié à la perte d'autonomie, excluant les crédits d'impôt, et montants réellement dépensés ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : a) par clientèle; b) par région; c) par CSSS; d) au total; e) listes d'attente par établissement.	261

239.	Sommes investies dans le PEFSAD, les heures et services rendus ainsi que les montants alloués par entreprise, par région, en précisant le profil de la clientèle.	262
240.	Budgets accordés en 2018-2019, ainsi que les prévisions pour 2019-2020, pour les services à domicile, excluant les crédits d'impôt.	263
241.	État de situation et ventilation des 60 M\$ annoncés au budget 2016-2017 pour les services à domicile.	264
242.	Sommes octroyées pour le soutien aux proches aidants en 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020. Si l'information n'est pas disponible, préciser pourquoi.	265
243.	Nombre de proches aidants ayant reçu un soutien en 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020. Si l'information n'est pas disponible, préciser pourquoi.	266
244.	Nombre de proches aidants en attente de soutien, au 31 mars 2019.	267
245.	Nombre de personnes de moins de 65 ans et de 65 ans et plus, recevant des services dans une ressource intermédiaire, par région, en 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020.	268
246.	Nombre de lits en ressource de type familial, par région, par établissement et par RLS, pour les cinq dernières années.	269
247.	Nombre de personnes en attente d'une place permanente en ressources de type familial au 31 mars 2019, par établissement, par région et au total.	273
248.	Nombre de lits de courte durée occupés par des personnes en attente d'un lit de longue durée, par région et par établissement, pour les cinq dernières années.	274
249.	Nombre de lits disponibles en ressource intermédiaire pour les cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : a) par région; b) par territoire de CISSS-CIUSSS; c) au total.	275
250.	Nombre de lits en ressources intermédiaires, par clientèle, par région et prévisions pour 2019-2020.	276

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 76

Nombre de consultations réalisées à la Coopérative de solidarité SABSA en 2018-2019 et nombre de cas référés à un médecin.

RÉPONSE NO 76

Les données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 77

Économies réalisées en 2018-2019 et estimation pour 2019-2020 de la baisse des prix des médicaments génériques

RÉPONSE NO 77

L'entente de principe conclue en juillet 2017 entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et l'Association canadienne du médicament générique prévoit des économies de 304 M\$ en rythme annualisé sur une période de cinq ans.

Voir le communiqué publié par le précédent ministre à ce propos sur le lien Internet suivant : www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqu-1371/.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 78

Depuis le 18 octobre 2018, liste des actes médicaux qui ont été revus pour la tarification.

RÉPONSE NO 78

Depuis le 18 octobre 2018, aucun acte médical pour les médecins omnipraticiens n'a été revu pour la tarification. Pour les médecins spécialistes, la liste des 22 codes d'actes médicaux revus apparaît ci-dessous. Cette liste exclut les nouveaux codes d'actes et les codes d'actes abolis.

553 : Rétinophotographie : photographie faite pour documenter une condition du pôle postérieur en vue d'en assurer le suivi dans le temps (en cabinet et en établissement)

794 : Ajustement des paramètres du stimulateur du nerf vague incluant la visite

4031 : Pontage fémoro-fémoral ou ilio-fémoral associé, supplément

4666 : Chirurgie exploratoire d'une artère majeure au niveau d'une extrémité à l'exception du pied ou de la main

4667 : Réparation par ligature d'un anévrisme ou d'un faux anévrisme sur une artère périphérique, pour tout site anatomique, sans autre chirurgie vasculaire, à la même séance

7002 : Capsulotomie postérieure, excision de bandes du vitré, par laser YAG, réalisée en établissement

7644 : chirurgie stéréotaxique pour mouvements anormaux, spasticité, rigidité, douleur, épilepsie ou troubles psychiatriques, avec installation d'électrodes cérébrales permanentes, ou par lésion cérébrale, incluant le cas échéant la technique de localisation et la macrostimulation

7645 : Installation du cadre, si lésions bilatérales ou implantation d'électrodes bilatérales, supplément

7767 : implantation d'électrodes par laminectomie : Implantation d'électrodes et/ou de stimulateur et/ou de pompes à perfusion

7769 : implantation d'électrodes par laminectomie : implantation du stimulateur ou d'une pompe à perfusion

7837 : implantation d'un neurostimulateur pour électrodes cérébrales permanentes

9108 : consultation à la salle d'urgence (2 spécialités)

9160 : Consultation - hospitalisation (Centre hospitalier de soins de courte durée) (2 spécialités)

9165 : Consultation en cabinet privé (2 spécialités)

9170 : Consultation en clinique externe (2 spécialités)

9212 : Consultation à domicile (1 spécialité)

9411 : Électromyographie de la fibre unique comprenant l'étude détaillée d'au moins 20 paires de potentiels avec mesures de variation interpotentielle

15333 : Consultation – hospitalisation en centre de réadaptation (1 spécialité)

15346 : Consultation en clinique externe en centre de réadaptation (1 spécialité)

20146 : injections intramusculaires de toxine botulinique pour le traitement de la dystonie crânienne (Blépharospasme ou Meige, dystonie de la mâchoire, dystonie des muscles faciaux, dystonie de la langue), dystonie cervicale, dystonie des membres et de tics dystoniques (en cabinet et en établissement)

20147 : injections intramusculaires de toxine botulinique pour le traitement de la spasticité des membres supérieurs ou inférieurs, traitement pour 4 muscles et plus avec repère anatomique seulement (en cabinet et en établissement)

20538 : Ajustement subséquent du stimulateur intracérébral avec évaluation de la réponse clinique (en établissement seulement)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 79

Outre le programme OPUS, les actions prisent depuis 18 octobre pour s'attaquer au surdiagnostic et à la surconsommation des médicaments.

RÉPONSE NO 79

Le chantier de pertinence clinique en usage optimale des médicaments mis en place en 2015 poursuit activement ses activités, c'est-à-dire l'identification de classes de médicaments dont l'utilisation est potentiellement problématique et le cas échéant le développement de plans d'actions pour mettre en place des mesures correctrices tant en regard du Régime général d'assurance médicaments que des établissements de santé.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 80

Depuis le 18 octobre 2018, les actions prises pour accélérer l'approbation des nouveaux médicaments

RÉPONSE NO 80

L'implantation du mode du processus en continu des demandes d'évaluation des médicaments des fabricants par l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux est toujours en fonction. Ce mode d'évaluation permet de traiter les demandes des fabricants de manière plus efficiente.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 81

Tous les échanges avec le gouvernement fédéral concernant le projet de régime d'assurance médicament pancanadien.

RÉPONSE NO 81

Il n'y a pas eu de correspondance avec le gouvernement fédéral concernant le projet de régime d'assurance médicament pancanadien au cours de la dernière année. Le sujet a toutefois été discuté dans le cadre des rencontres fédérales-provinciales-territoriales des ministres et des sous-ministres de la Santé.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 82

Actions entreprises depuis le 18 octobre 2018 pour s'assurer d'un suivi et d'une clinique pour les implants cochléaires à Montréal.

RÉPONSE NO 82

Jusqu'à ce jour, seul le CHU de Québec est désigné pour la chirurgie de l'implant cochléaire pour l'ensemble de la province, bien que des suivis de réadaptation auditive se font dans l'Est et l'Ouest du Québec.

À l'automne 2018, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a demandé à deux établissements de Montréal (Centre hospitalier de santé McGill et CHU Sainte-Justine) de faire une proposition d'offre de service pour l'Ouest du Québec.

Le 18 février 2019, le MSSS a reçu une proposition en ce sens par les établissements concernés.

À ce jour, des discussions sont en cours pour confirmer l'organisation de l'offre de service en chirurgie de l'implant cochléaire pour l'Ouest du Québec. Une désignation sera connue dans les prochains mois.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 83

Détail des effectifs et budget d'opération au 31 mars 2019 de l'INESSS.

RÉPONSE NO 83

Effectifs au 31 mars 2019: 224

Budget d'opération : 20 730 949 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 84

Délai moyen d'évaluation d'un médicament.

RÉPONSE NO 84

En 2018-2019, les délais moyens d'évaluation des médicaments étaient

- Pour les médicaments innovateurs : 140,5 jours
- Pour les médicaments d'extension de ligne : 104,6 jours
- Pour les médicaments génériques : 49 jours
- Pour les médicaments biosimilaires : 71,2 jours

À la suite de l'adoption de la Déclaration de services aux citoyens, en 2018, de même que dans le respect des engagements liant l'INESSS à la Stratégie québécoise des sciences de la vie, l'Institut doit dorénavant respecter des cibles fixées pour chacune des catégories de médicaments (innovateurs, extension de ligne et biosimilaires).

Par le passé, les catégories de médicaments innovateurs, des médicaments d'extension de ligne ainsi que les médicaments génériques étaient regroupés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 85

Concernant les nouveaux médicaments, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées en 2018-2019.

RÉPONSE NO 85

Nouveaux produits ou nouvelles indications		
Années	2017-2018	2018-2019
Nombre de produits évalués	373	561
Nombre de produits réévalués*	51	
Autres situations	6	-
Grand total :	430	561

* : Depuis l'instauration de l'évaluation en mode continu (2018-2019), les réévaluations sont incluses dans le nombre de produits évalués.

QUESTION NO 86

Concernant les nouveaux médicaments contre le cancer, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées en 2018-2019.

RÉPONSE NO 86

Sur 21 médicaments faisant l'objet d'une demande d'inscription à la Liste du Régime général d'assurances médicaments (RGAM), au cours de l'année 2018, 7 médicaments ont été inscrits, ce qui représente un taux d'acceptation de 33 %. De la même manière, 17 des 44 demandes d'inscription à la Liste de médicaments des établissements en 2018, ont été acceptées, ce qui correspond à un taux d'acceptation de 39 %. Ces taux d'acceptation pourraient augmenter étant donné que plusieurs médicaments font l'objet de négociation active de la part du gouvernement.

Nombres et proportions de demandes d'inscription* d'anticancéreux de janvier 2018 à décembre 2018 ayant donné lieu à une décision positive du ministre (selon le statut d'inscription prévalant actuellement**)		
	REGIME GENERAL***	ÉTABLISSEMENTS
Statut d'inscription	7/21 (33 %)	17/44 (39 %)

* Le terme *demande* réfère à une demande d'inscription ou d'ajout d'une indication reconnue. Chacune des demandes se rapporte à une dénomination commune pour une indication et une intention de traitement données.

** Le statut d'inscription qui prévaut constitue l'issue de la dernière demande d'inscription ayant conduit à une décision du ministre.

*** Tous les médicaments inscrits à la Liste de médicaments du RGAM l'ont été à la Liste de médicaments des établissements.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 87

INESSS – Nombre et détail des postes vacants.

RÉPONSE NO 87

Nombre de postes vacants : 4,5 postes

Dont :

1,5 poste de soutien

2 postes professionnels

1 poste cadre

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 88

Situation financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, par établissement et par région (cibles visées, déficit annuel, déficit accumulé, intérêts payés par les établissements, etc.) ainsi que les prévisions pour 2019-2020. Indiquer le total par région et le total national.

RÉPONSE NO 88

Les résultats 2018-2019 ne seront pas disponibles avant la fin du mois de juin 2019. Aucune prévision par établissement n'a encore été réalisée pour 2019-2020.

La réponse est fournie en annexe.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019 - QUESTIONS PARTICULIÈRES DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RÉPONSE NO 88

Situation financière des établissements publics du réseau santé services sociaux

2017-2018

Résultats réels selon AS-471 - PCGR

SOMMAIRE		Revenus annuels totaux (exp. et imm.)	Surplus (Déficit) annuel Exploitation	Résultats annuel/ revenus	Surplus (Déficit) annuel imm.	Résultats annuel/ revenus	Surplus (Déficit) annuel	Résultats annuel/ revenus
		RÉEL	RÉEL		RÉEL		RÉEL	
PAR ÉTABLISSEMENT		\$	\$	%	\$	%	\$	%
01	CISSS Bas St-Laurent	705 162 482	1 281 662	0,2%	(105 555)	0,0%	1 176 107	0,2%
02	CIUSSS Saguenay Lac St-Jean	920 700 780	(959 075)	-0,1%	(1 162 471)	-0,1%	(2 121 546)	-0,2%
03	CIUSSS Capitale-Nationale	1 468 446 730	172 642	0,0%	325 314	0,0%	497 956	0,0%
03	CHU de Québec	1 210 523 469	582 279	0,0%	(3 782 948)	-0,3%	(3 200 669)	-0,3%
03	IUCPQ	291 457 461	67 910	0,0%	250 340	0,1%	318 250	0,1%
04	CIUSSS Mauricie - Centre du Québec	1 480 180 394	(10 519 233)	-0,7%	(583 995)	0,0%	(11 103 228)	-0,8%
05	CIUSSS Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	1 479 664 068	(14 311 504)	-1,0%	555 009	0,0%	(13 756 495)	-0,9%
06	CIUSSS Ouest de l'île de Montréal	903 243 795	(4 187 305)	-0,5%	(453 600)	-0,1%	(4 640 905)	-0,5%
06	CIUSSS Centre-Ouest de l'île de Montréal	917 928 846	(4 891 989)	-0,5%	439 868	0,0%	(4 452 121)	-0,5%
06	CIUSSS Centre-sud de l'île de Montréal	1 483 866 214	(18 656 585)	-1,3%	3 426 280	0,2%	(15 230 305)	-1,0%
06	CIUSSS Nord de l'île de Montréal	959 782 584	(3 106 639)	-0,3%	(698 937)	-0,1%	(3 805 576)	-0,4%
06	CIUSSS Est de l'île de Montréal	1 192 540 145	(25 001 362)	-2,1%	6 789	0,0%	(24 994 573)	-2,1%
06	CHUM	1 478 925 144	198 414	0,0%	82 022	0,0%	280 436	0,0%
06	Institut de cardiologie de Montréal	228 718 433	27 056	0,0%	(854 604)	-0,4%	(827 548)	-0,4%
06	CUSM	1 410 986 978	(8 443 748)	-0,6%	(17 061 437)	-1,2%	(25 505 185)	-1,8%
06	CHU Sainte-Justine	458 947 905	969 965	0,2%	835 092	0,2%	1 805 057	0,4%
06	Institut Philippe-Pinel de Montréal	60 457 079	0	0,0%	(3 152)	0,0%	(3 152)	0,0%
07	CISSS Outaouais	884 031 488	37 729	0,0%	517 232	0,1%	554 961	0,1%
08	CISSS Abitibi Témiscamingue	525 915 638	(1 103 638)	-0,2%	(355 135)	-0,1%	(1 458 773)	-0,3%
09	CISSS Côte-Nord	381 378 486	351 916	0,1%	(89 762)	0,0%	262 154	0,1%
09	CLSC Naskapi	6 062 976	(273 805)	-4,5%	1 443	0,0%	(272 362)	-4,5%
10	C.R.S.S. Baie-James	73 407 349	490 361	0,7%	25 144	0,0%	515 505	0,7%
11	CISSS Gaspésie	345 112 609	111 222	0,0%	(149 760)	0,0%	(38 538)	0,0%
11	CISSS Des Îles	56 729 344	1 395 358	2,5%	(11 059)	0,0%	1 384 299	2,4%
12	CISSS Chaudière-Appalaches	1 019 004 729	549 885	0,1%	(535 675)	-0,1%	14 210	0,0%
13	CISSS Laval	894 551 329	(1 801 430)	-0,2%	(946 135)	-0,1%	(2 747 565)	-0,3%
14	CISSS Lanaudière	961 933 546	1 127 284	0,1%	(656 808)	-0,1%	470 476	0,0%
15	CISSS Laurentides	1 197 597 089	(13 670 628)	-1,1%	2 108 137	0,2%	(11 562 491)	-1,0%
16	CISSS Montérégie-Est	995 543 318	(10 338 710)	-1,0%	(1 536 834)	-0,2%	(11 875 544)	-1,2%
16	CISSS Montérégie-Ouest	779 977 558	39 611	0,0%	(39 611)	0,0%	0	0,0%
16	CISSS Montérégie-Centre	1 023 890 915	418 677	0,0%	(1 673 983)	-0,2%	(1 255 306)	-0,1%
17	CS Tulattavik de l'Ungava	100 457 595	(150 607)	-0,1%	(254 485)	-0,3%	(405 092)	-0,4%
17	CS Inuulitsivik	129 315 174	2 309 771	1,8%	(65 090)	-0,1%	2 244 681	1,7%
17	RR du Nunavik	106 271 242	5 017 541	4,7%	0	0,0%	5 017 541	4,7%
18	Conseil Cri SSS Baie-James	249 148 569	(540 973)	-0,2%	(1 452 993)	-0,6%	(1 993 966)	-0,8%
TOTAL (35 établissements)		26 381 861 461	(102 807 948)	-0,4%	(23 901 359)	-0,1%	(126 709 307)	-0,5%

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 89

Déficit autorisé dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux en 2018-2019, les prévisions pour 2019-2020 et le déficit cumulé.

RÉPONSE NO 89

La réponse à ces questions est fournie dans le tableau joint à la question 88.

Il n'y a aucun déficit autorisé depuis l'exercice financier 2012-2013.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 90

Montant de la dette à assumer par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour chaque établissement au 31 mars 2019. Fournir les prévisions de la situation au 31 mars 2020.

RÉPONSE NO 90

	au 31 mars 2019 (en milliers)
Dettes agences	-
Dettes réseau	13 668 161
	13 668 161

Note :

Comme la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ), maintenant Société québécoise des infrastructures (SQI) était une entité autonome, elle ne pouvait plus, depuis le 1^{er} avril 2000, pourvoir au remboursement de son service de dette par l'octroi de subventions. Conséquemment, au cours de l'année financière 2000-2001 des conventions de prêts ont été signées entre la CHQ et les agences afin que la dette des mandats régionalisés soit transférée aux agences. Par la suite, en date du 31 mars 2011, ces conventions de prêts ont été transférées à Financement-Québec. Depuis l'entrée en vigueur au 1^{er} avril 2016 de la Loi 1, le solde existant a été transféré au CISSS ou CIUSSS où l'agence a été fusionnée. Lorsque les dettes mentionnées précédemment et émises originalement à la CHQ (maintenant SQI) viennent à échéance, elles sont refinancées par les CISSS ou CIUSSS auprès du Fonds de financement.

	2018-2019 (en milliers)
Loyers SQI - établissements du réseau	113 656

Note :

Comme la SQI (anciennement CHQ) est une personne morale à fonds social mandataire de l'État, elle ne peut pourvoir au remboursement de son service de dette par l'octroi de subventions. Son service de dette, relatif aux immeubles dont les locataires sont des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, a donc été transféré en "Loyer Établissements du réseau-SQI". Ce loyer payable à la SQI par le MSSS au nom des établissements locataires des immeubles de la SQI ne doit pas dépasser le coût du service de dette (long terme et court terme) du parc immobilier de la SQI pour les immeubles dont les locataires sont des établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

Données non disponibles au 31 mars 2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 91

- Service de la dette :
- a. Détail de la croissance du service de la dette pour les cinq dernières années;
 - b. Par année;
 - c. Par programme (ministère) ainsi que celui du gouvernement

RÉPONSE NO 91

ÉVOLUTION DU SERVICE DE LA DETTE					
	Au 31 mars 2015 (en milliers)	Au 31 mars 2016 (en milliers)	Au 31 mars 2017 (en milliers)	Au 31 mars 2018 (en milliers)	Au 31 mars 2019 (en milliers)
Hypothèques	1 304 \$	920 \$	566 \$	236 \$	39 \$
Obligations	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Billets	9 925 961 \$	11 001 047 \$	13 051 881 \$	13 298 361 \$	13 668 122 \$
Total dette à long terme	9 927 265 \$	11 001 967 \$	13 052 447 \$	13 298 597 \$	13 668 161 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 92

Nombre de cas et de décès par établissement liés à une maladie nosocomiale en 2018-2019, par année et au total. Même question pour les EPC.

RÉPONSE NO 92

Globalement, nous observons une diminution du nombre de décès enregistrés dans les sept programmes obligatoires de surveillance des infections nosocomiales. Le détail du nombre de cas nosocomiaux ainsi que le nombre de décès, rapportés dans les sept programmes obligatoires de surveillance des infections nosocomiales, et ce, par établissement pour 2018-2019 se retrouvent dans l'annexe 1.

Surveillance des diarrhées à *Clostridium difficile* (DACD)

La surveillance des DACD est obligatoire depuis le 22 août 2004.

Le décompte des décès est obligatoire depuis le 17 août 2008. La proportion est relativement stable depuis.

Nombre de DACD nosocomiales et nombre de décès dans les 30 jours suivant le diagnostic, par établissement, 2018-2019

Région	Établissement	2018-2019	
		Cas	Décès
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	29	3
02	CIUSSS du Saguenay - Lac-Saint-Jean	31	3
03	CHU de Québec - Université Laval	132	14
	CIUSSS de la Capitale-Nationale	4	1
	Inst. univ. de cardio et pneumo de Québec	21	2
04	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	93	10
05	CIUSSS de l'Estrie - Centre hosp. univ. de Sherbrooke	82	9
	Centre hospitalier de l'Université de Montréal	82	8
	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	19	0
	Centre universitaire de santé McGill	104	4
	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	112	13
06	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	70	14
	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	63	4
	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	64	4
	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	94	16
	Hôpital Marie-Clarac des soeurs charité Sainte-Marie	4	0
	Institut de cardiologie de Montréal	10	1
	Villa medica inc	9	0
07	CISSS de l'Outaouais	106	13
08	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	15	2
09	CISSS de la Côte-Nord	6	1
10	Centre rég. de santé et de serv. soc. de la Baie-James	1	0
11	CISSS de la Gaspésie	14	2
	CISSS des Îles	5	0
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	56	6
13	CISSS de Laval	26	2
14	CISSS de Lanaudière	47	6
15	CISSS des Laurentides	99	10
16	CISSS de la Montérégie-Centre	136	16
	CISSS de la Montérégie-Est	63	7
	CISSS de la Montérégie-Ouest	31	2

Source : Portail de surveillance des diarrhées nosocomiales à *Clostridium difficile*, Infocentre, INSPQ, 21 mars 2019.

¹ En 2018-2019, les données sont partielles et préliminaires (disponibles jusqu'au 21 mars 2019).

Surveillance des bactériémies nosocomiales à *Staphylococcus aureus* (SARM)

La surveillance globale des bactériémies nosocomiales à SARM est obligatoire depuis le 7 janvier 2007. La comptabilisation des décès est effectuée depuis le 1^{er} avril 2013.

Nombre de bactériémies nosocomiales à SARM et nombre de décès dans les 30 jours suivant le diagnostic, par établissement, 2018-2019

Région	Établissement	2018-2019	
		Cas	Décès
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	0	0
02	CIUSSS du Saguenay - Lac-Saint-Jean	0	0
03	CHU de Québec - Université Laval	2	1
	CIUSSS de la Capitale-Nationale	0	0
	Inst. univ. de cardio et pneumo de Québec	0	0
04	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	0	0
05	CIUSSS de l'Estrie - Centre hosp. univ. de Sherbrooke	1	0
06	Centre hospitalier de l'Université de Montréal	7	1
	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	0	0
	Centre Universitaire De Santé McGill	6	1
	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	3	1
	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	0	0
	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	0	0
	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	3	0
	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	0	0
	Institut de cardiologie de Montréal	1	0
07	CISSS de l'Outaouais	1	0
08	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	1	1
09	CISSS de la Côte-Nord	0	0
10	Centre rég. de santé et de serv. soc. de la Baie-James	0	0
11	CISSS de la Gaspésie	2	0
	CISSS des Îles	0	0
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	1	0
13	CISSS de Laval	1	0
14	CISSS de Lanaudière	4	0
15	CISSS des Laurentides	1	1
16	CISSS de la Montérégie-Centre	4	2
	CISSS de la Montérégie-Est	1	0
	CISSS de la Montérégie-Ouest	5	1

Source : Portail de surveillance des SARM, Infocentre, INSPQ, 21 mars 2019.

¹ En 2018-2019, les données sont partielles et préliminaires (disponibles jusqu'au 21 mars 2019).

Surveillance des infections à entérocoque résistant à la vancomycine (ERV)

La surveillance globale des infections à ERV est obligatoire depuis le 11 septembre 2011.

Nombre d'infections à ERV et nombre de décès dans les 30 jours suivant le diagnostic, par établissement, 2018-2019

Région	Établissement	2018-2019	
		Cas	Décès
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	0	0
02	CIUSSS du Saguenay - Lac-Saint-Jean	1	0
	CHU de Québec - Université Laval	0	0
03	CIUSSS de la Capitale-Nationale	0	0
	Inst. univ. de cardio et pneumo de Québec	0	0
04	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	0	0
05	CIUSSS de l'Estrie - Centre hosp. univ. de Sherbrooke	1	0
	Centre hospitalier de l'Université de Montréal	5	2
	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	0	0
	Centre universitaire de santé McGill	10	2
	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	0	0
06	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	1	0
	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	3	0
	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	4	1
	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	1	1
	Institut de cardiologie de Montréal	0	0
07	CISSS de l'Outaouais	20	3
08	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	0	0
09	CISSS de la Côte-Nord	0	0
10	Centre rég. de santé et de serv. soc. de la Baie-James	0	0
11	CISSS de la Gaspésie	0	0
	CISSS des Îles	0	0
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	0	0
13	CISSS de Laval	0	0
14	CISSS de Lanaudière	0	0
15	CISSS des Laurentides	4	2
	CISSS de la Montérégie-Centre	1	0
16	CISSS de la Montérégie-Est	1	0
	CISSS de la Montérégie-Ouest	0	0

Source : Portail de surveillance des ERV, Infocentre, INSPQ, 21 mars 2019.

¹ En 2018-2019, les données sont partielles et préliminaires (disponibles jusqu'au 21 mars 2019).

Surveillance des bactériémies nosocomiales panhospitalières

La surveillance des bactériémies nosocomiales panhospitalières était proposée sur une base volontaire depuis 2007-2008. Elle est devenue obligatoire le 22 septembre 2013. Le nombre d'installations participantes a donc varié au fil des ans, ce qui doit être pris en compte lors de l'interprétation de l'évolution temporelle.

Nombre de bactériémies nosocomiales panhospitalières et nombre de décès dans les 30 jours suivant le diagnostic, par établissement, 2018-2019

Région	Établissement	2018-2019	
		Cas	Décès
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	30	6
02	CIUSSS du Saguenay - Lac-Saint-Jean	82	15
	CHU de Québec - Université Laval	339	50
03	CIUSSS de la Capitale-Nationale	4	0
	Inst. univ. de cardio et pneumo de Québec	37	10
04	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	61	10
05	CIUSSS de l'Estrie - Centre hosp. univ. de Sherbrooke	129	29
	Centre hospitalier de l'Université de Montréal	255	43
	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	69	4
	Centre universitaire de santé McGill	316	60
	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	100	11
06	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	107	26
	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	105	26
	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	89	14
	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	159	36
	Institut de cardiologie de Montréal	26	3
07	CISSS de l'Outaouais	76	23
08	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	18	4
09	CISSS de la Côte-Nord	12	2
10	Centre rég. de santé et de serv. soc. de la Baie-James	1	0
	CISSS de la Gaspésie	21	3
11	CISSS des Îles	2	0
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	66	12
13	CISSS de Laval	64	8
14	CISSS de Lanaudière	92	16
15	CISSS des Laurentides	92	25
	CISSS de la Montérégie-Centre	68	16
16	CISSS de la Montérégie-Est	74	13
	CISSS de la Montérégie-Ouest	86	16

Source : Portail de surveillance bactériémies nosocomiales panhospitalières, Infocentre, INSPQ, 21 mars 2019.

¹ En 2018-2019, les données sont partielles et préliminaires (disponibles jusqu'au 21 mars 2019).

Surveillance des bactériémies nosocomiales sur cathéters centraux aux soins intensifs

La surveillance des bactériémies nosocomiales sur cathéters centraux aux soins intensifs est obligatoire depuis le 1^{er} avril 2007 pour les unités de dix lits et plus, mais est demeurée volontaire pour les unités de six à neuf lits. Le nombre d'unités de soins intensifs participant à la surveillance a donc varié au fil des ans, ce qui doit être pris en compte lors de l'interprétation de l'évolution temporelle.

Nombre de bactériémies nosocomiales sur cathéters centraux aux soins intensifs et nombre de décès dans les 30 jours suivant le diagnostic, par unité de soins intensifs, 2018-2019

Région	Établissement	Type d'unité de soins intensifs	2018 - 2019	
			Cas	Décès
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	Mixte	0	0
02	CIUSSS du Saguenay - Lac-Saint-Jean	Mixte	3	2
		Néonatale	1	0
03	CHU de Québec - Université Laval	Grands brûlés	0	0
		Mixte	8	4
		Néonatale	3	0
		Pédiatrique	2	1
	Inst. univ. de cardio et pneumo de Québec	Chirurgicale	2	1
04	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	Mixte	0	0
		Mixte	1	0
05	CIUSSS de l'Estrie - Centre hosp. univ. de Sherbrooke	Chirurgicale	0	0
		Coronarienne	0	0
		Médicale	2	2
		Néonatale	0	0
		Pédiatrique	0	0
06	Centre hospitalier de l'Université de Montréal	Coronarienne	1	0
		Grands brûlés	-	-
		Mixte	10	1
	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	Néonatale	10	1
		Pédiatrique	6	1
	Centre universitaire de santé McGill	Néonatale	14	2
		Pédiatrique	3	0
		Mixte	17	5
	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	Mixte	3	0
		Néonatale	2	0
	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	Mixte	2	1
	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	Mixte	2	2
		Néonatale	1	0
07	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	Mixte	6	2
		Coronarienne	0	0
08	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	Mixte	2	1
		Chirurgicale	3	0
09	CIUSSS de l'Outaouais	Mixte	3	3
10	CIUSSS de l'Abitibi-Témiscamingue	Mixte	0	0
11	CIUSSS de la Côte-Nord	Mixte	0	0
12	CIUSSS de Chaudière-Appalaches	Mixte	2	1
13	CIUSSS de Laval	Mixte	0	0
14	CIUSSS de Lanaudière	Mixte	1	1
15	CIUSSS des Laurentides	Mixte	0	0
16	CIUSSS de la Montérégie-Centre	Mixte	1	1
	CIUSSS de la Montérégie-Est	Mixte	0	0
	CIUSSS de la Montérégie-Ouest	Mixte	0	0

Source : Portail de surveillance bactériémies nosocomiales sur cathéters centraux aux soins intensifs, Infocentre, INSPQ, 21 mars 2019.

¹ En 2018-2019, les données sont partielles et préliminaires (disponibles jusqu'au 21 mars 2019).

Surveillance des bactériémies nosocomiales associées à un accès vasculaire en hémodialyse

La surveillance des bactériémies nosocomiales associées à un accès vasculaire en hémodialyse est obligatoire depuis le 1^{er} avril 2011 pour les établissements de santé ayant une unité d'hémodialyse de dix chaises et plus.

Nombre de bactériémies nosocomiales associées à un accès vasculaire en hémodialyse et nombre de décès dans les 30 jours suivant le diagnostic, par établissement, 2018-2019

Région	Établissement	2018 - 2019	
		Cas	Décès
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	0	0
02	CIUSSS du Saguenay - Lac-Saint-Jean	2	1
03	CHU de Québec - Université Laval	2	0
04	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	4	0
05	CIUSSS de l'Estrie - Centre hosp. univ. de Sherbrooke	5	0
06	Centre hospitalier de l'Université de Montréal	18	0
	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	0	0
	Centre universitaire de santé McGill	15	2
	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	4	1
	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	1	1
	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	2	0
	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	6	0
	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	3	2
07	CISSS de L'Outaouais	9	0
08	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	0	0
09	CISSS de la Côte-Nord	0	0
10	Centre rég. de santé et de serv. soc. de la Baie-James	0	0
11	CISSS de la Gaspésie	0	0
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	3	1
13	CISSS de Laval	5	0
14	CISSS de Lanaudière	9	1
15	CISSS des Laurentides	2	0
16	CISSS de la Montérégie-Centre	14	0
	CISSS de la Montérégie-Est	3	1
	CISSS de la Montérégie-Ouest	7	0

Source : Portail de surveillance des bactériémies nosocomiales associées à un accès vasculaire en hémodialyse, Infocentre, INSPQ, 21 mars 2019.

¹ En 2018-2019, les données sont partielles et préliminaires (disponibles jusqu'au 21 mars 2019).

Surveillance des infections à bactéries à Gram négatif productrices de carbapénémases (BGNPC)

La surveillance des infections attribuables à une BGNPC est obligatoire depuis le 1^{er} avril 2017.

Nombre d'infections à BGNPC et nombre de décès dans les 30 jours suivant le diagnostic, par établissement, 2018-2019

Région	Établissement	2018-2019	
		Cas	Décès
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	1	0
02	CIUSSS du Saguenay - Lac-Saint-Jean	0	0
03	CHU de Québec - Université Laval	1	0
	CIUSSS de la Capitale-Nationale	0	0
	Inst. univ. de cardio et pneumo de Québec	0	0
04	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	1	0
05	CIUSSS de l'Estrie - CHUS	1	0
06	Centre hospitalier de l'Université de Montréal	2	0
	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	0	0
	Centre universitaire de santé McGill	1	0
	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	1	0
	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	0	0
	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	1	0
	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	0	0
	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	2	0
	Institut de cardiologie de Montréal	0	0
07	CISSS de l'Outaouais	0	0
08	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	0	0
09	CISSS de la Côte-Nord	0	0
10	Centre régional de santé et de serv. soc. de la Baie-James	0	0
11	CISSS de la Gaspésie	0	0
	CISSS des Îles	0	0
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	1	0
13	CISSS de Laval	0	0
14	CISSS de Lanaudière	0	0
15	CISSS des Laurentides	3	0
16	CISSS de la Montérégie-Centre	2	0
	CISSS de la Montérégie-Est	0	0
	CISSS de la Montérégie-Ouest	0	0

Source : Portail de surveillance des infections à bactéries à Gram négatif productrices de carbapénémases, Infocentre, INSPQ, 21 mars 2019.

¹ En 2017-2018, les données sont partielles et préliminaires (disponibles jusqu'au 21 mars 2019).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 93

Sommes consacrées par le MSSS et les établissements de santé à la lutte contre les maladies nosocomiales. Indiquer les sommes par établissement, par région et au total.

RÉPONSE NO 93

La prévention et le contrôle des infections (PCI) nosocomiales sont reconnus comme un enjeu important de la sécurité des soins dans les établissements de santé. Depuis la crise du *C. difficile* en 2004, de multiples interventions ont été réalisées.

Le budget pour la lutte aux infections nosocomiales fait partie du budget des établissements publics en santé.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 94

Montant octroyé par le ministère de la Santé et des Services sociaux aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour l'amélioration de la qualité de l'air en 2018-2019, ainsi que les prévisions pour 2019-2020. Indiquer les sommes par établissement, par région et au total.

RÉPONSE NO 94

Montants approximatifs dédiés à l'amélioration de la qualité de l'air en 2018-2019

Région : Numéro	Région	Nom établissement	Montant(\$)*
01	Bas-Saint-Laurent	CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT	610 450
	Total Bas-Saint-Laurent		610 450
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	CENTRE D'HÉBERGEMENT ST-FRANÇOIS INC.	10 751
		CIUSSS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	1 731 515
	Total Saguenay-Lac-Saint-Jean		1 742 266
03	Capitale-Nationale	CENTRE D'HÉBERGEMENT DU BOISÉ LTÉE	-
		CHU DE QUÉBEC - UL	2 071 994
		CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE	3 341 242
		HÔPITAL JEFFERY HALE - SAINT BRIGID'S	307 000
		IUCPQ - UL	1 032 373
		VIGI SANTÉ LTÉE - ASSS03	-
	Total Capitale-Nationale		6 752 609
04	Mauricie et Centre-du-Québec	CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC	4 773 047
	Total Mauricie et Centre-du-Québec		4 773 047
05	Estrie	CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS	2 805 928
		CRDITED DE L'ESTRIE	34 365
		CSSS - INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE SHERBROOKE	815 329
	Total Estrie		3 655 623
06	Montréal	CENTRE DE RÉADAPTATION LETHBRIDGE-LAYTON-MACKAY	132 750
		CENTRE DE SOINS PROLONGÉS GRÂCE DART	-
		CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	-
		CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY	899 495
		CENTRE MIRIAM	17 510
		CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	1 078 046
		CHSLD JUIF DE MONTRÉAL	389 796
		CHU SAINTE-JUSTINE	1 125 324
		CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	755 110
		CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	459 821
		CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	1 205 542
		CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	6 321 831
		CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	6 874 406
		CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE ST-CHARLES	16 040
		GROUPE CHAMPLAIN INC. - ASSS06	530 000
		HÔPITAL MONT SINAÏ	-
		HÔPITAL SANTA CABRINI	1 046 000
		INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	636 777
		INSTITUT NATIONAL DE PSYCHIATRIE LÉGALE PHILIPPE-PINEL	49 894
		INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DOUGLAS	30 520

		LA CORPORATION DU CENTRE HOSP. GÉRIATRIQUE MAIMONIDES	611 500
		L'HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF SIR MORTIMER B. DAVIS	-
		VIGI SANTÉ LTÉE - ASSS06	500 850
	Total Montréal		22 681 211
07	Outaouais	CISSS DE L'OUTAOUAIS	4 628 642
		GROUPE CHAMPLAIN INC. - ASSS07	172 089
		VIGI SANTÉ LTÉE - ASSS07	20 406
	Total Outaouais		4 821 138
08	Abitibi-Témiscamingue	CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1 572 874
	Total Abitibi-Témiscamingue		1 572 874
09	Côte-Nord	CISSS DE LA CÔTE-NORD	475 451
	Total Côte-Nord		475 451
10	Nord-du-Québec	CRSSS DE LA BAIE-JAMES	10 000
	Total Nord-du-Québec		10 000
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	CISSS DE LA GASPÉSIE	-
		CISSS DES ÎLES	698 485
	Total Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		698 485
12	Chaudière-Appalaches	CHSLD CHANOINE-AUDET INC.	-
		CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES	1 761 841
		PAVILLON BELLEVUE INC.	627 748
		VIGI SANTÉ LTÉE - ASSS12	-
	Total Chaudière-Appalaches		2 389 589
13	Laval	CISSS DE LAVAL	1 367 894
		GROUPE CHAMPLAIN INC. - ASSS13	-
		HÔPITAL JUIF DE RÉADAPTATION	30 000
		RÉSIDENTE RIVIERA INC.	-
		VIGI SANTÉ LTÉE - ASSS13	98 633
	Total Laval		1 496 527
14	Lanaudière	CHSLD DE LA CÔTE BOISÉE INC.	-
		CISSS DE LANAUDIÈRE	-
		GROUPE CHAMPLAIN INC. - ASSS14	-
		VIGI SANTÉ LTÉE - ASSS14	115 609
	Total Lanaudière		115 609
15	Laurentides	9040-9764 QUÉBEC INC.	401 367
		CISSS DES LAURENTIDES	2 474 898
		LA RÉSIDENCE DE LACHUTE	371 080
		VIGI SANTÉ LTÉE - ASSS15	46 332
	Total Laurentides		3 293 677
16	Montréal	CISSS DE LA MONTRÉGIE-CENTRE	3 900 406
		CISSS DE LA MONTRÉGIE-EST	2 437 846
		CISSS DE LA MONTRÉGIE-OUEST	1 349 742
		CONSEIL DES MOHAWKS DE KAHNAWAKE	-
		CSSS DU HAUT-SAINT-LAURENT	380 814
		GROUPE CHAMPLAIN INC. - ASSS16	41 304
		VIGI SANTÉ LTÉE - ASSS16	205 865
	Total Montréal		8 315 977
17	Nunavik	CENTRE DE SANTÉ INUULITSIVIK	-
		CENTRE DE SANTÉ TULATTAUVIK DE L'UNGAVA	63 778
		RRSSS DU NUNAVIK	2 684
	Total Nunavik		66 463
18	Terres-Cries-de-la-Baie-James	CCSSS DE LA BAIE JAMES	50 000
	Total Terres-Cries-de-la-Baie-James		50 000
	TOTAL GÉNÉRAL		63 520 995

Source : Actifs+ Réseau, 2 avril 2019

Les prévisions pour 2019-2020 ne sont pas disponibles.

Ces résultats représentent les montants des projets dont le titre contient les mots " ventilation ", " air ", " climatisation " et " humidification ".

Parmi ces projets, ceux ayant le statut "terminé" ou "actif" ont été considérés.

QUESTION NO 95

État de situation concernant la crise des opioïdes.

RÉPONSE NO 95

Le contexte mondial de la consommation de drogues est, depuis quelques années, caractérisé par l'émergence de drogues plus puissantes et par l'usage accru des opioïdes utilisés ou non à des fins médicales. Les médicaments opioïdes sont indiqués pour le traitement de la douleur. La crise des opioïdes qui sévit au Canada se caractérise par une forte hausse de surdoses avec ou sans décès, une plus grande consommation de médicaments opioïdes à des fins médicales, le détournement de médicaments opioïdes à des fins non médicales, l'usage de substances opioïdes illicites et, plus récemment, par l'introduction de fentanyl à des comprimés contrefaits. Le fentanyl est une substance très puissante indiquée pour certains patients ayant le cancer ou en fin de vie.

Entre janvier 2016 et juin 2018, le nombre de décès apparemment liés à la consommation d'opioïdes au Canada est évalué à plus de 9 000 personnes. Pour la période entre janvier et juin 2018, il s'agit de 2 066 décès, dont 195 au Québec. Une personne par jour meurt d'une surdose au Québec actuellement. Le taux de mortalité est estimé à 11,2 décès par 100 000 habitants au Canada. Même si le Québec figure au 12^e rang des 13 provinces et territoires avec un taux de 4,6 décès par 100 000 habitants, son taux est en augmentation.

Au Canada, 72 % des décès accidentels apparemment liés à la consommation d'opioïdes impliquaient le fentanyl ou les analogues du fentanyl alors qu'au Québec, le taux est de 20 %.

Le taux d'hospitalisations liées à une intoxication est de 16,4 pour 100 000 habitants au Canada. Il est plus élevé dans l'ouest du pays, mais beaucoup moins au Québec (9,8).

Le taux le plus faible de doses thérapeutiques quotidiennes par 1 000 habitants pour les 6 opioïdes les plus prescrits en 2016 au Canada (6 110 en moyenne) est observé au Québec (3 601). Le Québec présente, en moyenne, environ la moitié moins de doses thérapeutiques quotidiennes délivrées par ordonnance que les autres provinces.

ACTIONS POSÉES ET À VENIR

Le 25 juillet 2018, la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et le ministre de la Santé et des Services sociaux ont dévoilé la *Stratégie nationale 2018-2020 pour prévenir les surdoses d'opioïdes et y répondre*. Un montant annuel de 15 M\$ est consacré annuellement, sur trois ans, à la mise en œuvre des activités de la Stratégie, en plus de 8 M\$ provenant du *Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028* pour les traitements de la dépendance aux opioïdes.

La Stratégie expose la problématique entourant l'usage des opioïdes, décrit la situation au Québec et énonce les actions principales qui seront mises en œuvre afin de prévenir les surdoses d'opioïdes et les interventions pour y faire face lorsqu'elles surviennent, particulièrement dans le contexte illicite de la consommation de drogues. Les champs d'action pour prévenir les surdoses d'opioïdes et y répondre qui y sont décrits sont :

1. Vigie et surveillance;
2. Interventions concernant la prévention des surdoses, la réponse aux surdoses et la réduction des méfaits;
3. Activités d'information et de sensibilisation;
4. Optimisation des pratiques médicales et pharmaceutiques concernant les opioïdes et le traitement de la douleur;
5. Accès à des services intégrés et adaptés pour les personnes chez qui le traitement d'un trouble de l'usage d'opioïdes nécessite une médication;
6. La formation;
7. Recherche et évaluation.

En cohérence avec la Stratégie, plusieurs actions ont été entreprises. À titre indicatif :

- En vertu de l'article 116 de la Loi sur la santé publique (RLRQ, chapitre S-2.2), le ministre de la Santé et des Services sociaux a déclenché une enquête épidémiologique sur les surdoses d'opioïdes. Cette démarche fournit les leviers pour obtenir de l'information utile à une vigie sanitaire des cas de surdoses d'opioïdes avec ou sans décès, permettant de fournir un portrait de la situation actuelle de la population et de suivre la situation dans le temps. L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a travaillé pour faire en sorte qu'il y ait actuellement cinq indicateurs disponibles pour faire ce suivi. Deux sont en développement et trois en évaluation de la faisabilité.
- Un guide pratique destiné aux intervenants régionaux de santé publique pour les outiller à intervenir en cas de recrudescence de surdoses a été rendu disponible. Une demande a été entreprise par la Table nationale de coordination en santé publique afin de permettre la création d'un réseau de répondants des directions de santé publique (DSPublique) sur les surdoses d'opioïdes.
- La naloxone est accessible gratuitement depuis le 10 novembre 2017 dans toutes les pharmacies du Québec. En 2017, 1 831 trousses ont été remises à des citoyens par les pharmacies communautaires; 7 541 ont été remises en 2018. Par ailleurs, plusieurs régions ont entamé le processus afin que des organismes communautaires, identifiés par les DSPublique, puissent remettre de la naloxone aux personnes plus vulnérables, qui ont de la difficulté à se rendre en pharmacie communautaire. La population peut identifier ces pharmacies et ces organismes communautaires dans le Portail santé et mieux-être du gouvernement du Québec accessible sur le site Web.sante.gouv.qc.ca. Les ambulances ont toutes été équipées de naloxone et la grande majorité des techniciens ambulanciers paramédicaux sont formés pour l'administrer. Des précisions doivent éventuellement être apportées aux centres intégrés et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) quant à la possibilité que les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) puissent remettre de la naloxone aux personnes admises dans leur établissement.
- Les établissements de détention ont tous été provisionnés en naloxone par le ministère de la Sécurité publique (MSP) afin de permettre aux agents correctionnels de l'administrer. Une consultation a aussi été faite par le MSP auprès des services de police pour déterminer leurs besoins en naloxone. Il est prévu que l'achat de naloxone par les services de police sera remboursé par le MSP.
- Un programme de formation sur l'administration de la naloxone pour les intervenants du RSSS a été produit, à la demande du MSSS, par l'INSPQ. Il est disponible depuis la fin de janvier 2019. L'organisme MétadÂme et l'Association des intervenants en dépendance du Québec ont aussi reçu le mandat du MSSS de produire une formation pour les organismes communautaires et celles de pairs aidants. L'offre de formation est faite au niveau national depuis janvier 2019. D'autre part, avec le soutien du MSSS et du MSP, un programme de formation a été développé par l'École nationale de police du Québec à l'intention des intervenants de sécurité publique. Un programme de formation est aussi disponible auprès des pharmaciens communautaires par l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires avec des crédits de formation reconnus par l'Ordre des pharmaciens.
- Le deuxième volet d'une campagne de communication au regard de la problématique des surdoses d'opioïdes s'est déroulé durant le mois de mars 2019 avec, entre autres, des publicités dans les réseaux de télévision, de radios et de sites Internet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 96

Ventilation par région et par mesure des sommes dépensées en 2018-2019 en lien avec la Politique gouvernementale de prévention en santé et de son plan d'action.

RÉPONSE NO 96

La ventilation par mesure et chantiers des sommes dépensées en 2017-2018 en lien avec la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) est disponible dans le tableau 1.

Tableau 1. Ventilation par mesure des sommes dépensées en 2017-2018 pour la mise en œuvre de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS)

Mesures		Dépenses réelles (2017-2018)
1.1	Favoriser l'accès à des services éducatifs à l'enfance aux familles vulnérables sur le plan socioéconomique	0 \$
1.2	Soutenir l'amélioration de la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance	0 \$
1.3	Offrir un programme de soutien aux pratiques parentales adaptées aux différents groupes de population	1 460 000 \$
1.4	Soutenir la réalisation d'actions favorisant la santé et le bien-être des jeunes en contexte scolaire	3 151 000 \$
1.5	Implanter une stratégie visant à améliorer les connaissances et les capacités des personnes en matière de prévention en santé	300 000 \$
2.1	Augmenter l'offre de logements sains et abordables en poursuivant le rythme de rénovation du parc de logements sociaux	0 \$
2.2	Favoriser les actions du milieu visant à maintenir et améliorer la qualité de vie dans les quartiers et les communautés	0 \$
2.3	Favoriser l'accès de l'ensemble de la population à des activités et à des installations extérieures et intérieures contribuant à l'adoption et au maintien d'un mode de vie physiquement actif, en toute saison	2 000 000 \$
2.4	Soutenir les initiatives associées à la santé et au bien-être des aînés dans le cadre de la démarche « Municipalité amie des aînés »	100 000 \$
2.5	Favoriser l'accès à des bâtiments publics proches des milieux de vie qui offrent un environnement sain et salubre	0 \$
2.6	Outiller le milieu municipal afin qu'une analyse des effets potentiels sur la santé soit intégrée de façon plus systématique dans les démarches de planification territoriale	265 000 \$
2.7	Établir des orientations gouvernementales visant à réduire les effets nuisibles du bruit environnemental sur la santé et la qualité de vie de la population	220 000 \$

Mesures		Dépenses réelles (2017-2018)
2.8	Soutenir les intervenants des secteurs du transport et de l'aménagement du territoire dans la mise en place d'initiatives favorisant la mobilité durable	0 \$
2.9	Favoriser une gestion optimale des risques d'origines naturelle et anthropique	270 000 \$
2.10	Élaborer et mettre en œuvre une politique de l'air	568 020 \$
3.1	Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement	240 000 \$
3.2	Améliorer la qualité nutritive des aliments au Québec	628 546 \$
3.3	Promouvoir la santé en milieu de travail par des démarches de type « Entreprise en santé »	1 720 000 \$
3.4	Promouvoir l'adoption de mesures diversifiées favorisant une organisation du travail mieux adaptée aux réalités des familles	0 \$
3.5	Accroître l'offre de logements sociaux et communautaires	0 \$
3.6	Améliorer les conditions de vie des populations autochtones	500 000 \$
4.1	Améliorer la performance des services préventifs offerts à la population	1 100 000 \$
4.2	Mettre en place une stratégie intégrée visant à réduire l'usage d'alcool et de drogues et la pratique des jeux de hasard et d'argent ainsi qu'à limiter les conséquences nuisibles qui y sont associées	991 980 \$
4.3	Mettre en place un ensemble de mesures visant à réduire l'usage des produits du tabac et à protéger les non-fumeurs de l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement	0 \$
4.4	Effectuer une gestion intégrée des antibiotiques afin d'en assurer une utilisation judicieuse dans les secteurs de la santé humaine et de la santé animale	490 000 \$
4.5	Mettre en place une stratégie de soutien à la prévention clinique comprenant un ensemble de mesures visant à outiller les professionnels de la santé et des services sociaux dans leurs pratiques	0 \$
4.6	Renforcer la détection et l'intervention précoce visant les enfants et les jeunes vulnérables	300 000 \$
4.7	Repérer les aînés en perte d'autonomie ou à risque de l'être afin de leur offrir le soutien à domicile nécessaire	510 000 \$
Chantier 1		
	Analyser la pertinence et la faisabilité de diverses mesures permettant de soutenir les proches aidants afin de préserver ou améliorer leur santé et leur qualité de vie	100 000 \$
Chantier 2		
	Explorer la pertinence et la faisabilité de mettre en place, de manière progressive, des mesures plus persuasives concernant la composition nutritive de certaines catégories d'aliments	115 000 \$
Chantier 3		
	Étudier la pertinence et la faisabilité d'instaurer une taxe sur les boissons sucrées, dont les revenus seraient réinvestis dans la prévention	0 \$
Chantier 4		
	Évaluer la pertinence et la faisabilité de soutenir l'offre de repas et de collations de bonne valeur nutritive dans les écoles de milieux défavorisés	0 \$
Chantier 5		
	Recenser les politiques sociales et fiscales, implantées dans d'autres juridictions, qui favorisent une meilleure redistribution de la	50 000 \$

Mesures	Dépenses réelles (2017-2018)
richesse dans la société et analyser leur pertinence et leur faisabilité dans le contexte québécois	
Éléments transversaux	
Soutenir les fonctions du Bureau de coordination et de soutien de la PGPS, l'évaluation et la mobilisation intersectorielle	930 000 \$
Total général	16 009 546 \$

QUESTION NO 97

État de situation concernant la maladie de Lyme.

- a) Suivi du programme de formation des professionnels de la santé sur les formes de la maladie de Lyme, son diagnostic et son traitement.

RÉPONSE NO 97

Contexte

La maladie de Lyme est causée par la bactérie *Borrelia burgdorferi*. Cette bactérie se transmet par la piqûre d'une tique infectée. Il existe plusieurs espèces de tiques présentes au Québec. Toutefois, la seule espèce qui peut transmettre la maladie de Lyme au Québec et dans le nord-est de l'Amérique est la tique *Ixodes scapularis*, aussi appelée « tique du chevreuil » ou « tique à pattes noires ».

Au Québec, les données de surveillance disponibles permettent de confirmer la présence de populations de tiques particulièrement dans les régions sociosanitaires suivantes : l'Estrie, la Montérégie, la Mauricie-Centre-du-Québec et l'Outaouais.

Depuis novembre 2003, la maladie de Lyme est considérée comme une maladie à déclaration obligatoire (MADO) au Québec. Le premier cas de maladie de Lyme acquis au Québec a été déclaré en 2006. De 2006 à 2010, moins de quatorze cas ont été déclarés annuellement. Les premiers cas de maladie de Lyme signalés touchaient des personnes ayant majoritairement contracté l'infection au cours d'un séjour à l'extérieur de la province. Depuis, on observe une progression du nombre de cas qui est passé de 43 en 2012, 179 cas en 2016 à 327 cas en 2017. Également, la proportion de personnes ayant acquis l'infection au Québec a augmenté au cours des dernières années passant de 37 % en 2012 à 76 % en 2017 et 73 % en 2018.

Si elle n'est pas traitée, la maladie de Lyme peut affecter un ou plusieurs systèmes (lésions articulaires, cardiaques, neurologiques, etc.) dans les semaines, les mois ou les années qui suivent l'infection.

Diagnostic

Le diagnostic de la maladie de Lyme repose sur la présence de symptômes compatibles et, dans plusieurs cas, sur la confirmation de la présence d'anticorps dans le sang. La sensibilité et la spécificité des tests sérologiques varient en fonction du stade et de la prévalence de la maladie.

Au Québec, l'approche d'analyse sérologique à deux volets est utilisée pour les tests sanguins sérologiques visant à déterminer la présence d'anticorps contre la bactérie responsable de la maladie de Lyme. Validée pour utilisation au Canada, cette approche comprend :

- un test de dépistage par essai immunoenzymatique (EIA);
- un test de confirmation par transfert Western (WB) (si l'EIA est positif ou équivoque).

L'utilisation des épreuves EIA ou WB de façon indépendante n'est pas recommandée par le Réseau de laboratoire de santé publique du Canada. La dérogation de l'approche à deux niveaux peut conduire à des résultats faussement positifs ou négatifs. L'approche à deux niveaux est

caractérisée par une sensibilité et une spécificité supérieures à celles des tests sérologiques pris individuellement.

Les lignes directrices suivies au Québec pour le diagnostic de la maladie de Lyme respectent les normes internationales actuelles. Elles sont également conformes aux directives adoptées par les autorités de santé publique dans le reste du Canada, aux États-Unis et en Europe. Des professionnels de la santé publique de ces pays craignent que certains laboratoires privés et à but lucratif n'utilisent probablement pas :

- des analyses correctement validées;
- les normes recommandées pour l'interprétation des résultats d'analyse.

Traitement de la maladie de Lyme

La maladie de Lyme se soigne à l'aide d'un traitement avec des antibiotiques. La nature du traitement et sa durée dépendent du stade de l'infection et des atteintes cliniques.

Certaines personnes ont des symptômes qui perdurent plus de six mois après le traitement. Les recherches se poursuivent sur les causes de ces symptômes persistants et les méthodes de traitement.

Il n'existe aucune preuve définitive que les symptômes persistants indiquent une maladie évolutive. L'inflammation postinfectieuse causée par les dommages du processus infectieux pourrait répondre aux médicaments anti-inflammatoires.

Prophylaxie postexposition (Traitement préventif après piqûres)

L'antibioprofylaxie peut être envisagée chez les patients piqués par des tiques dans des zones endémiques aux États-Unis, en Europe ou ailleurs au Canada. En réponse à une demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a réuni un groupe d'experts au cours de 2016-2017 afin d'identifier les circonstances et les secteurs justifiant le recours à la prophylaxie postexposition (PPE) à la suite d'une piqûre de tique survenue au Québec. Un avis scientifique et un outil d'aide à la décision ont été produits en 2017.

Activités de surveillance intégrée

La maladie de Lyme est une MADDO depuis 2003. Tous les cas déclarés sont enquêtés par les directions régionales de santé publique qui recherchent notamment le lieu d'exposition à la tique.

Depuis 1990, le Laboratoire de santé publique du Québec effectue une surveillance passive des tiques (origine animale et humaine) et environ 2 000 tiques (majoritairement d'origine animale) sont ainsi analysées annuellement.

Depuis 2014, l'INSPQ réalise des activités de surveillance active des tiques dans dix régions du Québec. À partir de l'ensemble de ces données, l'INSPQ est en mesure de produire une cartographie du risque d'acquisition de la maladie de Lyme au Québec, de déterminer les zones endémiques et d'identifier les zones d'application de la PPE.

Activités de communication à la population

Depuis 2014, le MSSS effectue des activités de communications afin d'informer les citoyens du Québec des risques de transmission de certaines maladies par les piqûres de tiques, des mesures de protection personnelle à adopter pour diminuer le risque associé à la maladie de Lyme, des gestes à poser lors de piqûre de tiques et des signes et symptômes à observer et nécessitant une consultation médicale. Elles ciblent plus spécifiquement les personnes qui pratiquent des activités extérieures ou sportives dans des lieux où des tiques peuvent se retrouver, les personnes qui vivent dans des zones à risque, les parents de jeunes enfants, les personnes qui travaillent dans des camps de jour et les gestionnaires et employés des parcs. Ces activités s'ajoutent à celles effectuées par les directions régionales de santé publique les plus concernées.

Des informations pour la population sont disponibles sur la plateforme gouvernementale Québec.ca et sont aussi transmises à Service Québec et Info-Santé. Des contacts sont effectués annuellement auprès d'une soixantaine de groupes ou associations qui sont invités à relayer des informations sur la maladie de Lyme auprès de leur clientèle (chasseurs, campeurs, parcs, etc.). Du matériel d'information, tel qu'un dépliant portant sur le retrait de la tique et une affiche portant sur les piqûres de tiques et moustiques, a également été développé et diffusé. Un message radio invitant la population à être vigilante face aux piqûres de tiques et moustiques a été diffusé à l'été 2018 et le sera à nouveau en 2019.

Activités de communication/formation pour les professionnels de la santé

Les professionnels de la santé, notamment les médecins, sont également ciblés par les activités de communication afin de les sensibiliser à la présence de la maladie de Lyme sur le territoire québécois, aux moyens de la prévenir, la diagnostiquer et la traiter.

En plus de mettre à jour les informations sur le site Web du MSSS destinés aux professionnels de la santé, plusieurs activités sont effectuées au cours du printemps et de l'été afin de joindre le plus grand nombre de médecins et les associations de médecins omnipraticiens ou spécialistes les plus concernées. Ces activités visent à ce qu'ils diffusent de l'information sur la maladie de Lyme. Par ailleurs, en réponse aux recommandations issues du rapport produit par la Commission de la santé et des services sociaux à la suite des consultations ayant eu lieu en mars 2018, le MSSS a produit un bilan des activités de communication réalisées en 2018.

Le MSSS a pu financer de nombreux projets portant sur la maladie de Lyme, dont l'élaboration de formations en ligne pour les médecins du Québec, notamment grâce au Fonds vert, dans le cadre des Plans d'action sur les changements climatiques (2006-2012, 2013-2020). Une formation portant spécifiquement sur la maladie de Lyme est disponible sur l'environnement numérique d'apprentissage depuis le mois de septembre 2017. Cette formation sera mise à jour au besoin à la suite de la publication des lignes directrices de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS). Aucune donnée n'est disponible actuellement quant au nombre de professionnels ayant complété cette formation.

Le MSSS veut s'assurer que les professionnels de la santé puissent reconnaître les symptômes précoces et tardifs de la maladie, soient en mesure d'établir le bon diagnostic, sachent dans quelles circonstances les tests diagnostiques doivent être utilisés et connaissent les traitements et les suivis appropriés dans ce contexte. C'est pourquoi il a confié à l'INESSS le mandat d'émettre des recommandations en lien avec le processus diagnostique, le traitement et le suivi de la maladie de Lyme. La première partie des livrables est attendue pour le printemps 2019 et inclura un protocole médical national pour encadrer l'émission d'ordonnances collectives pour la prophylaxie postexposition à la suite d'une piqûre de tiques. Dans sa démarche, l'INESSS a inclus des personnes ayant une suspicion de maladie de Lyme, des patients en suivi et des personnes s'étant rétablies partiellement ou complètement à la suite de la prise en charge. L'Association québécoise de la maladie de Lyme a aussi été consultée.

QUESTION NO 98

Campagne de vaccination régionale contre le méningocoque de sérogroupe B pour les personnes âgées de 2 mois à 20 ans :

- a. Combien de cas de méningocoque de sérogroupe B ont été recensés au cours des cinq dernières années, par année?
- b. Dans quelle(s) région(s) ont-ils été recensés?
- c. Quel bilan le ministre de la Santé et des Services sociaux dresse-t-il de la campagne de vaccination contre les infections invasives causées par le méningocoque de sérogroupe B?
- d. Quel est l'avis du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) quant à l'utilisation de ce vaccin?
- e. Quelles sont les intentions du ministre à cet égard?

RÉPONSE NO 98

a.

Année	Nombre de cas d'infections invasives à méningocoque de sérogroupe B (IIM-B) chez les personnes âgées de 2 mois à 20 ans
2018	16

* Au cours des cinq dernières années (période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018), 116 cas d'infections invasives à méningocoque (IIM) de sérogroupe B ont été déclarés au Québec. Le nombre annuel de cas d'IIM-B a décru graduellement, passant de 29 à 16 cas. Ce recul s'inscrit dans une tendance générale à la baisse des IIM au Québec. Toutefois, la réduction des IIM liées au sérogroupe B a été plus marquée si bien qu'en 2018, ces infections représentent désormais moins de la moitié (48 %) de tous les cas d'IIM déclarés. Au 20 mars 2019, deux cas ont été déclarés depuis le début de l'année, soit 29 % de tous les cas d'IIM rapportés.

- b. Au cours de la période 2014-2018, presque toutes les régions ont rapporté au moins un cas de IIM-B. Seules les régions Nord-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et des Terres-Cries-de-la-Baie-James font exception à cette règle en ne rapportant aucun cas.

Près de 60 % des cas (n= 69) se concentrent dans quatre régions, soit celles de Montréal (n= 20), la Chaudière-Appalaches (n= 19), la Capitale-Nationale (n= 15) et la Montérégie (n= 15).

En 2018, les 16 cas ont été rapportés par onze régions.

- c. La campagne s'est déroulée de mai à décembre 2014. Elle s'est officiellement terminée le 31 janvier 2016 pour rejoindre et offrir la vaccination aux derniers bébés visés, soit ceux nés jusqu'au 31 décembre 2014.

En 2013, sur les 51 cas d'IIM-B rapportés au Québec, 11 (22 %) provenaient de la région Saguenay–Lac-Saint-Jean. Au cours des trois dernières années (2016 à 2018), trois cas ont été rapportés par cette région, soit 5 % de tous les cas d'IIM-B déclarés au Québec durant cette période.

Le bilan épidémiologique réalisé par l'Institut national de santé publique du Québec semble démontrer une efficacité de la campagne de vaccination au-delà des variations naturelles de l'épidémiologie de ces infections. Avis sur la pertinence d'une intervention visant à contrôler une incidence élevée d'infections invasives à méningocoque de séro groupe B dans l'Est-du-Québec.

https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1801_Infections_Invasives_Meningocoque.pdf.

Impact épidémiologique de la campagne de vaccination contre le méningocoque de séro groupe B dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, en 2014 : rapport au 30 juin 2018.

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2491_impact_vaccination_meningocoque_serogroupe_b.pdf

- d. Avis sur la pertinence d'un programme de vaccination universelle avec le vaccin méningococcique protéinique à quatre composantes au Québec :

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2169_pertinence_vaccination_universelle_vaccin_meningococcique.pdf

Avis du Comité sur l'immunisation du Québec sur la pertinence d'une intervention visant à contrôler une incidence élevée d'infections invasives à méningocoque de séro groupe B dans la région de la Chaudière-Appalaches :

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2168_avis_pertinence_controler_infections_meningocoque_chaudiere_appalaches.pdf

- e. Le suivi de la surveillance épidémiologique par la santé publique permettra de juger des effets à plus long terme de cette campagne et de la nécessité de toute future intervention.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 99

État de situation au sujet de la fluoration de l'eau au Québec.

RÉPONSE NO 99

La fluoration de l'eau potable est une mesure de prévention de la carie dentaire reconnue comme étant efficace, sûre et très économique par la communauté médicale et scientifique nationale et internationale. Selon les autorités de santé publique, cette mesure est indispensable afin de diminuer la prévalence de la carie dentaire et les coûts associés, et ce, dans toutes les couches de la société et pour tous les groupes d'âge de la population.

Afin de réduire la prévalence de la carie dentaire et d'optimiser l'exposition de la population au fluorure, différentes mesures sont proposées dans le Programme national de santé publique (PNSP) 2015-2025 afin de promouvoir et de soutenir le développement de politiques publiques favorables à la santé, notamment en matière de fluoration de l'eau potable.

Pour ce faire, différentes actions sont prévues avec le soutien de l'Institut national de santé publique du Québec, dont l'accompagnement des municipalités dans le déploiement de la fluoration de l'eau potable.

Le Programme québécois de fluoration de l'eau potable vise à soutenir financièrement les municipalités souhaitant instaurer la fluoration de l'eau potable. Il découle de la Loi sur la santé publique qui prévoit que le PNSP doit inclure des actions pour inciter à la fluoration de l'eau et que le ministre de la Santé et des Services sociaux peut verser une subvention à tout propriétaire d'une station de traitement de l'eau potable pour instaurer la fluoration. Il fixe aussi les paramètres administratifs liés à l'aide financière accordée ainsi que les normes et les directives d'installation, de fonctionnement et de contrôle de la qualité de la fluoration de l'eau potable.

Malgré ce programme d'aide financière, le déploiement de la fluoration de l'eau potable rencontre, au Québec, d'importantes difficultés. Dans l'ensemble, les municipalités sont réticentes à appliquer cette mesure de santé publique compte tenu de la mobilisation des opposants à la fluoration. Les autorités municipales sont d'avis que c'est au gouvernement de légiférer pour imposer la fluoration et, par conséquent, d'en assumer la responsabilité civile.

Aujourd'hui, moins de 3 % de la population québécoise a accès à l'eau fluorée, comparativement à 75 % pour les résidents des États-Unis, 71 % pour les résidents de l'Ontario et environ 40 % pour l'ensemble du Canada. Seulement cinq municipalités participent actuellement au Programme québécois de fluoration de l'eau potable soit les villes de Châteauguay, Dorval, Lévis (secteur Saint-Romuald), Pointe-Claire et Saint-Georges.

Au Québec, les opposants interviennent activement auprès des municipalités pour faire cesser la fluoration. C'est dans ce contexte que les villes de Richmond, de La Prairie et de Montmagny ont procédé à l'arrêt de la fluoration récemment et que la ville de Trois-Rivières a décidé d'arrêter ses travaux de réfection de son système de fluoration et, par conséquent, de ne plus fluorer son

eau potable. Cette décision des municipalités de procéder à l'arrêt de la fluoration ne peut, sous aucun prétexte, être associée à la reconnaissance d'un risque potentiel de la fluoration de l'eau potable pour la santé en général ou l'environnement.

L'arrêt de la fluoration, et ce, sans entente préalable avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), peut entraîner, pour les villes participantes au Programme québécois de fluoration de l'eau potable, une pénalité financière. Cette pénalité est fixée tenant compte du montant et de la date de l'aide financière accordée pour la fluoration, et ce, selon les taux suivant : moins de 5 ans : 80 % de la subvention à rembourser; de 5 à 9 ans : 50 % de la subvention; de 10 à 19 ans : 25 % de la subvention; 20 ans et plus : aucune pénalité. Selon ces modalités administratives, la ville de Richmond a dû rembourser au MSSS la somme de 127 152 \$, soit 50 % de la subvention accordée (254 304 \$), alors qu'aucune somme n'est exigée à la ville de La Prairie étant donné que la subvention accordée remonte à plus de 20 ans. En ce qui concerne la ville de Trois-Rivières, cette dernière a dû rembourser au MSSS la somme de 240 000 \$, représentant 80 % de l'aide financière accordée. Enfin, pour la ville de Montmagny, une somme de 13 236 \$ a été remboursée au MSSS, représentant 80 % de l'aide financière accordée (16 245 \$).

Une recherche clinique sur la santé buccodentaire des jeunes en lien avec la fluoration de l'eau potable est présentement en cours. La cueillette des données qui s'est déroulée dans les villes de Trois-Rivières, Châteauguay et Montmagny est maintenant complétée. Un rapport sera déposé au cours de la prochaine année et permettra de mieux documenter les bénéfices de la fluoration sur la santé buccodentaire des jeunes Québécois.

De plus, les résultats d'un sondage mené en octobre 2015 à Châteauguay (municipalité fluorée depuis de nombreuses années) par la firme Léger ont révélé que 50 % des Châteauguois interrogés étaient en faveur de la fluoration de l'eau potable.

Enfin, rappelons qu'en avril 2013, la Commission de la santé et des services sociaux a tenu des audiences publiques sur la fluoration de l'eau potable. En conclusion, les membres de la commission ont recommandé :

- que la fluoration de l'eau potable ne soit ni une mesure obligatoire ni interdite;
- que le Programme québécois de fluoration de l'eau potable soit maintenu;
- que les municipalités soient encouragées à rendre disponible la fluoration de l'eau potable, tout en favorisant une plus grande acceptabilité sociale de cette mesure par l'éducation;
- que soit assurée une veille afin de suivre l'évolution des données scientifiques en ce domaine;
- qu'une mise à jour régulière des données probantes soit effectuée et que ces données soient rendues disponibles auprès de la population et auprès de tous les groupes intéressés.

QUESTION NO 100

État de situation sur la norme « Entreprise en santé ». Nombre d'entreprises qui ont présentement cette certification. Nombre d'entreprises qui ont obtenu cette certification depuis la mise en place du programme.

RÉPONSE NO 100

À l'automne 2007, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) s'est engagé dans une démarche visant une certification selon la norme Entreprise en santé (BNQ 9700-800 « Prévention, promotion et pratiques organisationnelles favorables à la santé en milieu de travail »). À la suite de la démonstration en janvier et mars 2010 que les processus et pratiques en place étaient conformes aux exigences de la norme, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a accordé au Ministère, en juin 2010, la certification « *Entreprise en santé* ».

Ensuite, le MSSS a poursuivi ses actions et a fait un pas de plus en avril 2013 en devenant le premier ministère à obtenir la certification *Entreprise en santé - Élite*. Ce niveau d'engagement implique que les interventions et les sphères d'activité touchées soient plus nombreuses et que la santé et le mieux-être sont davantage intégrés dans la culture de l'organisation et dans ses processus de gestion. Le niveau de certification Élite a été confirmé au MSSS lors des audits réalisés en février 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

Cette norme poursuit deux objectifs, soit celui de spécifier un ensemble d'actions qui contribuent de façon significative à la santé des personnes en milieu de travail, et celui de reconnaître les efforts des entreprises au moyen d'une certification.

Les actions ciblées sont intégrées au plan de mise en œuvre annuel et se rattachent à l'une des quatre sphères d'activité reconnues pour avoir un impact significatif sur la santé et le mieux-être du personnel, soit : les pratiques de gestion, l'environnement de travail, la conciliation travail et vie personnelle et les habitudes de vie. Les actions sont déterminées en fonction des besoins exprimés par les employés en plus de s'appuyer sur les bonnes pratiques.

En plus d'avoir été un pionnier dans l'acquisition de la certification Entreprise en santé – Élite, le MSSS est une référence pour plusieurs ministères et organisations qui souhaitent accéder à ce titre. En effet, le 25 octobre dernier, lors de la remise des Prix Distinction 2018 organisée par le Groupe Entreprises en santé pour les employeurs publics et privés du Québec, le MSSS s'est vu octroyer le premier prix dans la catégorie Entreprise Certifiée - Grande entreprise. Le MSSS est donc un exemple pour toutes les entreprises qui souhaitent s'inscrire dans un mouvement prônant le bien-être au travail. Cependant, en ce qui concerne les données sur le nombre d'entreprises qui détiennent cette certification ou qui l'ont obtenue depuis la mise en place du programme, elles ne sont pas connues du MSSS. En effet, cette certification est chapeautée par le BNQ.

QUESTION NO 101

Bilan du Programme national de santé publique.

RÉPONSE NO 101

Implantation du Programme national de santé publique 2015-2025

Le Programme national de santé publique (PNSP), qui couvre la période 2015-2025, propose 55 services répartis selon cinq axes. Un premier axe transversal porte sur la surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants, auxquels s'ajoutent quatre axes d'intervention :

1. Le développement global des enfants et des jeunes;
2. L'adoption de modes de vie et la création d'environnements sains et sécuritaires;
3. La prévention des maladies infectieuses;
4. La gestion des risques et des menaces pour la santé et la préparation aux urgences sanitaires.

C'est à travers la mise en œuvre de ces services que s'exercent les fonctions essentielles de santé publique que sont la surveillance, la promotion de la santé, la prévention des maladies, des problèmes psychosociaux et des traumatismes, ainsi que la protection de la santé de la population.

Un plan d'action régional (PAR) de santé publique a été élaboré par le directeur de santé publique de chaque région sociosanitaire sur la base du PNSP et de plans d'action thématiques précisant les actions et les cibles associées à chaque service (responsabilités partagées entre les paliers national et territorial). Le PAR permet d'adapter les services de santé publique, dans leur mise en œuvre, en fonction des contextes propres à chaque territoire et des besoins des populations locales. Les nouveaux PAR ont été adoptés en 2016 ou 2017 par les conseils d'administration des centres intégrés et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CISSS et CIUSSS) et sont depuis mis en œuvre sous la responsabilité des directeurs de santé publique.

Le suivi de programme fait partie intégrante de la stratégie globale d'évaluation du PNSP et vise à mesurer le degré d'implantation des services de santé publique aux paliers national et territorial, et ce, à des fins de planification, de mise en œuvre ou d'évaluation, incluant la reddition de comptes auprès des autorités ministérielles. Un premier exercice de suivi a présentement cours et permettra d'élaborer en 2020 un bilan du PNSP au terme de son premier cycle d'implantation et d'orienter la mise en œuvre du PNSP pour 2020-2025, et ce, dans une perspective d'amélioration continue de l'action de santé publique.

QUESTION NO 102

Total des sommes investies en santé publique pour 2018-2019 ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 102

Les dernières données disponibles mises à jour sont celles du contour financier 2017-2018.

Sommes investies en santé publique en 2017-2018

	2017-2018 (\$)
RSS 01 Bas-Saint-Laurent	8 483 541
RSS 02 Saguenay--Lac-Saint-Jean	14 858 772
RSS 03 Capitale-Nationale	25 462 852
RSS 04 Mauricie et Centre-du-Québec	23 323 171
RSS 05 Estrie	20 165 009
RSS 06 Montréal	73 675 960
RSS 07 Outaouais	14 465 673
RSS 08 Abitibi-Témiscamingue	9 498 850
RSS 09 Côte-Nord	6 978 535
RSS 10 Nord-du-Québec	2 599 807
RSS 11 Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	6 612 811
RSS 12 Chaudière-Appalaches	14 892 264
RSS 13 Laval	12 225 086
RSS 14 Lanaudière	16 830 225
RSS 15 Laurentides	17 728 824
RSS 16 Montérégie	39 898 455
RSS 17 Nunavik	13 682 988
RSS 18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	2 162 439
TOTAL QUÉBEC	323 545 263

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières par l'Opposition officielle

QUESTION NO 103

Évaluation des coûts directs et indirects liés au tabagisme pour l'État québécois et le réseau de la santé.

RÉPONSE NO 103

Les coûts directs et indirects du tabagisme ont été évalués à plus de 5 milliards de dollars en 2012 au Québec¹. Il s'agit de la donnée la plus récente.

¹ Dobrescu, Alexandru, Abhi Bhandari, Greg Sutherland et Thy Dinh. *Les coûts du tabagisme au Canada*, 2012, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières par l'Opposition officielle

QUESTION NO 104

Financement du programme gouvernemental de lutte contre le tabac 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020. Évaluation des besoins d'indexer ce programme.

RÉPONSE NO 104

Un financement global de 15,68 M\$ a été accordé en 2018-2019 pour le déploiement du Plan québécois de lutte contre le tabagisme (PQLT) 2006-2010 (incluant les crédits de transfert, les salaires et les frais de déplacement). Ce plan est toujours en vigueur actuellement, mais une nouvelle version est en développement. Les principaux investissements réalisés en 2018-2019 sont les suivants :

- 607 600 \$ pour une offre de service aux directions de santé publique en prévention du tabagisme (Conseil québécois sur le tabac et la santé [CQTS]) et le déploiement de projets de prévention du tabagisme chez les jeunes en milieu scolaire;
- 800 000 \$ pour la campagne De Facto axée sur la dénormalisation des produits du tabac au secondaire, au cégep et à l'université (Réseau québécois du sport étudiant [RSEQ]);
- 650 000 \$ pour la réalisation d'une campagne de prévention du tabagisme chez les 11 à 15 ans (RSEQ);
- 975 000 \$ pour un projet de marketing social destiné à prévenir le tabagisme chez un sous-groupe de jeunes ayant un taux de tabagisme élevé et étant le plus à risque de commencer à fumer;
- 450 000 \$ pour la campagne Famille sans fumée (Capsana);
- Poursuite des activités des quelque 150 centres d'abandon du tabac offrant un soutien gratuit pour l'arrêt tabagique (financement inclus dans les crédits régionaux transférés par le ministère de la Santé et des Services sociaux);
- 12,7 M\$ en 2017-2018 pour le financement d'aides pharmacologiques à la cessation tabagique.
- 1,6 M\$ pour l'opération de la ligne téléphonique J'Arrête et du Service de messagerie texte pour arrêter de fumer (Société canadienne du cancer);
- 975 000 \$ pour le fonctionnement des sites Web J'Arrête et *I quit now*, de la page Facebook J'arrête et du Portail Québec sans tabac ainsi que la promotion des services du Plan québécois d'abandon du tabagisme;
- 1,1 M\$ pour l'édition 2019 du Défi j'Arrête, j'y gagne! (Capsana);
- Collaboration de l'Institut national de santé publique du Québec pour la recherche, l'évaluation, la surveillance et le monitoring (700 000 \$/an);
- Élaboration et déploiement d'une campagne de sensibilisation par le CQTS dans le cadre de la Semaine pour un Québec sans tabac (830 000 \$).

Les données reliées à l'investissement prévu pour le déploiement du PQLT en 2019-2020 ne sont pas disponibles. L'augmentation de l'ensemble des coûts de production et de développement nous est rapportée régulièrement par les organismes partenaires qui réalisent les mandats qui leur sont confiés. L'indexation annuelle de ce programme nous apparaît incontournable.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 105

Sommes, ventilées, par année, prévues dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé et de son plan d'action.

RÉPONSE NO 105

	Années financières		Total 2017-2019
	2017-2018	2018-2019	
Total annuel	20 000 000 \$	20 000 000 \$	40 000 000 \$

QUESTION NO 106

État de situation concernant la mise en place d'une réglementation en ce qui concerne la cigarette électronique, incluant le nombre de constats d'infraction émis.

RÉPONSE NO 106

La Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme adoptée en novembre 2015 a assujetti la cigarette électronique à la Loi concernant la lutte contre le tabagisme (RLRQ, chapitre L-6.2). De ce fait, elle est encadrée comme les produits du tabac sous plusieurs aspects tels que la vente, la promotion, la publicité et les commandites, l'usage dans les lieux publics, etc. Il n'est pas possible de connaître précisément le nombre de constats d'infraction pour les fumeurs de cigarettes électroniques versus la cigarette traditionnelle. Par contre, entre la mise en vigueur de la Loi et le 31 décembre 2018, 1247 visites d'inspection ont eu lieu dans les points de vente de cigarette électronique et 3386 constats d'infraction ont été donnés.

Pour plus de détails, vous référer à la Loi concernant la lutte contre le tabagisme.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 107

État de situation, au 31 mars 2019, de la mise en place d'un affichage nutritionnel obligatoire dans les établissements de restauration rapide. Prévisions budgétaires et échéancier pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 107

À l'heure actuelle, il n'est pas prévu d'instaurer un affichage nutritionnel obligatoire dans les établissements de restauration rapide.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 108

État de situation des actions du gouvernement en matière de prévention afin de réduire la consommation de boissons sucrées. Prévisions budgétaires et échéancier pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 108

Les boissons sucrées incluent toutes les boissons non alcoolisées ayant une teneur élevée en sucres libres (boissons gazeuses régulières, boissons à saveur de fruits, boissons pour sportifs, eaux sucrées, boissons énergisantes, jus de fruits 100 % purs, laits et boissons végétales sucrées, thés ou cafés sucrés servis chauds ou froids, etc.). Certaines études ont mis en relation la consommation de boissons sucrées et la prévalence d'embonpoint, d'obésité, de diabète de type 2 et de carie dentaire. Selon les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la Santé, un adulte ou un adolescent ne devrait pas consommer plus de douze cuillères à thé de sucre par jour, et idéalement pas plus de six cuillères à thé. Une cannette de boisson gazeuse contient à elle seule dix cuillères à thé de sucre.

Les boissons sucrées sont les plus grands contributeurs à l'apport en sucre ajouté dans l'alimentation de tous les Québécois âgés d'un an ou plus. Ce sont les jeunes de 15 à 24 ans qui sont les plus grands consommateurs de boissons sucrées au Québec. En effet, près du tiers d'entre eux consomme au moins une boisson sucrée chaque jour. Près d'un adulte sur cinq en consomme quotidiennement (donnée sous-estimée, car l'enquête ne considérait pas toutes les sortes de boissons sucrées). Même chez les tout-petits, la consommation de boissons sucrées s'avère préoccupante.

Comme pour d'autres facteurs de risque modifiables de maladies chroniques, diminuer la consommation de boissons sucrées demande d'investir dans de nombreux secteurs et une diversité de mesures en cohérence avec l'ensemble des objectifs poursuivis. Adopté en 2015 et publié en 2019, le Plan d'action pour réduire la consommation de boissons sucrées et promouvoir l'eau présente neuf mesures de santé publique. Ces mesures s'inscrivent comme une priorité dans le plan d'action thématique tripartite du Programme national de santé publique (2015-2020). La mise en œuvre de ces actions est sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en collaboration avec les directions de santé publique des établissements du réseau de la santé et des services sociaux et l'Institut national de santé publique du Québec. Au cours de la prochaine année, des actions de sensibilisation se dérouleront dans les milieux scolaires et municipaux notamment.

En 2018-2019, le MSSS a investi une somme de 250 000 \$ pour la réalisation d'une campagne de sensibilisation pour encourager la consommation d'eau non embouteillée chez les adolescents. La campagne a été diffusée du 11 au 31 mars 2019, en français et en anglais, dans différents milieux fréquentés par les jeunes (cinémas, arénas et plateformes numériques).

Également, le MSSS a octroyé une aide financière de 150 000 \$ à l'Association pour la santé publique du Québec pour l'édition 2018-2019 de la campagne de sensibilisation *J'ai soif de santé!* Cette aide financière vise la bonification et l'intensification des différentes composantes

de la campagne dans les écoles, les services de garde éducatifs à l'enfance, les camps de vacances et les municipalités. La campagne *J'ai soif de santé!* s'inscrit en complémentarité aux mesures de santé publique sur les boissons sucrées.

Le Plan d'action interministériel 2017-2021 (PAI) de la Politique gouvernementale de prévention en santé 2015-2025 (PGPS) prévoit une action pour la réalisation d'un projet pilote visant la promotion de la consommation d'eau potable non embouteillée (VisezEau®) en milieu scolaire et l'évaluation de la pertinence d'un déploiement élargi. Pour cette action, le MSSS a octroyé une aide financière au Centre hospitalier universitaire de Québec – Université Laval de 500 000 \$ pour l'exercice financier 2018-2019. Cette aide financière s'inscrit dans le budget annuel totalisant 20 M\$ pour la réalisation des diverses mesures du PAI, conformément à ce qui a été annoncé lors du discours du budget 2017-2018.

Pour l'ensemble des quatre années du PAI, il est prévu qu'un montant total de 1 500 000 \$ soit accordé pour la mise en œuvre de cette action.

La PGPS prévoit également la mise en place d'un chantier interministériel afin d'étudier la pertinence et la faisabilité d'instaurer une taxe sur les boissons sucrées, dont les revenus seraient investis en prévention.

Les données 2019-2020 ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 109

État de situation en matière d'écart de financement interrégional, en dollars et en pourcentage, par région sociosanitaire et par programme.

RÉPONSE NO 109

Pour résorber les écarts de richesse relative, 300 M\$ ont été financés dans les établissements concernés à partir de 2018-2019.

La réponse à cette question pour l'exercice financier 2017-2018 est fournie en annexe.

Réponse no 109

LES ÉCARTS PAR PROGRAMME-SERVICES 2017-2018

et l'écart relatif par rapport à la dépense de référence

Région	Services généraux	Santé physique	Santé mentale	Santé publique	Soutien à l'autonomie des PA	Déficience intellectuelle et TSA	Déficience physique	Dépandances	Jeunes en difficulté	TOTAL programmes-services	Écart relatif
RSS 01 Bas-Saint-Laurent	5 304 497 \$	9 922 238 \$	2 004 243 \$	(1 489 706 \$)	(10 476 545 \$)	502 648 \$	5 736 207 \$	490 164 \$	4 043 613 \$	16 037 359 \$	3,4%
RSS 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	3 580 073 \$	1 890 473 \$	3 766 345 \$	1 995 681 \$	(13 112 483 \$)	4 912 985 \$	6 793 916 \$	856 088 \$	5 685 769 \$	16 368 846 \$	2,8%
RSS 03 Capitale-Nationale	17 894 826 \$	15 221 917 \$	31 393 215 \$	559 297 \$	(10 514 318 \$)	2 409 748 \$	9 370 882 \$	2 168 584 \$	4 218 482 \$	72 722 633 \$	4,1%
RSS 04 Mauricie et Centre-du-Québec	(3 421 022 \$)	(29 476 883 \$)	(6 967 500 \$)	2 818 530 \$	(15 703 893 \$)	1 998 603 \$	1 659 206 \$	2 169 078 \$	6 823 368 \$	(40 100 513 \$)	-3,9%
RSS 05 Estrie	4 136 522 \$	(13 138 845 \$)	(18 658 817 \$)	824 514 \$	(13 122 803 \$)	(2 987 481 \$)	3 244 015 \$	100 340 \$	4 719 406 \$	(34 883 151 \$)	-3,7%
RSS 06 Montréal	(18 614 612 \$)	60 827 293 \$	35 928 148 \$	9 095 616 \$	85 931 306 \$	10 743 696 \$	2 225 596 \$	(651 883 \$)	(30 182 342 \$)	155 302 816 \$	3,0%
RSS 07 Outaouais	3 402 933 \$	3 127 171 \$	(7 845 663 \$)	(1 483 044 \$)	(3 379 634 \$)	(4 749 471 \$)	119 514 \$	(1 778 234 \$)	(3 297 066 \$)	(15 883 494 \$)	-2,7%
RSS 08 Abitibi-Témiscamingue	1 807 616 \$	(6 074 135 \$)	(59 194 \$)	179 848 \$	4 409 840 \$	3 477 284 \$	4 378 923 \$	963 908 \$	2 872 024 \$	11 956 114 \$	3,7%
RSS 09 Côte-Nord	388 464 \$	1 753 370 \$	481 807 \$	(1 837 974 \$)	2 709 685 \$	(804 620 \$)	(101 116 \$)	236 954 \$	3 312 266 \$	6 138 837 \$	2,6%
RSS 10 Nord-du-Québec											
RSS 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 860 854 \$	10 488 550 \$	1 431 027 \$	(14 695 \$)	(1 160 598 \$)	(1 176 405 \$)	2 117 560 \$	753 446 \$	1 455 883 \$	15 755 622 \$	7,0%
RSS 12 Chaudière-Appalaches	3 299 252 \$	(22 418 537 \$)	(2 754 170 \$)	1 999 446 \$	(13 141 851 \$)	11 817 798 \$	(210 304 \$)	1 386 869 \$	3 594 746 \$	(16 426 751 \$)	-2,3%
RSS 13 Laval	209 778 \$	(5 983 955 \$)	9 096 682 \$	(1 477 522 \$)	(3 279 045 \$)	(1 290 590 \$)	(653 315 \$)	775 457 \$	(5 298 550 \$)	(7 901 059 \$)	-1,3%
RSS 14 Lanaudière	(5 113 792 \$)	(5 122 126 \$)	(4 613 384 \$)	(2 759 507 \$)	16 574 306 \$	(6 770 598 \$)	(4 588 659 \$)	(1 972 805 \$)	(3 640 479 \$)	(18 007 041 \$)	-2,6%
RSS 15 Laurentides	(5 795 614 \$)	(551 760 \$)	(10 748 510 \$)	(3 700 855 \$)	(21 246 418 \$)	(3 076 023 \$)	(4 890 142 \$)	(2 168 555 \$)	7 674 219 \$	(44 503 659 \$)	-5,2%
RSS 16 Montérégie	(8 939 775 \$)	(20 464 770 \$)	(32 454 229 \$)	(4 709 629 \$)	(4 487 548 \$)	(15 007 574 \$)	(25 202 285 \$)	(3 329 410 \$)	(1 981 340 \$)	(116 576 560 \$)	-5,9%
RSS 17 Nunavik											
RSS 18 Terres-Cries-de-la-Baie-James											
TOTAL des écarts positifs	41 884 814 \$	103 231 012 \$	84 101 466 \$	17 472 932 \$	109 625 136 \$	35 862 762 \$	35 645 820 \$	9 900 886 \$	44 399 776 \$	294 282 228 \$	1,8%
TOTAL des écarts négatifs	(41 884 814 \$)	(103 231 012 \$)	(84 101 466 \$)	(17 472 932 \$)	(109 625 136 \$)	(35 862 762 \$)	(35 645 820 \$)	(9 900 886 \$)	(44 399 776 \$)	(294 282 228 \$)	

N.B. : écarts positifs = surplus relatif de ressources.
écarts négatifs = manque relatif de ressources.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 110

État d'avancement des travaux liés au plan d'action pour la santé des populations nordiques

RÉPONSE NO 110

Le 16 août 2012, le gouvernement du Québec a procédé, à Chisasibi, à la signature d'une nouvelle convention intitulée *Convention établissant un cadre financier et des règles de financement applicables au fonctionnement du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James* pour la période 2013-2018 (Convention). Cette Convention vise l'autonomie de la nation crie par le développement et l'amélioration des services de santé et services sociaux assurés par le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James (CCSSSBJ). Elle permet d'ajuster l'offre de service à la demande grandissante d'une population présentant une forte croissance démographique.

La Convention comprend une annexe intitulée *Cadre financier et règles de financement applicables au Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James 2013-2018*.

L'allocation générale de base pour les services de santé et services sociaux cris est prévue pour financer le fonctionnement courant du CCSSSBJ pour la prestation de ses services. Lors de la signature de la Convention, l'allocation générale de base pour 2013-2014 a été établie à 120 756 938 \$. À cette allocation s'ajoute annuellement une enveloppe récurrente de développement pour la réalisation des objectifs de l'année antérieure. L'enveloppe totale de développement est de 40 725 158 \$ de 2013 à 2018 (cinq ans). Concernant le volet des immobilisations, pour chacun des exercices de 2013-2014 à 2019-2020, une allocation de 41 150 000 \$ est prévue. Cette enveloppe totalise au maximum 288 050 000 \$.

En matière de développement de services, la Convention vise essentiellement à consolider l'offre de service des Centres Miyupimaatisiun communautaires (CMC) qui offrent toute la gamme des services de première ligne à la population de chaque communauté. La Convention permet également le recrutement de personnel professionnel en santé et services sociaux dans le but d'améliorer les services de santé courants, les services d'urgence et les corridors de services pour les services spécialisés et ultraspecialisés. Elle vise aussi le développement des services offerts aux jeunes en difficulté et à leur famille, l'amélioration des services offerts aux mères et à leurs jeunes enfants, y compris ceux permettant aux mères de donner naissance à leurs enfants plus près de leurs communautés. La Convention prévoit aussi l'amélioration des services de prévention et de santé publique et de l'offre de service aux personnes avec une déficience physique ou intellectuelle.

Prolongation de la Convention

Le cadre financier s'applique pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2018 (cinq ans) à l'exception des éléments concernant les investissements destinés aux immobilisations, lesquels s'appliquent jusqu'au 31 mars 2020 (sept ans). La Convention prévoit que les parties se réunissent à partir du 1^{er} avril 2017 pour débiter la négociation d'un nouveau cadre financier 2018-2019 à 2023-2024.

Mécanisme de suivi de la Convention

Un comité de suivi doit siéger régulièrement durant toute la durée de la Convention. Il est chargé de veiller à ce que soient revus et respectés les engagements inhérents à la Convention.

Plans d'action

Les plans d'action annuels élaborés par le CCSSSBJ précisent les buts, les objectifs, les indicateurs de performance et les résultats attendus pour chacune des priorités identifiées par le CCSSSBJ en matière de santé et de services sociaux. Ces plans d'action sont déposés au comité de suivi entre les mois d'avril et juin de chaque année.

Le Plan d'action 2018-2019 a été approuvé par le MSSS, qui a accepté de réserver les crédits nécessaires à la réalisation des priorités d'actions identifiées par le CCSSSBJ totalisant 2,5 M\$.

Entente avec les Inuits

Le MSSS et la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN) ont signé, le 6 mars 2009, une entente convenant « [...] de mettre sur pied un comité dont l'objet est principalement de discuter de questions relatives à la prestation des services de santé et de services sociaux pour la population du Nunavik » et d'aboutir à « [...] la conclusion d'un accord entre les parties d'ici le 31 mars 2010 ». Depuis, le MSSS et la RRSSSN se sont dotés d'une structure de fonctionnement en comités ainsi que d'un plan de travail en vue de répondre au plan stratégique régional 2009-2010 à 2015-2016 en services de santé et services sociaux au Nunavik. À cet effet, les mesures évoquées au plan stratégique régional ont été reçues par le MSSS en juin 2009.

Le plan mise essentiellement sur le développement de services psychosociaux et de santé de première ligne et sur le renforcement des capacités des communautés et de leurs résidents à prendre en charge leur santé et leur bien-être.

Il mise également sur une organisation locale (chaque communauté) sous-régionale (côte de l'Hudson et côte de l'Ungava) ou régionale, selon la nature du service à offrir. Le recours à la région de Montréal est également considéré pour les services spécialisés non disponibles sur le territoire du Nunavik. La formation et le développement du personnel et l'augmentation du personnel inuit sont des éléments clés du développement recherché.

Le 5 juillet 2010, le premier ministre a annoncé à Kuujuaq la conclusion de la *Convention sur la prestation et le financement des services de santé et des services sociaux du Nunavik 2009-2016*. Cette entente prévoit un rehaussement des budgets de fonctionnement 74,4 M\$ aux termes de l'entente pour atteindre 167,5 M\$ annuellement et des investissements capitalisables de 280 M\$ pour la durée de l'entente. L'entente a été signée le 15 février 2011. Un comité de suivi a été mis en place pour suivre les développements qui seront inscrits dans des plans d'action annuels. Un premier plan d'action 2011-2012 a été déposé en juillet 2011 et entériné par la RRSSSN et le MSSS. Depuis, chaque année la RRSSSN dépose au MSSS son plan d'action annuel ciblant les priorités pour l'année en cours. La Convention, à la suite d'une demande adressée au MSSS, a été prolongée jusqu'au 31 mars 2018.

Un comité a été mis en place afin de négocier la signature d'une nouvelle Convention pour la période 2018-2019 à 2024-2025. Les négociations sont présentement en cours entre le MSSS et la RRSSSN.

Mécanisme de suivi de la Convention

Un comité de suivi siège régulièrement durant toute la durée de la Convention. Il est chargé de veiller à ce que soient revus et respectés les engagements inhérents à la Convention.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 111

Nombre d'interventions du ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de l'article 54 de la *Loi sur la santé publique*. Spécifier les dossiers dans lesquels il est intervenu, les dates et les avis fournis.

RÉPONSE NO 111

1. Nombre d'interventions en 2018-2019

En 2018-2019, **270** demandes d'avis ont été transmises au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en vertu de l'article 54 de la Loi sur la santé publique (RLRQ, chapitre S-2.2).

Les demandes d'avis ont porté sur :

- des projets de loi (14);
- des projets de règlement (20);
- des documents d'orientation (politique, stratégie, plan d'action, programme, directive, etc.) (46);
- des décrets (190).

Les 190 décrets concernaient :

- l'entrée en vigueur de lois ou dispositions législatives (5);
- l'entrée en vigueur de règlements et de règles (44);
- l'approbation de documents d'orientation (politique, stratégie, plan d'action, programme, etc.) (24);
- la délivrance de certificats d'autorisation de projets (32);
- le financement d'organismes, de projets ou de services (66);
- l'approbation d'ententes de services ou de partenariats (17);
- autres (2).

2. Types de commentaires émis par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) suite aux demandes de consultation

Les commentaires émis par le MSSS relativement aux dossiers soumis lors de la demande officielle par le ministère du Conseil exécutif ou les ministères et organismes promoteurs sont de différents types :

- Demandes d'avis pour lesquelles le MSSS n'avait aucun commentaire à formuler : 233;
- Demandes d'avis pour lesquelles le MSSS a émis des commentaires (ajout d'information complémentaire, préoccupation exprimée, mesure d'atténuation proposée, etc.) : 37.

Il appartient à chacun des ministères et organismes promoteurs des projets d'assurer les suivis nécessaires.

QUESTION NO 112

État de situation au sujet de la ligne 1 866 APPELLE (nombre d'appels reçus, nombre d'appels demeurés sans réponse, coûts engendrés, etc.) :

- a. Nombre de régions où les appels au 1 866 APPELLE sont transférés au service 811. Prévisions à court, à moyen et à long termes.
- b. Nombre de régions où le transfert au service 811 permet de parler directement à un intervenant.
- c. Économies anticipées à l'échelle du Québec par cette mesure.
- d. Procédure transmise par le MSSS aux CISSS et aux CIUSSS dans le cadre de cette mesure.

RÉPONSE NO 112

La ligne provinciale d'intervention téléphonique en prévention du suicide 1 866 APPELLE consiste à offrir à toute la population une réponse téléphonique accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. La ligne est programmée à partir des indicatifs régionaux qui servent à basculer automatiquement l'appel vers un centre désigné et selon un horaire jour/heure/congé. Les centres de prévention du suicide (CPS) sont les principaux centres de réponse téléphonique désignés de la ligne ainsi que le service de consultation téléphonique psychosociale 24/7 (Info-Social).

Année 2018 (1^{er} janvier au 31 décembre 2018)

Total des appels reçus : 48 969

Total des appels non répondus : 1 103

Pourcentage d'appels non répondus : 2,25 %

Concernant les coûts engendrés, la majorité de ceux-ci sont inclus dans le financement pour la mission globale des organismes communautaires (PSOC) concernés ou dans le budget global de l'établissement pour Info-Social.

- a) Les centres intégrés de santé et services sociaux (CISSS) et les centres intégrés universitaires de santé et services sociaux (CIUSSS) ont la responsabilité de mandater sur leur territoire l'organisation qui assurera la réponse 24 heures/7 jours de la ligne 1 866 APPELLE dans le respect des standards ministériels. Dans la grande majorité des régions, ce sont les CPS qui ont été mandatés pour offrir la réponse téléphonique 1 866 APPELLE, sauf dans le cas de trois régions, soit Chaudière-Appalaches, l'Outaouais et l'Estrie, où c'est le service Info-Social qui offre en tout ou en partie la réponse à la ligne 1 866 APPELLE.
- b) Pour la région de l'Estrie, la personne qui compose le 1 866 APPELLE obtient une réponse directe d'un intervenant sans triage ni message d'accueil. Pour les régions de Chaudière-Appalaches et de l'Outaouais, lorsque la personne compose le 1 866 APPELLE, un

message enregistré lui demande d'appuyer sur l'option 2 si elle est en situation de crise et elle obtient une réponse d'un intervenant.

- c) Aucune économie n'est anticipée. L'objectif est d'optimiser dans son fonctionnement global, à l'échelle provinciale, la réponse aux personnes suicidaires et à leurs proches qui composent le 1 866 APPELLE et ainsi permettre d'éviter plus efficacement les suicides ou les tentatives de suicide. Depuis l'arrivée des orientations et des standards, le fonctionnement et les taux de réponse de la ligne se sont grandement améliorés.

Tous les centres mandataires sont maintenant régis par des standards d'accès, de continuité, de qualité, d'efficacité et d'efficience.

- d) En 2014, lors de la diffusion des standards, le MSSS précisait aux présidents-directeurs généraux des agences de la santé et des services sociaux de l'époque qu'ils :
- assument leurs responsabilités liées à ce service sur le plan régional en s'assurant que les standards fixés soient mis en place et respectés, qu'ils réalisent le suivi ainsi que la reddition de comptes s'y rattachant et qu'ils l'inscrivent systématiquement dans leurs rapports de gestion;
 - analysent la situation du ou des centres désignés sur leur territoire qui assurent actuellement la réponse à la ligne provinciale d'intervention téléphonique en prévention du suicide, identifient une seule organisation par région responsable d'offrir ce service et lui confie un mandat régional à cet effet;
 - s'assurent que l'établissement ou l'organisme mandaté réponde aux critères ministériels d'accessibilité, de continuité, de qualité, d'efficacité et d'efficience convenus dans le cadre de ce mandat.

Selon leur organisation régionale, ce sont les CISSS ou les CIUSSS qui déterminent le mandataire qui assurera la réponse à la ligne 1 866 APPELLE.

Depuis 2018, des travaux visant à doter tous les centres mandataires 1 866 APPELLE d'un nouveau système téléphonique sont en cours. Il s'agit d'une nouvelle téléphonie plus performante qui permettra de minimiser les risques et qui offrira les plus hauts standards en termes de fiabilité, améliorant ainsi l'accessibilité et la qualité des services à la clientèle. Cette nouvelle solution permettra également d'avoir accès à de nouvelles fonctionnalités liées aux nouvelles technologies.

QUESTION NO 113

État de situation quant au développement d'une stratégie numérique en prévention du suicide, tel que cela a été annoncé en octobre 2017.

RÉPONSE NO 113

Le 29 mars 2017, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) octroyait à l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) une subvention de 5 M\$ pour soutenir le développement et la mise en œuvre d'une stratégie en prévention du suicide par l'utilisation des nouvelles technologies pour le Québec.

Le MSSS a choisi de suivre de près les recommandations issues du rapport *Utiliser les nouvelles technologies pour prévenir le suicide : perspectives d'avenir pour le Québec*, déposé en 2014 par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS). Ce dernier avait réalisé le rapport en collaboration avec un ensemble d'acteurs de la prévention du suicide.

Ce projet vise à soutenir le déploiement et l'évaluation d'une stratégie en prévention du suicide par l'utilisation des nouvelles technologies pour le Québec. Une attention particulière sera portée aux groupes vulnérables présentant des taux de suicide élevés (ex. : hommes, autochtones) et les approches seront adaptées à la réalité québécoise. Le projet comportera différents volets, soit :

- informer à propos du suicide (ex. : pour les proches qui sont inquiets et qui cherchent de l'information fiable);
- repérer les personnes suicidaires (ex. : dans des lieux d'échanges virtuels), notamment celles qui ne sont pas rejointes par les services et les diriger vers des ressources d'aide;
- offrir de l'aide à la personne suicidaire qui répond moins bien aux ressources traditionnelles (ex. : offrir une aide individuelle par clavardage ou par courrier électronique).

ACTIONS POSÉES ET À VENIR

Avril 2017 :

- Signature de la convention d'aide financière entre le MSSS et l'AQPS.

Mai 2017 :

- Signature de l'addenda à la convention d'aide financière qui précise les modalités d'investissement sur les sommes octroyées et l'utilisation des intérêts générés par ces placements.
- Un chargé de projet a été embauché par l'AQPS pour diriger les travaux de la stratégie.
- Un groupe de travail a été constitué composé de représentants de l'AQPS, du MSSS, du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, d'experts en prévention du suicide et en intervention ainsi que d'un spécialiste en nouvelles technologies. Le rôle de ce groupe est notamment d'analyser, de cibler et de définir davantage les interventions en prévention du suicide à

privilégier pour ce projet. De mai 2017 à février 2018, le groupe de travail s'est rencontré à six reprises.

Juin 2017 :

- L'AQPS a déposé un plan de mise en œuvre de la stratégie au MSSS.

Octobre 2017 :

- Annonce publique de la stratégie par madame Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, en compagnie de l'AQPS.

Août 2017 à décembre 2017 :

- Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS a réalisé une démarche de consultation auprès des acteurs clés de la prévention du suicide. Objectif : dresser le portrait des pratiques numériques actuelles en prévention du suicide et identifier les besoins des acteurs terrains à cet égard. Plus de 1100 questionnaires, professionnels de la santé et intervenants psychosociaux ont été consultés au cours de cette démarche.
- Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, en collaboration avec une firme de communication, a réalisé un sondage auprès de la population. L'objectif était d'identifier les besoins de la population par rapport à la prévention du suicide via Internet et les médias sociaux et à évaluer l'acceptabilité sociale de différents services numériques pouvant être développés en prévention du suicide. Plus de 3239 répondants ont été consultés lors de ce sondage.
- Une mise à jour du rapport *Utiliser les nouvelles technologies pour prévenir le suicide : une voie d'avenir pour le Québec* (CIUSSS Estrie CHUS, 2014) fut effectuée par le Centre de recherche et d'intervention sur le suicide, enjeux éthiques et pratiques de fin de vie (CRISE). L'objectif était d'identifier des pratiques numériques prometteuses en prévention du suicide.

La triangulation des informations provenant de la recension des écrits, des consultations et du sondage ont permis à l'AQPS d'élaborer une proposition innovante pour le développement d'une plateforme numérique dédiée à la prévention du suicide. Cette plateforme d'intervention intégrera une variété de pratiques numériques prometteuses en prévention du suicide : un service d'intervention par clavardage et texto; des groupes de soutien en ligne; un service d'orientation et de références permettant l'identification des ressources pertinentes aux besoins de l'utilisateur; un module d'auto-évaluation permettant le repérage et la prise en charge d'individus présentant une dangerosité suicidaire; une application mobile contenant un plan de sécurité virtuel ainsi que différents outils de monitoring et d'autogestion de la santé mentale.

Travaux en cours :

- Développement de l'infrastructure technologique de la plateforme Web, incluant l'arrimage avec la nouvelle solution technologique (incluant la téléphonie) actuellement en implantation par le MSSS.
- Développement de la section « Informations, éducation et sensibilisation » du portail Web destiné au grand public, dont les outils qui y seront éventuellement rendus disponibles.
- Développement et implantation du service d'intervention par clavardage et texto : plateforme d'intervention, recrutement et formation des intervenants (un appel d'intérêt pour l'opération de ce service d'intervention a été lancé en octobre 2018, au terme duquel trois centres de prévention du suicide (CPS) ont été sélectionnés).

Travaux à venir :

- Embauche ou identification des intervenants des CPS qui feront l'intervention en ligne et développement de leurs compétences.
- Développement et implantation des groupes de soutien en ligne.
- Développement et implantation des outils de repérage, d'orientation, de références et de prise de rendez-vous en ligne ainsi que l'application mobile et des outils virtuels de monitoring et d'autogestion de la santé mentale.
- Développement des mécanismes d'évaluation, d'implantation et d'impacts de la stratégie numérique.
- Développement de partenariats avec les grands acteurs du numérique afin de développer des passerelles virtuelles entre leurs espaces virtuels (ex. : réseaux socionumériques, moteurs de recherche) et la plateforme d'intervention en prévention du suicide.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 114

Subventions octroyées aux centres de prévention du suicide (au national et par région) en 2018-2019 ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 114

La réponse à cette question est fournie dans le tableau ci-joint.

Les prévisions pour 2019-2020 ne sont pas disponibles.

Soutien financier des centres de prévention suicide

Région	Organisme	# SBFR	2018-2019 *
1	Cent. prév.suic.Bas-St-Laurent	0569-0904	947 116 \$
	Centre prevention suicide KRTB	0569-0938	201 461 \$
Total région 1 :			1 148 577 \$
2	Centre prévention suicide Sagu	0411-9731	796 106 \$
Total région 2 :			796 106 \$
3 (national)	Arc-En-Ciel, org. santé mentale	0568-8429	752 142 \$
	Ass. québécoise prév. suicide	0673-4446	262 944 \$
	Cen. prév. suicide Charlevoix	0572-5395	266 903 \$
	Centre prévention suicide Qc	0339-5381	1 075 408 \$
Total région 3 :			2 357 397 \$
4	Accalmie prévention suicide	0733-4725	853 137 \$
	Cen. prév. suicide Arth.-Éra	0570-9050	185 361 \$
	Cent.écoute prév.suicide Drumm.	0385-7984	185 956 \$
Total région 4 :			1 224 454 \$
5 (national)	Cent. prév. suicide Haute-Yam.	0371-3989	426 726 \$
	JIVI prév.suicide-Estrie	0475-7852	438 510 \$
	Regr. ctres prév. suicide Qc	0734-2173	40 000 \$
Total région 5 :			905 236 \$
6	Suicide-Action Montréal	0364-4911	866 459 \$
Total région 6 :			866 459 \$
7	Centre d'aide 24/7	0535-7421	724 773 \$
	Suicide Détour	0618-4014	128 786 \$
Total région 7 :			853 559 \$
8	Besoin d'aide 24/7 (CPS A-O)	0570-9241	298 705 \$
	Cent. prév. suic. Malartic	0603-8376	47 476 \$
	Centre prév. suic. Senneterre	0603-8384	48 684 \$
	Centre prév. suicide Amos	0603-8350	90 118 \$
	Centre prév. suicide R-N	0374-2285	124 840 \$
	Centre prév. suicide Vallée Or	0452-8386	101 140 \$
	CPS Abitibi Ouest (Ligne interv. tél. prév.suic.)	0603-8368	76 571 \$
	CPS Témiscamingue/prév. suicide	0603-8392	62 258 \$
Total région 8 :			849 792 \$
9	Centre prévention suicide C-N	0570-6932	444 140 \$
Total région 9 :			444 140 \$
10	Com. prév.-suicide Lebel Quévi	0570-5330	95 857 \$
Total région 10 :			95 857 \$

12	Cent. écoute prév. suicide B-Etc	0428-2877	49 238 \$
Total région 12 :			49 238 \$
14	Centre prévention suicide	0655-6690	619 432 \$
Total région 14 :			619 432 \$
15	Cent. prévention le Faubourg	0570-2097	607 443 \$
Total région 15 :			607 443 \$
16	Cent. prév.suicide H-Richelieu	0568-7710	419 576 \$
	Cent.crise. prév. La Traversée (CPS Pierre Saurel)	0657-3141	411 420 \$
Total région 16 :			830 996 \$
Total provincial :			11 648 686 \$

** Selon le système budgétaire financier régionalisé (SBFR) au 31 mars 2019. Exclu le soutien via les programmes à fonds dédiés tel que "Joueurs patho".*

QUESTION NO 115

Concernant le suicide, fournir :

- les sommes investies dans la prévention du suicide chez les 50 à 64 ans;
- le nombre de sentinelles pour la prévention du suicide qui ont été formées afin de venir en aide aux personnes de 50 à 64 ans;
- les sommes investies spécifiquement pour la mise en place du programme des Sentinelles par année depuis sa création; notamment pour les aînées.

RÉPONSE NO 115

Les sommes investies dans la prévention du suicide chez les 50 à 64 ans

La prévention du suicide est une mesure universelle pour laquelle des interventions sont déployées pour toute la population, sans distinction au regard des personnes âgées de 50 à 64 ans. Les données concernant cette tranche d'âge ne sont pas disponibles.

Le nombre de sentinelles pour la prévention du suicide qui ont été formées afin de venir en aide aux personnes de 50 à 64 ans

Au Québec, en moyenne, près de 2 000 sentinelles sont formées par année. Les données concernant cette tranche d'âge ne sont pas disponibles.

Les sommes investies spécifiquement pour la mise en place du programme Sentinelles par année depuis sa création, notamment pour les aînés

Les données concernant cette tranche d'âge ne sont pas disponibles.

Par ailleurs, les sommes suivantes ont été investies pour l'implantation des réseaux de sentinelles en prévention du suicide :

- 1,4 M\$ a été investi dans le contexte de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009.
- Un projet de l'Association québécoise des retraités(es) des secteurs public et parapublic (AQRP), financé par le ministère de la Famille et des Aînés (400 000 \$ sur quatre ans), a été mis en place en 2008. Dans le cadre de ce projet, l'AQRP organisait à l'échelle provinciale une série de conférences de sensibilisation à la prévention du suicide chez les baby-boomers de 50 à 64 ans. Le projet s'est terminé en octobre 2012.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 116

Évaluation de coûts, d'économies, et analyse d'impact sur la possibilité de permettre la vaccination grippale administrée par les pharmaciens.

RÉPONSE NO 116

Les vaccins anti-grippaux ne peuvent être administrés par les pharmaciens dans le cadre législatif actuel.

Les évaluations de coûts et les analyses d'impacts ne pourraient être fournies tant que les honoraires des pharmaciens prévus pour ce service n'auront pas préalablement fait l'objet d'une négociation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 117

Nombre d'infirmières ayant vacciné contre la grippe.

RÉPONSE NO 117

L'information n'est pas disponible.

QUESTION NO 118

Coût total de la campagne de vaccination :

- a. publicité;
- b. location de salles;
- c. personnel infirmier;
- d. temps supplémentaire;
- e. cliniques de grippe;
- f. etc.

RÉPONSE NO 118

- a. publicité
Le budget consenti à la campagne publicitaire pour 2018-2019 est de 350 000 \$.
- b. location de salles
Aucune information disponible.
- c. personnel infirmier
Aucune information disponible.
- d. temps supplémentaire
Les campagnes de vaccination contre la grippe sont réalisées à même les budgets de fonctionnement des centres intégrés de santé et de services sociaux et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux. À l'exception de la campagne de vaccination contre la grippe pandémique en 2009-2010 où les budgets supplémentaires avaient été accordés, aucune compilation centrale du coût des campagnes n'est effectuée. Dans ce contexte, chaque région calcule, selon sa méthodologie, les différents coûts et aucune validation des données ne sont effectués. De plus, la campagne de vaccination contre la grippe est toujours en cours dans les régions; ce qui amène des données probatoires seulement.
- e. cliniques de grippe
Nous n'avons pas d'information à cet effet.
- f. Aucune information supplémentaire.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 119

Nombre de cliniques de grippe, par région et par établissement, et date de mise en place.

RÉPONSE NO 119

Aucune clinique de grippe n'a été désignée par le ministère de la Santé et des Services sociaux en 2018-2019.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 120

Nombre de personnes et pourcentage de personnes s'étant fait vacciner contre la grippe.

RÉPONSE NO 120

Nous ne disposons pas de données précises sur le nombre de personnes s'étant fait vacciner contre la grippe. Le tableau ci-dessous présente des estimations de couverture vaccinale (CV) pour les travailleurs de la santé et la clientèle hébergée en centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) pour la saison 2017-2018, les personnes âgées de 60 ans ou plus vivant en ménage privé pour la saison 2015-2016 et un estimé préliminaire pour la saison 2018-2019. Ces estimations sont obtenues à partir de données transmises par les directions de santé publique (DSPublique) (saison 2017-2018), par enquête (saison 2015-2016) ou à partir du Registre de vaccination (saison 2018-2019).

Pour l'année 2018-2019, nous ne disposons pas encore de données sur la population vaccinée puisque les activités de vaccination, incluant la saisie des actes au Registre de vaccination, ne sont pas terminées. Par contre, nous savons que plus de 1,9 million de doses de vaccins ont été distribuées jusqu'à présent (en date du 18 mars 2019). Ce nombre ne correspond pas au nombre de personnes vaccinées puisque toutes ces doses ne sont pas administrées.

Voici les plus récentes données disponibles relatives aux CV des groupes couverts par le programme du ministère de la Santé et des Services sociaux :

Population visée	CV estimée
Clientèle hébergée en CHSLD publics et privés conventionnés	Saison 2017-2018 (données colligées par les DSPublique) : 30 228 personnes vaccinées, soit 79 %. Données plus récentes non disponibles pour le moment.
Travailleurs de la santé - Inscrits sur la liste de paie d'un CISSS ou d'un CIUSSS - Hors CISSS ou CIUSSS*	Saison 2017-2018 (données colligées par les DSPublique) : 60 100 travailleurs de la santé vaccinés, soit 24 %. Depuis la saison 2018-2019, les travailleurs de la santé ne sont plus visés par le Programme d'immunisation contre l'influenza du Québec et aucune donnée relative à ce groupe n'est désormais colligée.
Personnes âgées de 60 ans ou plus - 60 ans ou plus - 60-64 ans - 65 ans ou plus	Saison 2015-2016 (enquête bisannuelle, Institut national de santé publique du Québec [INSPQ]) - 52 % - 36 % - 59 %

Population visée	CV estimée
	Saison 2018-2019 : selon le Registre de vaccination (extraction du 18 mars 2019) : près de 495 500 personnes âgées de 60 ans ou plus ont reçu au moins une dose de vaccin, soit une CV de 32 %. Cette CV sous-estime la CV réelle considérant le retard dans la saisie des actes au Registre.
Personnes âgées de 18-49 ans ayant une maladie chronique (CV incluant les asthmatiques)	Saison 2015-2016 (enquête bisannuelle, INSPQ) 20 % . Données plus récentes non disponibles pour le moment.

*Selon la région, cette catégorie peut comprendre des centres hospitaliers universitaires (CHU), des centres hospitaliers (CH) psychiatriques, d'autres CH, des CHSLD publics ou privés conventionnés et des centres de réadaptation (CR).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 121

Nombre de médecins qui ont facturé pour une vaccination.

RÉPONSE NO 121

En 2017-2018, 838 médecins omnipraticiens ont facturé un acte de vaccination.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 122

Montant versé en honoraires aux médecins pour la vaccination.

RÉPONSE NO 122

Un montant de 752 739 \$ a été versé en honoraires aux médecins omnipraticiens pour la vaccination en 2017-2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières par l'Opposition officielle

QUESTION NO 123

Ventilation des sommes investies pour la prévention du cannabis (25 M\$) pour 2018-2019 et projection 2019-2020.

RÉPONSE NO 123

Le gouvernement du Québec a annoncé un montant de 25 M\$ en 2018-2019 provenant du Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis et découlant de l'adoption de la Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière (2018, chapitre 19) le 12 juin 2018, pour assurer le financement d'activités visant à prévenir la consommation de cannabis et réduire les méfaits qui y sont associés.

Cannabis 2018-2019

Catégories d'activités	Dépenses 2018-2019
	FPRMC (\$)
Prévention	2 000 000
Recherche	2 130 000
M-O	90 000
Services curatifs	0
Total	4 220 000

En 2018-2019, une somme 5 M\$ a également été octroyée dans le cadre de la mise à jour économique pour la prévention en matière de cannabis. De cette somme, 4,5 M\$ ont été utilisés afin de réaliser des activités de soutien aux régions, des activités de communication et des activités découlant de l'application de la loi.

Les prévisions du budget cannabis 2019-2020 ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 124

Effectif (en ETC) et budget consacré à l'enjeu de l'encadrement du cannabis.

RÉPONSE NO 124

Au cours de l'exercice financier 2018-2019, la Direction québécoise de la légalisation du cannabis (DQLC), mise en place en 2017-2018, a vu son effectif croître de 1 équivalent temps complet (ETC) à 6 ETC. Outre un gestionnaire responsable de diriger l'élaboration et le cheminement du cadre législatif embauché en 2017-2018, quatre professionnels et une technicienne se sont joints à cette unité durant l'exercice financier 2018-2019. Les dépenses spécifiques de cette direction ayant pour mandat de contribuer et de coordonner le développement et l'évolution du cadre législatif et réglementaire applicable au cannabis à l'échelle gouvernementale, de soutenir la mise en œuvre de la Loi encadrant le cannabis (RLRQ, chapitre C-5.3) et en assurer le suivi s'élève à 300 000 \$ pour l'exercice financier 2018-2019. Cette somme représente les dépenses en matière de masse salariale et de fonctionnement.

L'effectif de l'inspectorat ministériel a, pour sa part, augmenté de 5 ETC. Ce rehaussement a nécessité un investissement de 108 756 \$ (masse salariale et frais de fonctionnement). Étant donné que les inspecteurs et les enquêteurs du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) appliquent plusieurs lois, il n'est pas possible d'isoler spécifiquement l'incidence budgétaire de la mise en œuvre de la Loi encadrant le cannabis pour ces activités.

Le MSSS a, par ailleurs, investi 1 000 000 \$ pour produire et déployer une campagne de communication visant à informer la population de l'encadrement du cannabis. Finalement, des sommes de 75 000 \$ pour soutenir le développement de la formation des préposés de la Société québécoise du cannabis (SQDC) et de 103 000 \$ pour imprimer la première édition des dépliants distribués par la SQDC et d'affiches et affichettes visant à appuyer certaines dispositions de la Loi (âge légal d'accès aux points de ventes et autre) ont aussi été dépensées.

Outre ces ressources et investissements, le travail requis pour le développement du cadre législatif a été absorbé par l'effectif en place et assumé à même les crédits réguliers de la Direction générale de la santé publique et des autres directions générales du MSSS impliquées.

Ces investissements n'incluent pas les sommes dépensées en prévention des méfaits du cannabis, en services curatifs et en recherche ni l'effectif supplémentaire associé à ces activités.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières par l'Opposition officielle

QUESTION NO 125

Tous les avis produits en 2018-2019 concernant l'âge de consommation du cannabis.

RÉPONSE NO 125

Ces documents ont été produits dans le cadre d'un processus décisionnel, en l'occurrence le développement du projet de loi n° 2 : Loi resserrant l'encadrement du cannabis, dont l'étude est en cours. Ces documents ne peuvent pas être communiqués et ils sont non pertinents à l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières par l'Opposition officielle

QUESTION NO 126

Tous les avis produits en 2018-2019 concernant la consommation de cannabis dans les lieux publics.

RÉPONSE NO 126

Ces documents ont été produits dans le cadre d'un processus décisionnel, en l'occurrence le développement du projet de loi n° 2 : Loi resserrant l'encadrement du cannabis, dont l'étude est en cours. Ces documents ne peuvent pas être communiqués et ils sont non pertinents à l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières par l'Opposition officielle

QUESTION NO 127

Tous les avis juridiques du ministère concernant le projet de loi 2.

RÉPONSE NO 127

Un avis juridique est protégé par le secret professionnel. Sa diffusion est limitée à l'usage interne. La ministre de la Santé et des Services sociaux n'a pas le pouvoir d'autoriser la transmission d'avis juridiques à l'Assemblée nationale. Il appartient à la ministre de la Justice, à titre de représentante du gouvernement, titulaire du secret professionnel, d'y renoncer et d'autoriser la communication des avis juridiques à l'Assemblée nationale. Par ailleurs, cette information est non pertinente à l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 128

La liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération.

RÉPONSE NO 128

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

QUESTION NO 129

La liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV, leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

RÉPONSE NO 129

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

QUESTION NO 130

Nom de tous les administrateurs et des membres de la direction de la Société, le poste occupé, leur rémunération totale, en incluant les bonis, indemnités de départ et avantages sociaux.

RÉPONSE NO 130

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

QUESTION NO 131

Concernant la nomination du PDG de la Société québécoise du Cannabis, fournir pour 2018-2019 :

- a) détails de tout contrat octroyé à une firme externe pour recommander des candidatures;
- b) coûts engagés pour la recherche d'un administrateur;
- c) détail du processus.

RÉPONSE NO 131

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 132

Détail des revenus et des coûts de la vente en ligne pour 2018-2019.

RÉPONSE NO 132

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

QUESTION NO 133

Évolution, ventilée par type d'emploi :

- a) du nombre d'employés de la SQDC,
- b) nombre d'employés ayant moins de 21 ans au 31 mars 2019;
- c) des salaires horaires,
- d) des avantages sociaux,
- e) de la rémunération variable,
- f) des bonis accordés,
- g) de la masse salariale totale de la SQDC,
- h) par catégorie d'emploi, le nombre d'employés dans les succursales de la SQDC et les salaires versés, ventilés par succursale.

RÉPONSE NO 133

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

QUESTION NO 134

Pour la rémunération variable et les bonis, indiquez les critères d'octroi, par catégorie d'emploi ainsi que le nombre de personnes en ayant bénéficié par catégorie d'emploi.

RÉPONSE NO 134

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 135

Détails de l'évolution de la marge brute de la SQDC pour 2018-2019, ventilée par catégorie de produit. Précisez la portion fixe et la portion ad valorem.

RÉPONSE NO 135

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 136

Liste de prix d'achat et de prix de vente de tous les produits vendus à la SQDC et préciser le nombre d'unités vendues.

RÉPONSE NO 136

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 137

Détail de la politique salariale de la SQDC, rémunération, bonis et avantages sociaux.

RÉPONSE NO 137

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 138

Détail de la politique de fixation des prix par catégorie (Sativa, Indica, Hybride).

RÉPONSE NO 138

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 139

Comparaison des prix entre le Québec et les autres provinces canadiennes par type de produits et par gamme de prix.

RÉPONSE NO 139

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

QUESTION NO 140

Valeur de la transaction moyenne des particuliers.

RÉPONSE NO 140

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 141

Nombre de jours de formation moyen suivi par les employés de la SQDC ventilé par catégorie d'emplois.

RÉPONSE NO 141

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 142

La liste ventilée, par administrateur, du nombre de véhicules fourni ainsi que le modèle à chacun des 10 plus hauts salariés de la Société.

RÉPONSE NO 142

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 143

Détails de la provenance des produits vendus au Québec ventilé par province.

RÉPONSE NO 143

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

QUESTION NO 144

Toute étude, note ou évaluation concernant l'évolution de la consommation du cannabis dans la population depuis sa légalisation.

RÉPONSE NO 144

Dans la foulée de l'application de la Loi sur la santé publique (RLRQ, chapitre S-2.2), le développement de plans de surveillance (art. 35) a permis de sélectionner et de prioriser une série d'indicateurs qu'il est nécessaire de suivre dans le temps pour exercer la surveillance continue de l'état de santé de la population. La Direction générale de la santé publique s'est engagée à assurer la coordination nationale de l'alimentation en données de surveillance, notamment celles provenant d'enquêtes sociosanitaires. Elle s'est ainsi dotée d'un Plan ministériel d'enquêtes sociales et de santé. Depuis, des projets d'enquêtes récurrentes à portée provinciale, régionale ou locale ont été réalisés. Le ministère de la Santé et des Services sociaux mandate l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour la réalisation de ces enquêtes.

Enquête québécoise sur le cannabis (EQC)

L'EQC est une enquête à portée provinciale et est prévue annuellement pour les cinq prochaines années. Les résultats de l'EQC 2018 portent exclusivement sur la période avant la légalisation du cannabis. Cette enquête permet d'avoir de l'information inédite sur les normes sociales à l'égard du cannabis ainsi que sur les comportements associés à la consommation de cannabis dans la population québécoise âgée de 15 ans et plus. La collecte du premier cycle s'est déroulée entre mars et juin 2018.

Le second cycle, l'EQC 2019, permettra d'effectuer le suivi des effets de la loi au regard de la consommation de cannabis et des normes sociales, et ce, au cours des années suivant la légalisation du cannabis. Il vise à :

- Établir la prévalence de la consommation de cannabis après l'entrée en vigueur de la loi;
- Mesurer les perceptions de la population et les normes sociales à l'égard du cannabis;
- Comparer la consommation de cannabis et les normes sociales à l'égard du cannabis avant et après l'entrée en vigueur de la loi.

La collecte de l'EQC 2019, qui se déroule de février à juin 2019, permettra une mesure post-légalisation.

Étude, note ou évaluation :

- L'infographie de l'ISQ sur l'EQC, 2018.
- Le rapport de l'ISQ sur l'EQC, 2018 – La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois : un portrait pré-légalisation.

Mise sur pied d'un système de vigie du cannabis

L'Infocentre de santé publique de l'Institut national de santé publique du Québec a été mandaté pour mettre en place un système de vigie du cannabis intégrant plusieurs sources de données afin de détecter rapidement toute situation problématique en lien avec l'usage de cannabis (ex. : hospitalisations).

QUESTION NO 145

Copie de toutes études, rapports ou analyses des systèmes comparant la situation québécoise à celle des autres provinces pour la vente de cannabis.

RÉPONSE NO 145

Vous trouverez en annexe une grille qui dresse le portrait des régimes d'encadrement applicables dans les provinces canadiennes dont la dernière mise à jour date du 5 mars 2019. Certaines parties de cette grille traitent des modèles de vente provinciaux.

Pour l'instant, le ministère de la Santé et des Services sociaux n'a pas réalisé d'analyse spécifique qui compare les ventes provinciales à l'échelle canadienne étant donné que la vente légale de cannabis non médical est un phénomène récent. En effet, l'étendue des données disponibles et leur robustesse ne permettent pas de réaliser une analyse fine de la situation. Toutefois, selon la Société québécoise du cannabis, les ventes au Québec représentent 35 % du volume total vendu sur le marché de cannabis non médical légal canadien. Il est important de rappeler ici que les Québécois ne représentent que 22 % de la population canadienne.

FICHE CONTEXTE - 7

TABLEAU COMPARATIF DES PROVINCES

ENCADREMENT DU CANNABIS

	QUÉBEC	ONTARIO	T-N-L	Î.-P.-É.	N.-B.	N.-É.	MANITOBA	SASK.	ALBERTA	C.-B.	NUNAVUT	T.N.-O.	YUKON
ÂGE	18	19	19	19	19	19	19	19	18	19	19	19	19
MODÈLE DE VENTE	Public	Hybride	Hybride	Public	Public	Public	Privé	Privé	Hybride	Hybride	Hybride	Public	Hybride
VENTE AVEC ALCOOL	Non	Non	Oui dans les zones reculées	Restreint	Non disponible	Oui dans un espace séparé	Non	Non	Non	Oui dans les zones reculées	Non disponible	Restreint	Non disponible
VENTE EN LIGNE	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Privé	Privé	Public	Public	Public	Public	Public
NOMBRE DE LIEUX DE VENTE	12 boutiques initialement	25 boutiques initialement Octroi par tirage au sort	41 licences initialement, 20 boutiques en octobre	Nombre fixe : 4	Nombre fixe : 20	Nombre fixe : 12	Estimation de 30 boutiques pour la 1 ^{ère} année	Pour les 3 premières années max. de 51 permis de vente	17 boutiques initialement en octobre. Aucune limite	Aucune limite	Aucune boutique; vente en ligne uniquement	6 boutiques initialement. Aucune limite	1 boutique initialement
GESTION DE LA DISTRIBUTION	Société québécoise du cannabis	Ontario Cannabis Retail Corporation	Cannabis Newfoundland Labrador	PEI Cannabis Management Corporation	Cannabis Management Corporation	Nova Scotia Liquors Corporation	Manitoba Liquors and Lotteries Corporation or MLLC licenses	Privé mais réglementé par Saskatchewan Liquors and Gaming Authority	Alberta Gaming, Liquors and Cannabis	B.C. Liquors Distribution Branch	Nunavut Liquors Commission	Liquors Commission	Yukon Liquors Corporation or government designate
CULTURE À DOMICILE	Interdite	4 plants	4 plants	4 plants (hors de portée des jeunes)	4 plants	4 plants	Interdite	4 plants	4 plants	4 plants/ pas visible de l'extérieur	Aucune régulation	4 plants/ culture intérieure seulement	4 plants
ÉDUCATION PRÉVENTION EN LIGNE	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non disponible	Oui	Oui	Oui	Non disponible	Oui	Non disponible

¹ Les magasins ouvriront d'ici le 1^{er} avril 2019

FICHE CONTEXTE - 7

TABLEAU COMPARATIF DES PROVINCES

ENCADREMENT DU CANNABIS

	QUÉBEC	ONTARIO	T-N-L	Î.-P.-É.	N.-B.	N.-É.	MANITOBA	SASK.	ALBERTA	C.-B.	NUNAVUT	T.N.-O.	YUKON
ÂGE	18	19	19	19	19	19	19	19	18	19	19	19	19
PRIX DES LICENCES DE VENTE EN DÉTAIL	Non applicable	Prix du permis : 6000\$	Non disponible	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non disponible	Soumission 1 000 \$; frais de demande 2 000 \$; frais de permis annuel 3 000 \$	Soumission 440 \$; frais de demande 3 000 \$; frais de permis annuel 700 \$	Frais de demande 7 500 \$; frais de permis annuel 1 500 \$	Non disponible	Frais de demande 1 000 \$	Non disponible
MINEURES DANS LES LIEUX DE VENTE	Non	Non	Non	Non disponible	Non	Non	Pas dans les lieux où les produits sont affichés	Non	Non	Non	Non	Oui, si accompagné d'un parent	Non disponible
LIEU DE CONSOMMATION (STYLE COFFEE SHOP)	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non, potentiellement dans le futur	Non, potentiellement dans le futur	Avec une licence de salon de cannabis	Pas initialement, besoin de permis pour occasions spéciales	Besoin de licence
UTILISATION EN PUBLIC	Interdit où le tabac est interdit + lieu supplémentaire	Interdit où le tabac est interdit + lieu fréquenté par enfants	Interdit	Interdit, exception pour les habitations à logement multiple	Interdit	Interdit où le tabac est interdit	Interdit	Interdit	Interdit où le tabac est interdit + lieu fréquenté par enfants	Interdit où le tabac est interdit + lieu supplémentaire	Interdit où le tabac est interdit + lieu supplémentaire	Interdit où le tabac est interdit + lieu supplémentaire	Interdit
INVESTISSEMENT	Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis - Min. 25M \$ pour 5 ans	Non disponible	Non disponible	Non disponible	2 % des ventes à l'éducation	Non disponible	6 % des recettes de vente pour un fonds de responsabilité sociale	Non disponible	Non disponible	Revenus destinés à l'application de la Loi	Non disponible	Fonds renouvelable de l'alcool	Fonds programme d'éducation / sensibilisation
9 LIMITE DE POSSESSION / DOMICILE	150 g	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	1000 g	Non	Non	Non

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 146

La liste des toutes les futures succursales de la Société québécoise du cannabis en incluant l'adresse civique de chaque magasin.

RÉPONSE NO 146

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 147

Coûts estimés pour déménager toutes les succursales de la SQDC présentes à moins de 250 mètres d'un Collège ou d'une université. Fournir la liste des établissements dans cette situation.

RÉPONSE NO 147

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 148

La durée des baux conclut entre la SQDC et ses locateurs, précisant l'année initiale et la dernière année des contrats.

RÉPONSE NO 148

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 149

Le loyer total payé et le loyer au pied carré, pour chacune des succursales sur une base annuelle.

RÉPONSE NO 149

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 150

Nombre d'infirmières, d'infirmières auxiliaires, d'IPS et de préposés aux bénéficiaires à temps plein et à temps partiel dans le réseau de la santé et des services sociaux, au total ainsi que par région et par établissement, au 31 mars 2018 et au 31 mars 2019 :

a) ventilé par région;

b) prévision du nombre d'embauches pour 2019-2020 et sommes réservées pour les embauches.

RÉPONSE NO 150

Nombre de personnes occupant un emploi d'infirmière, d'infirmière praticienne spécialisée, d'infirmière auxiliaire ou de préposé aux bénéficiaires dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, au 31 mars 2018.

Les données 2018-2019 seront disponibles à l'automne 2019.

	Temps complet	Temps partiel	Total
Infirmières	31 080	26 363	57 443
Infirmières auxiliaires	6 709	11 845	18 554
Préposés aux bénéficiaires	12 679	28 920	41 599
Total	50 468	67 128	117 596

Dans ce tableau, les IPS sont comptabilisées avec les infirmières. Pour le nombre d'IPS, voir la réponse à la question 156 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 151

Sommes dépensées pour la rémunération du personnel soignant autre que des médecins, par catégorie d'emploi, en 2018-2019. Prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 151

Les données pour 2018-2019 seront disponibles à l'automne 2019.

L'information sur la rémunération en 2017-2018 du personnel soignant du réseau de la santé et des services sociaux autre que des médecins est disponible à l'adresse suivante (onglet D du portrait du personnel des établissements publics et privés conventionnés du réseau de la santé et des services sociaux) :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/ressources-humaines/Denombrement-et-remuneration-Effectif-RSSS-2017-2018.xlsx>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 152

Ventilation des primes octroyées aux professionnels de la santé autres que des médecins en 2018-2019, par catégorie d'emploi.

RÉPONSE NO 152

Les données pour 2018-2019 seront disponibles à l'automne 2019.

L'information sur les primes octroyées au personnel du réseau de la santé et des services sociaux en 2017-2018 est disponible à l'adresse suivante (onglet D du portrait du personnel des établissements publics et privés conventionnés du réseau de la santé et des services sociaux) :
<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/ressources-humaines/Denombrement-et-remuneration-Effectif-RSSS-2017-2018.xlsx>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 153

Nombre d'infirmières formées et recrutées à l'étranger en 2018-2019.

RÉPONSE NO 153

En 2018-2019, il y a eu 208 infirmières recrutées à l'étranger par Recrutement Santé Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 154

Échelle salariale d'un préposé aux bénéficiaires en CHSLD public et prévision des augmentations.

RÉPONSE NO 154

Les informations sur l'échelle salariale d'un préposé aux bénéficiaires est disponible à l'adresse suivante : <http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/N02/AfficherDetails.aspx?TitreEmploi=3480>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 155

Le nombre d'infirmières qui ont pris leur retraite en 2018-2019.

RÉPONSE NO 155

Les données pour 2018-2019 seront disponibles à l'automne 2019.

En 2017-2018, 1 466 infirmières âgées de 55 ans et plus ont quitté le réseau.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 156

Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées en pratique, par spécialité et par établissement.

RÉPONSE NO 156

Le tableau ci-dessous détaille le nombre total d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) incluant les candidates IPS par établissement. Données disponibles à la période 11.

Région	Établissement	PL ¹	Adu ²	SM ³	Péd ⁴	Néo ⁵	Total
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	10					10
02	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	15	1				16
03	CHU de Québec - U Laval	0	7				7
03	CIUSSS de la Capitale-Nationale	39					39
03	IUCPQ - U Laval	0	5				5
04	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	42					42
05	CIUSSS de l'Estrie - CHUS	36	3				39
06	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	25	3				28
06	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	14					14
06	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	19	2				21
06	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	27	1				28
06	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	23	1				24
06	Institut de cardiologie de Montréal	0	8				8
06	CHUM	0	11				11
06	CUSM	0	10			14	24
06	CHU Sainte-Justine	0				9	9
06	Institut Philippe-Pinel de Montréal	0					0
07	CISSS de l'Outaouais	25					25
08	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	17					17
09	CISSS de la Côte-Nord	3					3
10	CRSSS de la Baie-James	1					1
11	CISSS de la Gaspésie	8					8
11	CISSS des Îles	3					3
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	19	1				20
13	CISSS de Laval	17					17
14	CISSS de Lanaudière	36	1				37

¹ IPS en soins de première ligne

² IPS en soins aux adultes

³ IPS en santé mentale

⁴ IPS en pédiatrie

⁵ IPS en néonatalogie

Région	Établissement	PL ¹	Adu ²	SM ³	Péd ⁴	Néo ⁵	Total
15	CISSS des Laurentides	29	1				30
16	CISSS de la Montérégie-Centre	25	3				28
16	CISSS de la Montérégie-Est	23					23
16	CISSS de la Montérégie-Ouest	28					28
17	Régie régionale de SSS du Nunavik	0					0
18	Conseil Cri de SSS	1					1
		485	58	0	0	23	566

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 157

Nombre de postes d'infirmière praticienne spécialisée qui ne sont présentement pas comblés, par spécialité et par établissement.

RÉPONSE NO 157

Le tableau ci-dessous détaille le nombre de postes d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) vacants à la période 11.

Région	Établissement		PL ¹	Adu ²	SM ³	Péd ⁴	Néo ⁵	Total
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	Comblés	10					10
		Vacants	1					1
02	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Comblés	15	1				16
		Vacants	2					2
03	CHU de Québec - U Laval	Comblés	0	7				7
		Vacants						0
03	CIUSSS de la Capitale-Nationale	Comblés	39					39
		Vacants	1					1
03	IUCPQ - U Laval	Comblés	0	5				5
		Vacants		2				2
04	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	Comblés	42					42
		Vacants	10					10
05	CIUSSS de l'Estrie - CHUS	Comblés	36	3				39
		Vacants	5	1				6
06	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	Comblés	25	3				28
		Vacants	3					3
06	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	Comblés	14					14
		Vacants	1					1
06	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	Comblés	19	2				21
		Vacants	3					3
06	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	Comblés	27	1				28
		Vacants	3					3
06	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	Comblés	23	1				24
		Vacants	4					4
06	Institut de cardiologie de Montréal	Comblés	0	8				8
		Vacants		1				1
06	CHUM	Comblés	0	11				11
		Vacants		1				1

¹ IPS en soins de première ligne

² IPS en soins aux adultes

³ IPS en santé mentale

⁴ IPS en pédiatrie

⁵ IPS en néonatalogie

Région	Établissement		PL ¹	Adu ²	SM ³	Péd ⁴	Néo ⁵	Total
06	CUSM	Comblés	0	10			14	24
		Vacants						0
06	CHU Sainte-Justine	Comblés	0				9	9
		Vacants					1	1
06	Institut Philippe-Pinel de Montréal	Comblés	0					0
		Vacants						0
07	CISSS de l'Outaouais	Comblés	25					25
		Vacants	2					2
08	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	Comblés	17					17
		Vacants						0
09	CISSS de la Côte-Nord	Comblés	3					3
		Vacants						0
10	CRSSS de la Baie-James	Comblés	1					1
		Vacants						0
11	CISSS de la Gaspésie	Comblés	8					8
		Vacants	1					1
11	CISSS des Îles	Comblés	3					3
		Vacants						0
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	Comblés	19	1				20
		Vacants	5					5
13	CISSS de Laval	Comblés	17					17
		Vacants	4					4
14	CISSS de Lanaudière	Comblés	36	1				37
		Vacants	6					6
15	CISSS des Laurentides	Comblés	29	1				30
		Vacants	6	1				7
16	CISSS de la Montérégie-Centre	Comblés	25	3				28
		Vacants						0
16	CISSS de la Montérégie-Est	Comblés	23					23
		Vacants	2					2
16	CISSS de la Montérégie-Ouest	Comblés	28					28
		Vacants	1					1
17	Régie régionale de SSS du Nunavik	Comblés	0					0
		Vacants						0
18	Conseil Cri de SSS	Comblés	1					1
		Vacants		1				1
		Total Comblés	485	58	0	0	23	566
		Total vacants	60	7	0	0	1	68

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 158

Nombre d’infirmières praticiennes spécialisées en formation, par spécialité, par année de début de leur formation et par institution d’enseignement supérieur.

RÉPONSE NO 158

Au total, 439 infirmières sont actuellement en formation dans les programmes d’études universitaires pour devenir infirmières praticiennes spécialisées :

Universités	NN ¹	SM ²	SA ³	PL ⁴	SP ⁵	Total
U. Laval			21	26		47
U. de Montréal		17	52	60		129
U. de Sherbrooke				44		44
U. McGill	6	4		29	12	51
U. du Québec à Chicoutimi				7		7
U. du Québec en Abitibi-Témiscamingue		6		9		15
U. du Québec à Trois-Rivières		18		35		53
U. du Québec en Outaouais		19		39	14	72
U. du Québec à Rimouski		21				21
Total	6	85	73	249	26	439

Il est toutefois impossible de préciser cette information par année de début de leur formation et par institution d’enseignement, car le décompte des étudiantes IPS est fourni par l’Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et ce dernier n’a pas cette information.

¹ Néonatalogie

² Santé mentale

³ Soins aux adultes

⁴ Première ligne

⁵ Soins en pédiatrie

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 159

Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées qui ont gradué et commencé leur pratique au cours de l'année 2018-2019.

RÉPONSE NO 159

		Nbre d'IPS graduées et embauchées en 2018-2019		
Région	Nom de l'établissement	PL ¹	Adulte ²	Total
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	1		1
02	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	2	1	3
03	CIUSSS de la Capitale-Nationale	6		6
03	CHU de Québec - Université Laval		0	0
03	IUCPQ - Université Laval		0	0
04	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	3		3
06	CUSM		3	3
06	CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Mtl	6		6
06	CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Mtl	6		6
06	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Mtl	4		4
06	CHUM		1	1
06	Institut de cardiologie de Mtl		1	1
06	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'île-de-Mtl	4		4
06	CIUSSS de l'Ouest-de-l'île-de-Mtl	2		2
07	CISSS de l'Outaouais	3		3
08	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	3		3
11	CISSS de la Gaspésie	2		2
11	CISSS des Îles	2		2
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	1		1
13	CISSS de Laval	5		5
14	CISSS de Lanaudière	2		2
15	CISSS des Laurentides	1		1
16	CISSS de la Montérégie-Ouest	1		1
16	CISSS de la Montérégie-Centre	4	1	5
16	CISSS de la Montérégie-Ouest	7		7
16	CISSS de la Montérégie-Est	4		4
Total		69	7	76

Note :

1- Il n'y a pas eu de nouvelles IPS en néonatalogie au cours de l'année 2018-2019

2- Les premières IPS en santé mentale et en soins pédiatriques seront embauchées au cours de l'année 2019.

¹ Ips en soins de première ligne

² IPS en soins aux adultes

QUESTION NO 160

Indiquer, par région et par établissement :

- a) le nombre total d'infirmières nécessaires pour combler les besoins;
- b) le nombre total d'infirmières praticiennes spécialisées nécessaires pour combler les besoins;
- c) le nombre total de médecins omnipraticiens nécessaires pour combler les besoins;
- d) le nombre total de médecins spécialistes nécessaires pour combler les besoins;
- e) le nombre total d'infirmières auxiliaires nécessaires pour combler les besoins;
- f) le nombre total de préposés aux bénéficiaires nécessaires pour combler les besoins;
- g) le nombre total d'inhalothérapeutes nécessaires pour combler les besoins;
- h) mesures mises en place depuis le 18 octobre dernier pour recruter des préposés aux bénéficiaires.

RÉPONSE NO 160

a; b; e; f; g)

Le ministère fait des travaux de planification de main-d'œuvre pour certains titres d'emploi afin d'estimer les effectifs nécessaires pour remplacer les départs projetés du réseau et combler des besoins additionnels. Ces derniers sont basés sur une hypothèse de taux de croissance ainsi que sur les nouveaux développements si ceux-ci sont connus. Les travaux de planification de main-d'œuvre sont en cours et les résultats seront disponibles à l'été 2019.

c; d)

Les postes disponibles en médecine de famille et en médecine spécialisée peuvent être consultés sur le site internet du ministère de la Santé et des Services sociaux : <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/medecine-au-quebec/prem/>

h)

Comité de travail composé de directeurs des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ) et de PDG mis en place afin d'identifier des mesures favorisant l'attraction et la rétention.

Recrutement Santé Québec effectue un recrutement à l'international pour les PAB, une première mission au Maroc est planifiée pour le 11 avril prochain.

QUESTION NO 161

Au total ainsi que pour chaque région, chaque établissement et chaque installation de santé et de services sociaux, les informations suivantes :

- a) nombre d'employés, au total ainsi que pour chaque domaine d'emploi, ayant eu à faire du temps supplémentaire;
- b) nombre d'heures supplémentaires travaillées, au total ainsi que pour chaque domaine d'emploi;
- c) nombre de quarts de travail de plus de 12 heures consécutives, au total ainsi que pour chaque domaine d'emploi;
- d) nombre de quarts de travail de plus de 16 heures consécutives, au total ainsi que pour chaque domaine d'emploi;
- e) nombre de quarts de travail de plus de 20 heures consécutives, au total ainsi que pour chaque domaine d'emploi;
- f) nombre de quarts de travail de plus de 24 heures consécutives, au total ainsi que pour chaque domaine d'emploi.

RÉPONSE NO 161

Nombre d'heures supplémentaires effectuées, nombre et pourcentage de personnes ayant fait des heures supplémentaires et nombre moyen d'heures supplémentaires faites en 2017-2018 pour les personnes en emploi au 31 mars 2018

Catégorie de personnel	Hrs. supp. dans l'année 2017-2018	En emploi au 31 mars 2018 ¹	% de personnes	Hrs. supp. moyen
Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	Aucune heure	10 625	13%	0
	Au moins une heure	70 385	87%	84
Total Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires		81 010	100%	73
Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	Aucune heure	23 014	27%	0
	Au moins une heure	61 701	73%	64
Total Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers		84 715	100%	46
Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	Aucune heure	14 140	36%	0
	Au moins une heure	25 468	64%	47
Total Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration		39 608	100%	31
Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	Aucune heure	18 644	30%	0
	Au moins une heure	44 033	70%	45
Total Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux		62 677	100%	32

¹ Seul les individus en emploi au 31 mars 2018 ont été considérés.
Les données disponibles ne nous permettent de répartir les heures par quart de travail.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 162

Tableau indiquant l'évolution des heures travaillées par les préposés aux bénéficiaires par établissement de santé en ETC depuis 2017, par année civile.

RÉPONSE NO 162

La réponse à cette question est fournie dans le document ci-joint.

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 162

Heures travaillées par les préposés aux bénéficiaires en 2017-2018

Région	Établissements	Heures travaillées
01 - Bas-Saint-Laurent	CISSS du Bas-Saint-Laurent	1 002 356
02 - Saguenay - Lac-Saint-Jean	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 198 586
03 - Capitale-Nationale	CHU de Québec	1 206 393
03 - Capitale-Nationale	CIUSSS de la Capitale-Nationale	2 878 896
03 - Capitale-Nationale	Inst. univ. cardio. et pneumo. de Québec	263 067
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec	2 711 975
05 - Estrie	CIUSSS de l'Estrie - CHUS	2 658 198
06 - Montréal	CHU Sainte-Justine	356 365
06 - Montréal	CHUM	1 086 939
06 - Montréal	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	3 305 509
06 - Montréal	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	1 873 588
06 - Montréal	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	1 462 666
06 - Montréal	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	3 091 103
06 - Montréal	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	2 609 766
06 - Montréal	CUSM	951 893
06 - Montréal	Institut de cardiologie de Montréal	214 896
07 - Outaouais	CISSS de l'Outaouais	1 587 233
08 - Abitibi-Témiscamingue	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	836 048
09 - Côte-Nord	CISSS de la Côte-Nord	477 315
09 - Côte-Nord	CLSC Naskapi	3 887
10 - Nord-du-Québec	CRSSS de la Baie-James	45 806
11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	CISSS de la Gaspésie	453 733
11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	CISSS des Îles	72 647
12 - Chaudière-Appalaches	CISSS de Chaudière-Appalaches	1 577 029
13 - Laval	CISSS de Laval	1 183 261
14 - Lanaudière	CISSS de Lanaudière	1 789 357
15 - Laurentides	CISSS des Laurentides	2 325 830
16 - Montérégie	CISSS de la Montérégie-Centre	1 714 672
16 - Montérégie	CISSS de la Montérégie-Est	2 425 298
16 - Montérégie	CISSS de la Montérégie-Ouest	1 319 693
17 - Nunavik	CS Inuvittivik	117 969
17 - Nunavik	CS Tulattavik de l'Ungava	30 418
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	Conseil Cri de SSS de la Baie-James	78 625
Ensemble des établissements privés conventionnés		5 174 874
Total		48 085 892

Les heures travaillées sont les heures régulières et les heures supplémentaires faites et payées sur-le-champ et les heures qui seront prises en temps chômé.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 163

Échéancier prévu pour accorder de nouvelles responsabilités aux infirmières et échéancier.

RÉPONSE NO 163

Le *Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées par une infirmière et un infirmier* (droit de prescrire) a été adopté en janvier 2016. Des modifications au règlement sont entrées en vigueur en juillet 2018 (clause de reconnaissance de droits acquis) afin de permettre aux infirmières titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers et qui exerçaient, le 30 juin 2017, selon une ordonnance collective, des activités visées par le règlement, de continuer de les exercer.

Ce règlement permet aux infirmières de prescrire certains médicaments et certains examens de laboratoire en lien avec des conditions cliniques précises, plus particulièrement :

- Prescrire les analyses de laboratoire, les produits, les médicaments et les pansements reliés au traitement des plaies et aux altérations de la peau et des téguments;
- Prescrire la contraception hormonale, un stérilet ou la contraception orale d'urgence, selon le protocole national développé dans le cadre d'une activité qui découle du programme national de santé publique;
- Prescrire un supplément vitaminique et l'acide folique en périnatalité;
- Prescrire un médicament pour le traitement de la pédiculose;
- Prescrire un médicament pour la cessation tabagique, sauf la varenicline et le bupropion;
- Prescrire un médicament pour le traitement d'une infection gonococcique ou d'une infection à *Chlamydia trachomatis* chez une personne asymptomatique ayant eu un résultat d'analyse positif au dépistage et prescrire les tests de contrôle, selon le protocole national;
- Prescrire un médicament pour le traitement d'une infection gonococcique ou d'une infection à *Chlamydia trachomatis* chez une personne asymptomatique identifiée comme partenaire sexuel d'une personne présentant l'une ou l'autre de ces infections et prescrire les tests de contrôle, selon le protocole national.
- Prescrire un traitement pour certains problèmes de santé courants (réservé aux titulaires d'un diplôme de baccalauréat).

Depuis le 20 juin 2015, les pharmaciens peuvent exercer les nouvelles activités professionnelles qui découlent de l'adoption de la Loi modifiant la Loi sur la pharmacie (2011, chapitre 37). Plusieurs de ces activités font l'objet, depuis cette date, d'une couverture par le Régime général d'assurance médicaments.

IPS

Quant aux infirmières praticiennes spécialisées (IPS), la décision du Collège des médecins (CMQ) de leur accorder plus d'autonomie, notamment en posant des diagnostics (Dx) pour six maladies chroniques et pour les problèmes de santé courants, est considérée comme étant une ouverture

favorable. Par ailleurs, des travaux sont actuellement en cours afin d'optimiser davantage le champ d'exercice des IPS. Les objectifs visés sont les suivants :

- Permettre aux IPS de diagnostiquer les maladies, problèmes de santé et conditions médicales (ex. ménopause) qu'elles rencontrent couramment dans leur champ de pratique, et ce, sans avoir recours à des listes de maladies pouvant être diagnostiquées, ni avoir à se référer systématiquement à leurs médecins partenaires;
- Permettre aux IPS en soins de première ligne (IPSPL) d'effectuer des soins médicaux palliatifs auprès de la clientèle à domicile;

Par ailleurs, dans l'optique que les IPS puissent diagnostiquer des maladies, problèmes de santé et conditions médicales tel que souhaité et effectuer des soins médicaux palliatifs à domicile, elles :

- seront en mesure d'effectuer davantage de suivis, car elles n'auront pas à se référer systématiquement à leurs médecins partenaires;
- contribueront à diminuer des délais de prise en charge pour la clientèle nécessitant des suivis de maladies chroniques;
- accroîtront et faciliteront l'accessibilité de la clientèle en soins palliatifs à domicile
- contribueront à éviter certaines visites à l'urgence pour des conditions en soins palliatifs pouvant être traitées à domicile (ex : ajustement de médication opiacée, prescription de protocoles de détresse);

De plus, cela dégagera du temps aux médecins partenaires pour qu'ils se consacrent à des suivis médicaux plus complexes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 164

Montant investi dans le réseau de la santé et des services sociaux pour la main-d'œuvre indépendante (agences privées de personnel) en 2018-2019, par catégorie d'emploi, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 164

La réponse à cette question est fournie dans le document ci-joint.

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 164

Les données de 2018-2019 seront disponibles à l'automne 2019

Montant investi pour la main-d'oeuvre indépendante en 2017-2018 par catégorie d'emploi, région et établissement (\$)

	Nom de l'établissement	Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	Personnel non visé par la Loi 30, personnel d'encadrement et autres
1	CISSS du Bas-Saint-Laurent	436 717	738 175	282 373	93 618	574 431
2	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	0	236 614	15 943	138 122	62 173
2	Foyer St-François Inc.	0	0	0	0	73 688
3	CIUSSS de la Capitale-Nationale	2 595 547	7 297 871	1 657 729	18 800	1 908
3	CHU de Québec	80 276	4 847 755	1 364 814	0	0
3	Inst. univ. cardio. et pneumo. de Québec	0	669 714	85 202	0	0
3	Centre d'hébergement Champlain des Montagnes	67 794	72 710	44 706	14 476	92 597
3	Centre d'hébergement du Boisé Ltée	117 686	180 857	0	420	54 536
3	Centre d'hébergement St-Jean-Eudes Inc.	357 342	173 040	212 656	81 668	109 512
3	CH St-François Inc.	15 666	35 712	0	4 997	27 615
3	CHSLD Vigi St-Augustin	332 216	142 205	0	1 350	115 301
3	Hôpital Ste-Monique Inc.	107 368	25 966	0	24 280	49 558
4	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	718 472	5 922 241	73 794	205 654	34 981
4	CHSLD Vigi les Chutes	55 078	400	0	4 200	65 304
4	Foyer St-Anges de Ham-Nord Inc.	0	0	0	1 687	10 387
5	CIUSSS de l'Estrie - CHUS	2 040 210	2 383 708	364 388	1 178	0
5	Centre d'hébergement Champlain-Maison-Rose-Blanche	14 803	29 962	37 616	3 601	77 335
5	CHSLD Vigi Shermont	107 205	47 775	0	1 480	89 524
6	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	12 108 030	11 585 181	1 218 365	1 998 467	69 315
6	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	4 855 157	8 487 081	1 386 102	1 257 102	389 103
6	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	4 927 802	13 193 534	805 343	1 607 934	63 382
6	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	7 896 762	12 036 168	3 211 010	2 456 183	1 145 004
6	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	8 706 040	14 174 429	548 516	468 754	24 180
6	CHU Sainte-Justine	253 361	27 418	711 502	2 207	918 539
6	CHUM	52 315	5 542 420	0	50 934	700 643
6	CUSM	1 146 740	1 416 193	4 758 923	0	1 421 345
6	INPL Philippe-Pinel	0	97 162	14 095	0	0
6	Institut de cardiologie de Montréal	0	134 045	4 639	62 009	0
6	Centre d'hébergement - Maison-Saint-Joseph	33 436	9 593	17 141	12 799	187 475
6	Centre d'hébergement Champlain-de-Gouin	12 230	18 424	36 491	2 411	102 355
6	Centre Le Cardinal Inc.	207 301	101 657	29 962	0	390 197
6	CHSLD Age3 St-Vincent-Marie	180 698	29 459	0	19 820	74 963
6	CHSLD Bayview Inc.	0	0	0	0	154 709
6	CHSLD Bourget Inc.	15 786	77 718	0	18 850	102 555
6	CHSLD Bussey Inc.	26 245	61 042	32 895	73 831	40 830
6	CHSLD Champlain Marie-Victorin	354 147	72 878	115 039	164 464	470 880
6	CHSLD Providence N-D-de-Lourdes Inc.	159 653	65 689	57 908	7 630	97 236
6	CHSLD Vigi Dollard-des-Ormeaux	217 902	74 366	0	7 766	154 754
6	CHSLD Vigi Marie-Claret Inc.	98 178	10 608	0	0	63 557
6	CHSLD Vigi Mont-Royal	553 694	325 416	0	4 779	526 293
6	CHSLD Vigi Pierrefonds	120 747	24 287	0	6 798	87 791
6	CHSLD Vigi Reine-Élisabeth	622 203	365 115	683	6 551	323 648
6	Groupe Roy Santé - CHSLD Le Royer	45 033	10 655	9 179	4 427	219 635
6	Groupe Roy Santé - CHSLD St-Georges	54 356	218 880	76 567	6 383	421 056
6	Hôpital Marie-Clarac	543 601	438 040	9 624	125 959	0
6	Hôpital Shriners pour enfants Inc.	1 008	0	97 328	0	0
6	Les Cèdres - CA pour personnes âgées	47 760	2 143	15 013	0	43 937
6	Maison Élisabeth	0	39 084	30 311	0	0
6	Résidence Angelica	251 070	295 480	19 717	5 674	126 790
6	Résidence Berthiaume-Dutremblay	551 824	241 678	147 013	11 523	114 719
6	Villa Médica Inc.	355 744	154 305	192 739	21 429	13 402
7	CISSS de l'Outaouais	2 898 841	1 292 152	139 000	0	510 830
7	Centre d'hébergement Champlain Gatineau	102 945	112 531	37 654	13 932	169 830
7	CHSLD Vigi de l'Outaouais	174 281	219 908	0	3 256	99 789

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 164

Les données de 2018-2019 seront disponibles à l'automne 2019

Montant investi pour la main-d'oeuvre indépendante en 2017-2018 par catégorie d'emploi, région et établissement (\$)

	Nom de l'établissement	Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	Personnel non visé par la Loi 30, personnel d'encadrement et autres
8	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	5 888 080	2 490 604	76 294	266 999	1 531 648
9	CISSS de la Côte-Nord	5 081 213	2 155 397	15 565	174 246	1 301 397
9	CLSC Naskapi	54 403	9 945	1 080	0	243 141
10	CRSSS de la Baie-James	1 398 714	20 733	0	84 985	583 810
11	CISSS de la Gaspésie	0	712 279	0	64 078	476 409
11	CISSS des Îles	164 546	20 682	7 573	17 120	61 782
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	430 027	3 141 128	364	37 051	7 094
12	CA St-Joseph de Lévis Inc.	18 320	3 532	93 860	1 560	138 846
12	Centre d'hébergement Champlain-Chanoine-Audet	123 262	24 246	37 654	12 285	146 410
12	Centre d'hébergement Champlain-de-L'Assomption	2 343	15 782	37 618	18 940	146 785
12	CHSLD Vigi N-D-de-Lourdes	98 875	5 686	628	2 100	60 452
12	Pavillon Bellevue Inc.	0	0	0	0	42 689
13	CISSS de Laval	4 333 536	1 880 553	351 101	133 339	130 968
13	Centre d'hébergement Champlain St-François	68 831	28 142	20 782	5 000	67 925
13	CHSLD Age3 St-Jude	316 953	53 529	0	0	304 637
13	CHSLD Vigi l'Orchidée blanche	66 477	23 557	0	8 719	127 143
13	Manoir St-Patrice Inc.	61 757	35 183	0	200	96 360
13	Résidence Riviera Inc.	34 491	68 025	0	17 320	232 917
13	Santé Courville de Laval	112 983	12 426	6 776	3 068	87 796
14	CISSS de Lanaudière	4 985 880	6 593 337	46 354	45 465	33 143
14	Centre d'hébergement Champlain Le Château	115 402	92 895	25 103	7 172	94 040
14	CHSLD Heather Inc.	172 789	50 374	118 220	2 415	204 517
14	CHSLD Vigi Yves-Biais	58 878	30 238	0	12 998	99 622
15	CISSS des Laurentides	4 245 605	4 601 979	66 668	206 728	193 125
15	Centre d'hébergement Champlain-de-la-Villa-Soleil	480 336	100 639	61 206	11 230	227 974
15	CHSLD Vigi Deux-Montagnes	238 386	217 129	0	4 325	76 485
16	CISSS de la Montérégie-Centre	4 389 388	2 855 335	346 447	113 838	658 910
16	CISSS de la Montérégie-Est	4 281 436	10 640 932	314 632	528 818	123 565
16	CISSS de la Montérégie-Ouest	3 059 675	7 614 187	519 974	55 837	179 322
16	Accueil du Rivage Inc.	31 092	6 705	0	31 347	12 077
16	CA Marcelle Ferron Inc.	503 488	137 931	0	5 106	29 040
16	Centre d'hébergement Champlain des Pommeters	188 695	70 338	51 798	318	171 571
16	Centre d'hébergement Champlain J-L Lapierre	65 315	41 072	31 233	3 300	95 868
16	CHSLD Champlain Châteauguay	84 189	26 005	39 776	0	130 980
16	CHSLD Vigi Brossard	71 250	62 583	0	3 096	173 932
16	CHSLD Vigi Montérégie	83 197	70 965	0	3 580	91 081
16	Résidence Sorel-Tracy Inc.	6 498	6 965	32 288	7 263	61 245
16	Santé Courville de Waterloo	71 759	393	0	487	26 122
17	CS Inuulitsivik	1 672 572	484 950	56 610	269 352	266 419
17	CS Tulattavik de l'Ungava	0	0	0	2 686 492	1 415 874
18	Conseil Cri de SSS de la Baie-James	8 225 753	527 752	0	149 420	885 990

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 165

Le nombre d'heures travaillées par la main-d'œuvre indépendante, par catégorie d'emploi, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 165

La réponse à cette question est fournie dans le document ci-joint.

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 165

Les données de 2018-2019 seront disponibles à l'automne 2019

Nombre d'heures travaillées par la main-d'oeuvre indépendante par catégorie d'emploi, par région et par établissement en 2017-2018.

	Nom de l'établissement	Soins infirmiers et cardio- respiratoires	Paratechnique, services auxiliaires et métiers	Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	Non visé par la Loi 30 et autres
1	CISSS du Bas-Saint-Laurent	4 800	25 734	3 976	1 008	5 129
2	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	0	9 523	765	1 860	1 219
2	Foyer St-François Inc.	0	0	0	0	983
3	CIUSSS de la Capitale-Nationale	52 600	269 299	52 334	255	31
3	CHU de Québec	1 417	170 257	57 306	0	0
3	Inst. univ. cardio. et pneumo. de Québec	0	22 926	844	0	0
3	Centre d'hébergement Champlain des Montagnes	1 254	2 189	823	247	1 454
3	Centre d'hébergement du Boisé Ltée	2 310	5 772	0	12	872
3	Centre d'hébergement St-Jean-Eudes Inc.	4 813	4 425	2 994	2 630	1 872
3	CH St-François Inc.	287	1 342	0	98	361
3	CHSLD Vigi St-Augustin	6 185	4 648	0	54	928
3	Hôpital Ste-Monique Inc.	2 191	941	0	304	620
4	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	12 590	210 882	3 067	5 403	297
4	CHSLD Vigi les Chutes	903	15	0	118	505
4	Foyer St-Anges de Ham-Nord Inc.	0	0	0	34	216
5	CIUSSS de l'Estrie - CHUS	35 585	82 812	8 281	37	0
5	Centre d'hébergement Champlain-Maison-Rose-Blanche	259	872	809	141	943
5	CHSLD Vigi Shermont	1 914	1 783	0	49	808
6	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	248 926	562 366	27 592	30 460	778
6	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	87 534	373 473	38 323	21 719	4 498
6	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	104 249	607 340	29 305	26 615	1 162
6	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	167 042	508 194	100 502	37 138	16 870
6	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	173 675	669 737	14 625	7 052	525
6	CHU Sainte-Justine	4 511	684	9 058	30	7 021
6	CHUM	1 059	153 324	0	1 028	33 499
6	CUSM	66 275	51 173	79 999	0	29 015
6	INPL Philippe-Pinel	0	2 349	400	0	0
6	Institut de cardiologie de Montréal	0	3 441	154	954	0
6	Centre d'hébergement - Maison-Saint-Joseph	780	540	239	266	2 369
6	Centre d'hébergement Champlain-de-Gouin	270	557	543	25	1 176
6	Centre Le Cardinal Inc.	3 662	3 723	723	0	3 676
6	CHSLD Age3 St-Vincent-Marie	3 196	1 301	0	235	907
6	CHSLD Bayview Inc.	0	0	0	0	1 764
6	CHSLD Bourget Inc.	427	2 562	0	439	1 110
6	CHSLD Bussey Inc.	447	2 157	223	1 059	450
6	CHSLD Champlain Marie-Victorin	7 225	1 894	1 773	2 078	5 576
6	CHSLD Providence N-D-de-Lourdes Inc.	2 857	1 969	1 457	198	1 423
6	CHSLD Vigi Dollard-des-Ormeaux	4 393	3 080	0	189	1 201
6	CHSLD Vigi Marie-Claret Inc.	2 335	531	0	0	509
6	CHSLD Vigi Mont-Royal	12 356	16 215	0	116	5 471
6	CHSLD Vigi Pierrefonds	2 565	960	0	165	772
6	CHSLD Vigi Reine-Élisabeth	15 542	18 731	22	159	3 415
6	Groupe Roy Santé - CHSLD Le Royer	996	531	95	68	2 602
6	Groupe Roy Santé - CHSLD St-Georges	1 215	7 806	1 495	95	5 738
6	Hôpital Marie-Clarac	12 128	16 327	307	2 288	0
6	Hôpital Shriners pour enfants Inc.	36	0	1 506	0	0
6	Les Cèdres - CA pour personnes âgées	1 062	123	354	0	494
6	Maison Élisabeth	0	2 086	1 238	0	0
6	Résidence Angelica	5 297	10 454	310	91	1 741
6	Résidence Berthiaume-Dutremblay	15 625	10 997	4 197	411	1 408
6	Villa Médica Inc.	6 582	7 487	2 821	248	369
7	CISSS de l'Outaouais	35 758	42 835	4 183	0	4 853
7	Centre d'hébergement Champlain Gatineau	1 693	3 420	561	219	2 445
7	CHSLD Vigi de l'Outaouais	2 790	6 280	0	98	817

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 165

Les données de 2018-2019 seront disponibles à l'automne 2019

Nombre d'heures travaillées par la main-d'oeuvre indépendante par catégorie d'emploi, par région et par établissement en 2017-2018.

	Nom de l'établissement	Soins infirmiers et cardio-respiratoires	Paratechnique, services auxiliaires et métiers	Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	Non visé par la Loi 30 et autres
8	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	64 575	57 867	2 241	2 941	12 707
9	CISSS de la Côte-Nord	56 230	54 749	363	2 574	10 315
9	CLSC Naskapi	492	532	72	0	2 617
10	CRSSS de la Baie-James	13 386	489	0	1 012	4 697
11	CISSS de la Gaspésie	0	27 208	0	863	4 220
11	CISSS des Îles	1 956	484	236	407	700
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	7 655	109 014	14	749	71
12	CA St-Joseph de Lévis Inc.	366	115	1 165	63	2 734
12	Centre d'hébergement Champlain-Chanoine-Audet	2 289	626	561	483	1 969
12	Centre d'hébergement Champlain-de-L'Assomption	39	341	560	373	1 975
12	CHSLD Vigi N-D-de-Lourdes	1 690	181	22	62	544
12	Pavillon Bellevue Inc.	0	0	0	0	617
13	CISSS de Laval	86 169	65 828	9 864	3 304	1 956
13	Centre d'hébergement Champlain St-François	1 684	1 043	311	163	777
13	CHSLD Age3 St-Jude	5 450	1 627	0	0	3 161
13	CHSLD Vigi l'Orchidée blanche	1 944	954	0	329	940
13	Manoir St-Patrice Inc.	1 490	1 380	0	4	784
13	Résidence Riviera Inc.	671	1 906	0	576	2 681
13	Santé Courville de Laval	2 199	536	191	81	591
14	CISSS de Lanaudière	86 105	226 752	1 726	1 450	428
14	Centre d'hébergement Champlain Le Château	1 651	3 073	374	286	1 079
14	CHSLD Heather Inc.	2 399	1 515	2 762	94	2 276
14	CHSLD Vigi Yves-Blais	951	1 007	0	350	766
15	CISSS des Laurentides	75 944	146 548	2 053	3 844	1 325
15	Centre d'hébergement Champlain-de-la-Villa-Soleil	8 494	3 028	911	328	2 639
15	CHSLD Vigi Deux-Montagnes	4 532	7 169	0	105	592
16	CISSS de la Montérégie-Centre	71 805	95 063	11 858	1 530	5 978
16	CISSS de la Montérégie-Est	77 521	371 318	9 712	8 517	1 849
16	CISSS de la Montérégie-Ouest	41 865	266 195	17 858	1 495	1 673
16	Accueil du Rivage Inc.	473	226	0	607	120
16	CA Marcelle Ferron Inc.	8 887	4 563	0	75	363
16	Centre d'hébergement Champlain des Pommetiers	3 629	1 985	775	5	1 966
16	Centre d'hébergement Champlain J-L Lapierre	1 243	1 169	459	62	1 150
16	CHSLD Champlain Châteauguay	1 525	633	599	0	1 525
16	CHSLD Vigi Brossard	1 276	2 014	0	98	1 970
16	CHSLD Vigi Montérégie	1 836	2 799	0	56	766
16	Résidence Sorel-Tracy Inc.	105	80	442	108	595
16	Santé Courville de Waterloo	1 110	14	0	11	201
17	CS Inuulitsivik	16 713	18 657	994	4 422	2 447
17	CS Tulattavik de l'Ungava	0	0	0	43 172	27 172
18	Conseil Cri de SSS de la Baie-James	58 633	3 670	0	760	1 425

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 166

Montants et heures travaillées par la main-d'œuvre indépendante en 2018-2019 toutes les catégories d'emploi de la loi 30 confondues, et ventilation par région et par établissement.

RÉPONSE NO 166

La réponse à cette question est fournie dans le document ci-joint.

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 166

Les données 2018-2019 seront disponibles à l'automne 2019.

Montants et heures travaillées par la main-d'oeuvre indépendante pour les années 2017-2018
pour les catégories d'emploi visées par la Loi 30

Région	Nom de l'établissement	2017-2018	
		Heures	Montants (\$)
1	CISSS du Bas-Saint-Laurent	35 518	1 550 883
2	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	12 148	390 679
3	CIUSSS de la Capitale-Nationale	374 488	11 569 947
3	CHU de Québec	228 980	6 292 845
3	Inst. univ. cardio. et pneumo. de Québec	23 770	754 916
3	Centre d'hébergement Champlain des Montagnes	4 513	199 686
3	Centre d'hébergement du Boisé Ltée	8 094	298 963
3	Centre d'hébergement St-Jean-Eudes Inc.	14 862	824 706
3	CH St-François Inc.	1 727	56 375
3	CHSLD Vigi St-Augustin	10 887	475 771
3	Hôpital Ste-Monique Inc.	3 436	157 614
4	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	231 942	6 920 161
4	CHSLD Vigi les Chutes	1 036	59 678
4	Foyer St-Ange de Ham-Nord Inc.	34	1 687
5	CIUSSS de l'Estrie - CHUS	126 715	4 789 484
5	Centre d'hébergement Champlain-Maison-Rose-Blanche	2 081	85 982
5	CHSLD Vigi Shermont	3 746	156 460
6	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	869 344	26 910 043
6	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	521 049	15 985 442
6	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	767 509	20 534 613
6	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	812 876	25 600 123
6	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	865 089	23 897 739
6	CHU Sainte-Justine	14 283	994 488
6	CHUM	155 411	5 645 669
6	CUSM	197 447	7 321 856
6	INPL Philippe-Pinel	2 749	111 257
6	Institut de cardiologie de Montréal	4 549	200 693
6	Centre d'hébergement - Maison-Saint-Joseph	1 825	72 969
6	Centre d'hébergement Champlain-de-Gouin	1 395	69 556
6	Centre Le Cardinal Inc.	8 108	338 920
6	CHSLD Age3 St-Vincent-Marie	4 732	229 977
6	CHSLD Bourget Inc.	3 428	112 354
6	CHSLD Bussey Inc.	3 886	194 013
6	CHSLD Champlain Marie-Victorin	12 970	706 528
6	CHSLD Providence N-D-de-Lourdes Inc.	6 481	290 880
6	CHSLD Vigi Dollard-des-Ormeaux	7 662	300 034
6	CHSLD Vigi Marie-Claret Inc.	2 866	108 786
6	CHSLD Vigi Mont-Royal	28 687	883 889
6	CHSLD Vigi Pierrefonds	3 690	151 832
6	CHSLD Vigi Reine-Élisabeth	34 454	994 552
6	Groupe Roy Santé - CHSLD Le Royer	1 690	69 294
6	Groupe Roy Santé - CHSLD St-Georges	10 611	356 186
6	Hôpital Marie-Clarac	31 050	1 117 224
6	Hôpital Shriners pour enfants Inc.	1 542	98 336
6	Les Cèdres - CA pour personnes âgées	1 539	64 916
6	Maison Élisabeth	3 324	69 395
6	Résidence Angelica	16 152	571 941
6	Résidence Berthiaume-Dutremblay	31 230	952 038
6	Villa Médica Inc.	17 138	724 217
7	CISSS de l'Outaouais	82 776	4 329 993
7	Centre d'hébergement Champlain Gatineau	5 893	267 062

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 166

Les données 2018-2019 seront disponibles à l'automne 2019.

Montants et heures travaillées par la main-d'oeuvre indépendante pour les années 2017-2018
pour les catégories d'emploi visées par la Loi 30

Région	Nom de l'établissement	2017-2018	
		Heures	Montants (\$)
7	CHSLD Vigi de l'Outaouais	9 168	397 445
8	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	127 624	8 721 977
9	CISSS de la Côte-Nord	113 916	7 426 421
9	CLSC Naskapi	1 096	65 428
10	CRSSS de la Baie-James	14 887	1 504 432
11	CISSS de la Gaspésie	28 071	776 357
11	CISSS des Îles	3 083	209 921
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	117 432	3 608 570
12	CA St-Joseph de Lévis Inc.	1 709	117 272
12	Centre d'hébergement Champlain-Chanoine-Audet	3 959	197 447
12	Centre d'hébergement Champlain-de-L'Assomption	1 313	74 683
12	CHSLD Vigi N-D-de-Lourdes	1 955	107 289
13	CISSS de Laval	165 165	6 698 529
13	Centre d'hébergement Champlain St-François	3 201	122 755
13	CHSLD Age3 St-Jude	7 077	370 482
13	CHSLD Vigi l'Orchidée blanche	3 227	98 753
13	Manoir St-Patrice Inc.	2 874	97 140
13	Résidence Riviera Inc.	3 153	119 836
13	Santé Courville de Laval	3 007	135 253
14	CISSS de Lanaudière	316 033	11 671 036
14	Centre d'hébergement Champlain Le Château	5 384	240 572
14	CHSLD Heather Inc.	6 770	343 798
14	CHSLD Vigi Yves-Blais	2 308	102 114
15	CISSS des Laurentides	228 389	9 120 980
15	Centre d'hébergement Champlain-de-la-Villa-Soleil	12 761	653 411
15	CHSLD Vigi Deux-Montagnes	11 806	459 840
16	CISSS de la Montérégie-Centre	180 256	7 705 008
16	CISSS de la Montérégie-Est	467 068	15 765 818
16	CISSS de la Montérégie-Ouest	327 413	11 249 673
16	Accueil du Rivage Inc.	1 306	69 144
16	CA Marcelle Ferron Inc.	13 525	646 525
16	Centre d'hébergement Champlain des Pometiers	6 394	311 149
16	Centre d'hébergement Champlain J-L Lapierre	2 933	140 920
16	CHSLD Champlain Châteauguay	2 757	149 970
16	CHSLD Vigi Brossard	3 388	136 929
16	CHSLD Vigi Montérégie	4 691	157 742
16	Résidence Sorel-Tracy Inc.	735	53 014
16	Santé Courville de Waterloo	1 135	72 639
17	CS Inuvitsivik	40 786	2 483 484
17	CS Tulattavik de l'Ungava	43 172	2 686 492
18	Conseil Cri de SSS de la Baie-James	63 063	8 902 925

QUESTION NO 167

Pour chacune des catégories d'emploi de la loi 30, les heures travaillées en temps supplémentaire, détaillées par catégorie d'emploi pour les dix dernières années.

RÉPONSE NO 167

Heures supplémentaires, détaillées par catégorie d'emploi de la loi 30.

Catégorie de personnel	2017-2018
Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	6 078 323
Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	4 049 188
Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	1 255 132
Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	2 055 542

Les heures supplémentaires incluent les heures faites et payées sur-le-champ et les heures supplémentaires qui seront prises en congé (temps chômé).

Les données des années antérieures sont présentées dans les cahiers des Études des crédits des exercices précédents.

QUESTION NO 168

Pour chacune des catégories d'emploi de la loi 30, le coût des heures travaillées en temps supplémentaire, détaillées par catégorie d'emploi.

RÉPONSE NO 168

Coût (en M\$) des heures supplémentaires, détaillé par catégorie d'emploi de la loi 30.

Catégorie de personnel	2017-2018
Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	285,9 \$
Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	124,5 \$
Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	40,8 \$
Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	78,5 \$

Le coût pour les heures supplémentaires inclut le coût des heures faites et payées sur-le-champ et celui des heures qui seront prises en congé (temps chômé). Les heures prises en temps chômé ne représentent pas nécessairement un coût supplémentaire pour l'établissement.

Note : Il s'agit uniquement du salaire versé pour les heures travaillées en temps supplémentaire et non du coût additionnel des heures supplémentaires par rapport aux heures régulières.

QUESTION NO 169

Pourcentage des heures travaillées par la main-d'œuvre indépendante sur l'ensemble des heures travaillées (heures régulières et heures supplémentaires), toutes les catégories d'emploi de la loi 30 confondues.

RÉPONSE NO 169

Pourcentage des heures travaillées par la main-d'œuvre indépendante sur l'ensemble des heures travaillées.

Heures	2017-2018
MOI	2,4%
Travaillées	97,6%

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 170

Montant et heures travaillées par centre d'activité, pour les catégories d'emploi détaillées de la catégorie 1 (infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes), par établissement et par région.

RÉPONSE NO 170

Montant (en milliers de \$) et heures travaillées dans les établissements pour les catégories d'emploi détaillées de la catégorie 1 (infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes), année 2017-2018

	Heures ¹	Montant
Infirmière	39 203 065	1 338 941 \$
Infirmière clinicienne et praticienne	33 158 247	1 319 022 \$
Inhalothérapeute	4 585 320	145 328 \$
Infirmière auxiliaire	22 415 861	592 299 \$

¹ Il s'agit des heures régulières et supplémentaires et des montants versés pour ces heures. Les heures supplémentaires incluent les heures faites et payées sur-le-champ et les heures supplémentaires à être compensées

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 171

Nombre d'heures supplémentaires travaillées, par catégorie d'emploi et par région.

RÉPONSE NO 171

La réponse à cette question est fournie à la question 172 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 172

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux, par catégorie d'emploi, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 172

La réponse à cette question est fournie dans le document ci-joint.

RÉPONSE NO 172

Heures supplémentaires par catégorie d'emploi, région et par établissement en 2017-2018

Région	Nom de l'établissement	Soins infirmiers et cardio-respiratoires	Paratechnique, services auxiliaires et métiers	Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	Autres	Total
01 - Bas-Saint-Laurent	CISSS du Bas-Saint-Laurent	173 232	94 545	43 041	86 551	5 530	402 899
Total 01 - Bas-Saint-Laurent		173 232	94 545	43 041	86 551	5 530	402 899
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	190 430	104 673	49 080	104 523	7 804	456 510
	Foyer St-François Inc.	167	234	2	6	0	409
Total 02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean		190 597	104 907	49 082	104 529	7 804	456 919
03 - Capitale-Nationale	CIUSSS de la Capitale-Nationale	235 667	219 749	51 318	128 846	6 731	642 312
	CHU de Québec	208 231	78 743	42 126	55 810	2 685	387 596
	Inst. univ. cardio. et pneumo. de Québec	62 081	19 358	9 585	11 323	1 881	104 228
	Centre d'hébergement Champlain des Montagnes	2 507	5 383	44	18	9	7 961
	Centre d'hébergement du Boisé Liée	1 219	2 893	61	62	0	4 235
	Centre d'hébergement St-Jean-Eudes Inc.	5 511	3 231	850	122	0	9 715
	CH St-François Inc.	1 264	1 087	0	20	0	2 371
	CHSLD Vigi St-Augustin	4 474	4 511	0	241	118	9 344
	Hôpital Ste-Monique Inc.	1 067	1 229	0	3	0	2 298
Total 03 - Capitale-Nationale		522 021	336 185	103 985	196 444	11 424	1 170 060
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	350 073	287 731	75 688	134 691	8 053	856 236
	CHSLD Vigi les Chutes	2 109	1 504	0	198	59	3 870
	Foyer St-Ange de Ham-Nord Inc.	161	225	0	0	0	386
Total 04 - Mauricie et Centre-du-Québec		352 343	289 461	75 688	134 889	8 112	860 492

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
 MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
 Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 172

Heures supplémentaires par catégorie d'emploi, région et par établissement en 2017-2018

Région	Nom de l'établissement	Soins infirmiers et cardio-respiratoires	Paratechnique, services auxiliaires et métiers	Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	Autres	Total
05 - Estrie	CIUSSS de l'Estrie - CHUS	319 577	220 889	68 347	109 903	6 275	724 991
	Centre d'hébergement Champlain-Rose-Blanche	927	1 935	56	12	0	2 930
	CHSLD Vigi Shermont	1 327	1 294	7	96	11	2 734
Total 05 - Estrie		321 831	224 118	68 409	110 011	6 286	730 655
06 - Montréal	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	378 060	185 574	51 334	43 893	5 531	664 392
	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	288 868	188 887	48 361	46 669	7 576	550 361
	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	182 899	95 648	31 501	25 867	4 911	340 826
	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	235 613	269 790	84 041	144 275	11 488	745 206
	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	346 381	279 123	52 964	48 072	7 513	734 052
	CHU Sainte-Justine	112 622	20 767	10 727	9 592	1 842	155 550
	CHUM	204 068	81 767	73 327	67 931	9 338	436 431
	CUSM	224 640	94 649	36 895	71 165	6 775	434 124
	INPL Philippe-Pinel	6 294	20 403	4 195	9 063	1 626	41 581
	Institut de cardiologie de Montréal	60 350	15 046	10 678	7 673	2 500	96 248
	Centre d'hébergement - Maison-Saint-Joseph	1 125	3 515	802	5	206	5 654
	Centre d'hébergement Champlain-de-Gouin	6 173	6 647	136	1	3	12 959
	Centre Le Cardinal Inc.	5 360	13 316	54	0	42	18 771
	CHSLD Age3 St-Vincent-Marie	2 658	2 509	4	0	21	5 192
	CHSLD Bayview Inc.	117	418	16	0	0	552
	CHSLD Bourget Inc.	2 326	3 729	1	23	171	6 249
	CHSLD Bussey Inc.	1 298	3 772	0	0	0	5 070

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 172

Heures supplémentaires par catégorie d'emploi, région et par établissement en 2017-2018

Région	Nom de l'établissement	Soins infirmiers et cardio-respiratoires	Paratechnique, services auxiliaires et métiers	Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	Autres	Total
	CHSLD Champlain Marie-Victorin	13 683	20 917	724	85	16	35 424
	CHSLD Providence N-D-de-Lourdes Inc.	4 422	10 013	476	50	312	15 273
	CHSLD Vigi Dollard-des-Ormeaux	3 991	10 118	1 219	204	21	15 553
	CHSLD Vigi Marie-Claret Inc.	2 196	4 180	2	17	0	6 396
	CHSLD Vigi Mont-Royal	9 503	17 000	26	132	235	26 896
	CHSLD Vigi Pierrefonds	2 691	3 627	2	43	89	6 452
	CHSLD Vigi Reine-Élizabeth	1 627	9 809	2	66	14	11 518
	Groupe Roy Santé - CHSLD Le Royer	552	1 654	0	0	0	2 206
	Groupe Roy Santé - CHSLD St-Georges	3 236	3 324	26	0	0	6 586
	Hôpital Marie-Clarac	21 221	16 010	593	925	263	39 013
	Hôpital Shriners pour enfants Inc.	3 042	478	2 565	1 551	210	7 846
	Les Cèdres - CA pour personnes âgées	114	436	0	0	0	550
	Maison Élizabeth	0	108	269	234	122	732
	Résidence Angelica	9 398	15 060	55	1	71	24 585
	Résidence Berthiaume-Dutremblay	1 047	9 792	941	26	23	11 829
	Villa Médica Inc.	15 349	9 973	339	528	54	26 244
	Total 06 - Montréal	2 120 925	1 418 059	412 276	478 088	60 971	4 490 319
07 - Outaouais	CISSS de l'Outaouais	293 596	177 543	64 273	101 099	8 652	645 162
	Centre d'hébergement Champlain Gatineau	3 038	3 240	49	60	5	6 393
	CHSLD Vigi de l'Outaouais	2 263	3 802	1	102	210	6 377
Total 07 - Outaouais		298 897	184 585	64 323	101 261	8 867	657 932

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 172

Heures supplémentaires par catégorie d'emploi, région et par établissement en 2017-2018

Région	Nom de l'établissement	Soins infirmiers et cardio-respiratoires	Paratechnique, services auxiliaires et métiers	Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	Autres	Total
08 - Abitibi-Témiscamingue	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	133 798	78 090	37 008	57 983	5 640	312 519
Total 08 - Abitibi-Témiscamingue		133 798	78 090	37 008	57 983	5 640	312 519
09 - Côte-Nord	CISSS de la Côte-Nord	109 672	66 872	25 509	45 817	4 875	252 745
	CLSC Naskapi	2 936	107	68	135	173	3 419
Total 09 - Côte-Nord		112 608	66 979	25 576	45 953	5 048	256 164
10 - Nord-du-Québec	CRSSS de la Baie-James	19 843	6 806	4 723	11 443	144	42 959
Total 10 - Nord-du-Québec		19 843	6 806	4 723	11 443	144	42 959
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	CISSS de la Gaspésie	100 778	45 218	16 077	26 873	2 722	191 667
	CISSS des Îles	11 014	5 999	3 334	3 999	597	24 943
Total 11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		111 791	51 217	19 411	30 872	3 319	216 610
12 - Chaudière-Appalaches	CISSS de Chaudière-Appalaches	205 480	134 657	50 263	116 576	6 848	513 824
	CA St-Joseph de Lévis Inc.	4 817	8 357	759	498	0	14 431
	Centre d'hébergement Champlain-Chanoine-Audet	2 144	3 686	62	39	144	6 074
	Centre d'hébergement Champlain-de-L'Assomption	1 484	2 040	66	2	124	3 715
	CHSLD Vigi N-D-de- Lourdes	863	915	0	61	5	1 844
	Pavillon Bellevue Inc.	653	1 445	0	8	0	2 106
Total 12 - Chaudière-Appalaches		215 440	151 099	51 151	117 182	7 121	541 994

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
 MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
 Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 172

Heures supplémentaires par catégorie d'emploi, région et par établissement en 2017-2018

Région	Nom de l'établissement	Soins infirmiers et cardio-respiratoires	Paratechnique, services auxiliaires et métiers	Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	Autres	Total
13 - Laval	CISSS de Laval	163 944	105 103	34 294	79 575	3 509	386 425
	Centre d'hébergement Champlain St-François	835	1 583	7	0	3	2 428
	CHSLD Age3 St-Jude	6 823	9 061	74	0	117	16 075
	CHSLD Vigi l'Orchidée blanche	3 186	11 070	0	41	111	14 408
	Manoir St-Patrice Inc.	2 503	2 864	1	62	0	5 430
	Résidence Riviera Inc.	1 079	2 186	20	0	0	3 285
Total 13 - Laval		1 353	2 374	15	20	0	3 763
14 - Lanaudière	CISSS de Lanaudière	179 724	134 241	34 411	79 698	3 739	431 813
	Centre d'hébergement Champlain Le Château	259 898	169 971	54 625	84 442	6 628	575 564
	CHSLD de la Côte Boisée Inc.	1 587	3 981	0	0	0	5 569
	CHSLD Heather Inc.	2 291	4 870	79	0	0	7 240
	CHSLD Vigi Yves-Blais	2 351	5 794	90	0	0	8 234
Total 14 - Lanaudière		2 744	3 649	0	48	5	6 446
15 - Laurentides	CISSS des Laurentides	268 871	188 266	54 793	84 490	6 633	603 053
	Centre d'hébergement Champlain-de-la-Villa-Soleil	279 083	151 620	48 103	95 383	7 683	581 872
	CHSLD Vigi Deux-Montagnes	3 587	6 800	128	6	1	10 521
Total 15 - Laurentides		1 152	3 048	2	57	1	4 260
		283 823	161 467	48 233	95 446	7 684	596 653

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
 MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
 Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 172

Heures supplémentaires par catégorie d'emploi, région et par établissement en 2017-2018

Région	Nom de l'établissement	Soins infirmiers et cardio-respiratoires	Paratechnique, services auxiliaires et métiers	Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	Autres	Total
16 - Montérégie	CISSS de la Montérégie-Centre	221 551	131 057	55 685	60 565	6 278	475 135
	CISSS de la Montérégie-Est	267 065	196 093	45 171	117 055	6 654	632 039
	CISSS de la Montérégie-Ouest	178 035	128 893	35 958	51 554	3 240	397 681
	Accueil du Rivage Inc.	184	919	0	0	0	1 103
	CA Marcelle Ferron Inc.	3 706	9 778	233	259	225	14 201
	Centre d'hébergement Champlain des Pommeliers	6 362	13 858	158	0	5	20 382
	Centre d'hébergement Champlain J-L Lapierre	2 424	3 388	15	3	0	5 830
	CHSLD Champlain Châteauguay	3 695	4 681	72	0	0	8 448
	CHSLD Vigi Brossard	1 143	1 692	0	42	17	2 893
	CHSLD Vigi Montérégie	1 113	3 076	3	24	26	4 241
Total 16 - Montérégie	Résidence Sorel-Tracy Inc.	1 653	3 542	0	0	0	5 195
	Santé Courville de Waterloo	215	225	0	7	0	447
		687 145	497 201	137 295	229 508	16 445	1 567 594
17 - Nunavik	CS Inuitsivik	37 104	16 858	8 344	31 769	13 933	108 008
	CS Tulattavik de l'Ungava	26 225	26 874	7 711	29 773	5 593	96 177
	Régie régionale du Nunavik	1 189	0	3 436	3 876	2 757	11 257
Total 17 - Nunavik		64 517	43 732	19 492	65 418	22 283	215 442
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	Conseil Cri de SSS de la Baie-James	20 915	18 228	6 236	25 777	1 467	72 622
Total 18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James		20 915	18 228	6 236	25 777	1 467	72 622

Les heures supplémentaires incluent les heures faites et payées sur-le-champ et les heures prises en congé (temps chômé) durant l'année.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 173

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux, par appellation d'emploi, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 173

La réponse à cette question est fournie dans le document ci-joint.

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 173

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par appellation d'emploi

Titre	Nomenclature	2017-2018
1101	Agent ou agente de la gestion du personnel	27 849
1104	Agent ou agente d'approvisionnement	3 708
1105	Agent ou agente de la gestion financière	26 170
1106	Conseiller ou conseillère aux établissements	3 829
1109	Spécialiste en procédés administratifs	22 529
1114	Avocat ou avocate	12 470
1115	Conseiller ou conseillère en bâtiment	8 813
1121	Conseiller ou conseillère en promotion de la santé	2 046
1123	Analyste en informatique	35 124
1124	Analyste spécialisé ou analyste spécialisée en informatique	10 367
1200	Bactériologiste	420
1201	Biochimiste clinique	628
1202	Biochimiste	174
1203	Physicien médical ou physicienne médicale	4 609
1204	Audiologiste-orthophoniste	578
1205	Ingénieur biomédical, ingénieure biomédicale	3 158
1206	Bibliothécaire	248
1207	Spécialiste en sciences biologiques et physiques sanitaires	5 644
1211	Biochimiste clinique chef de laboratoire, niveau 1	341
1212	Biochimiste clinique chef de laboratoire, niveau 2	1 544
1219	Dietétiste-nutritionniste	22 709
1228	Éducateur ou éducatrice physique / kinésiologue	5 193
1230	Ergothérapeute	60 610
1233	Physiothérapeute	36 004
1234	Chargé ou chargée de l'enseignement clinique (physiothérapie)	82
1236	Assistant-chef physiothérapeute, assistante-chef physiothérapeute	587
1241	Traducteur ou traductrice	155
1244	Agent ou agente d'information	6 029
1254	Audiologiste	5 532
1255	Orthophoniste	24 497
1258	Thérapeute par l'art	256
1291	Spécialiste clinique en biologie médicale	578
1320	Pharmacien ou pharmacienne	53 491
1321	Pharmacien ou pharmacienne-chef I	1 315
1322	Pharmacien ou pharmacienne-chef II	668
1323	Pharmacien ou pharmacienne-chef III	1 290
1324	Pharmacien ou pharmacienne-chef IV	2 549
1407	Spécialiste en activités cliniques	25 571
1521	Spécialiste en évaluation des soins	55
1533	Agent ou agente de formation	383
1534	Agent ou agente de formation dans le domaine de la déficience auditive	69
1538	Conseiller ou conseillère en éthique	30
1539	Conseiller ou conseillère en génétique	163
1540	Génagogue	3
1543	Conseiller ou conseillère en enfance inadaptée	554
1544	Criminologue	2 921
1546	Psychologue	42 582
1550	Travailleur social, travailleuse sociale	211 636
1551	Organisateur ou organisatrice communautaire	19 909
1552	Intervenant ou intervenante en soins spirituels	5 925
1553	Agent ou agente de relations humaines	272 409
1557	Spécialiste en orientation et en mobilité	1 982
1559	Agent ou agente de modification du comportement	645
1560	Spécialiste en réadaptation en déficience visuelle	2 524
1565	Agent ou agente de planification, de programmation et de recherche	48 909
1570	Réviseur ou réviseuse	7 540
1572	Sexologue	331
1573	Sexologue clinicien, sexologue clinicienne	456
1652	Psychoéducateur, psychoéducatrice	51 324
1656	Orthopédagogue	48
1658	Récréologue	1 169

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 173

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par appellation d'emploi

Titre	Nomenclature	2017-2018
1660	Jardinier ou jardinière d'enfants	19
1661	Spécialiste en audiovisuel	379
1701	Conseiller d'orientation, conseillère d'orientation	370
1702	Hygiéniste du travail	2 959
1703	Conseiller ou conseillère en adaptation au travail	271
1907	Infirmier clinicien ou infirmière clinicienne (Institut Pinel)	2 484
1911	Infirmier clinicien ou infirmière clinicienne	1 445 336
1912	Infirmier clinicien assistant infirmier-chef, infirmière clinicienne assistante infirmière-chef, infirmier clinicien assistant du supérieur immédiat, infirmière clinicienne assistante du supérieur immédiat	285 772
1913	Conseiller ou conseillère en soins infirmiers	30 774
1914	Candidat infirmier praticien spécialisé, candidate infirmière praticienne spécialisée	677
1915	Infirmier praticien spécialisé, infirmière praticienne spécialisée	20 007
1916	Infirmier premier assistant en chirurgie, infirmière première assistante en chirurgie	11 372
1917	Infirmier clinicien spécialisé, infirmière clinicienne spécialisée	798
2101	Technicien ou technicienne en administration	169 464
2102	Technicien ou technicienne aux contributions	873
2106	Chargé ou chargée de production	1 191
2123	Technicien ou technicienne en informatique	33 602
2124	Technicien spécialisé en informatique, technicienne spécialisée en informatique	48 977
2203	Assistant ou assistante en pathologie	43
2205	Technologue en imagerie médicale du domaine du radiodiagnostic	95 678
2207	Technologue en radio-oncologie	6 217
2208	Technologue en imagerie médicale du domaine de médecine nucléaire	11 412
2212	Technologue spécialisé ou technologue spécialisée en imagerie médicale	97 280
2213	Coordonnateur ou coordonnatrice technique (radiologie)	22 223
2214	Instituteur ou institutrice clinique (radiologie)	404
2219	Assistant-chef technologue en radiologie, assistante-chef technologue en radiologie	15 188
2222	Technologue en radiologie (Système d'information et d'imagerie numérique)	5 573
2223	Technologiste médical ou technologiste médicale	157 918
2224	Technicien de laboratoire médical diplômé, technicienne de laboratoire médical diplômée	17 501
2227	Coordonnateur ou coordonnatrice technique (laboratoire)	27 302
2232	Instituteur ou institutrice clinique (laboratoire)	796
2234	Assistant-chef (laboratoire), assistante-chef (laboratoire)	21 442
2236	Assistant-chef technologue en électrophysiologie médicale, assistante-chef technologue en électrophysiologie médicale	3 016
2240	Assistant-chef technicien en diététique, assistante-chef technicienne en diététique	9 100
2241	Technicien ou technicienne en électro-encéphalographie (E.E.G.)	4
2242	Assistant-chef du service des archives, assistante-chef du service des archives	5 336
2244	Inhalothérapeute	235 825
2246	Coordonnateur ou coordonnatrice technique (inhalothérapie)	9 855
2247	Chargé ou chargée de l'enseignement clinique (inhalothérapie)	416
2248	Assistant-chef inhalothérapeute, assistante-chef inhalothérapeute	11 836
2251	Archiviste médical, archiviste médicale	32 661
2253	Illustrateur médical, illustratrice médicale	329
2254	Photographe médical ou photographe médicale	563
2257	Technicien ou technicienne en diététique	13 323
2258	Technicien ou technicienne en audiovisuel	674
2259	Orthoptiste	395
2261	Hygiéniste dentaire	7 527
2271	Cytologiste	4 429
2275	Technicien ou technicienne en communication	777
2276	Coordonnateur ou coordonnatrice technique en électrophysiologie médicale	980
2277	Coordonnateur ou coordonnatrice technique en génie biomédical	10 748
2278	Technologiste en hémodynamique ou technologue en hémodynamique	163
2280	Technicien ou technicienne en horticulture	50
2282	Archiviste médical ou archiviste médicale (chef d'équipe)	2 261
2284	Technicien ou technicienne en cytogénétique clinique	281
2285	Technicien ou technicienne en gériologie	79
2286	Technologue en électrophysiologie médicale	20 742
2287	Perfusionniste clinique	27 386
2290	Chargé ou chargée clinique de sécurité transfusionnelle	674

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 173

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par appellation d'emploi

Titre	Nomenclature	2017-2018
2291	Chargé ou chargée technique de sécurité transfusionnelle	1 583
2295	Thérapeute en réadaptation physique	15 149
2333	Technicien ou technicienne en arts graphiques	283
2356	Technicien ou technicienne en documentation	966
2360	Technicien ou technicienne de braille	141
2362	Technicien ou technicienne en orthèse-prothèse	6 457
2363	Opticien ou opticienne d'ordonnances	705
2367	Technicien ou technicienne en génie biomédical	18 478
2368	Technicien ou technicienne en prévention	1 413
2369	Technicien ou technicienne en électronique	7 347
2370	Technicien ou technicienne en électricité industrielle	1 440
2371	Technicien ou technicienne en électromécanique	865
2374	Technicien ou technicienne en bâtiment	8 923
2375	Travailleur ou travailleuse communautaire	15 706
2377	Technicien ou technicienne en fabrication mécanique	824
2379	Technicien ou technicienne en instrumentation et contrôle	5 165
2381	Technicien ou technicienne en électrodynamique	213
2459	Infirmier ou infirmière chef d'équipe	183 933
2462	Infirmier moniteur ou infirmière monitrice	99
2466	Chargé ou chargée de l'assurance qualité et de la formation aux services préhospitaliers d'urgence	2 050
2471	Infirmier ou infirmière	1 980 294
2473	Infirmier ou infirmière (Institut Pinel)	3 792
2485	Infirmier ou infirmière en stage d'actualisation	6
2489	Assistant-infirmier-chef, assistante-infirmière-chef, assistant du supérieur immédiat, assistante du supérieur immédiat	413 672
2490	Candidat à l'exercice de la profession d'infirmier, candidate à l'exercice de la profession d'infirmière	32 651
2491	Infirmier ou infirmière en dispensaire	28 080
2584	Technicien ou technicienne en recherche sociale	651
2586	Technicien ou technicienne en travail social	71 041
2588	Aide social ou aide sociale	5 068
2686	Technicien ou technicienne en éducation spécialisée	28 611
2688	Agent ou agente d'intégration	653
2691	Éducateur ou éducatrice	384 913
2694	Responsable d'unité de vie et/ou de réadaptation	5 648
2696	Technicien ou technicienne d'intervention en loisir	5 543
2697	Sociothérapeute (Institut Pinel)	8 921
2699	Chef de module	786
2702	Technicien ou technicienne en hygiène du travail	8 981
3201	Assistant ou assistante technique aux soins de la santé	4 883
3203	Préposé ou préposée aux autopsies	5
3204	Préposé ou préposée au transport	10 046
3205	Assistant ou assistante technique au laboratoire ou en radiologie	9 027
3208	Préposé ou préposée en ophtalmologie	212
3212	Assistant ou assistante technique en pharmacie	1 035
3215	Assistant ou assistante technique senior en pharmacie	72 544
3218	Assistant ou assistante technique en médecine dentaire	2 310
3223	Préposé ou préposée en physiothérapie et/ou ergothérapie	3 847
3224	Technicien ou technicienne classe B	2 710
3229	Préposé ou préposée senior en orthopédie	2 508
3241	Préposé ou préposée aux soins des animaux	191
3244	Aide de service	10 171
3251	Préposé ou préposée à l'accueil	26
3259	Préposé ou préposée à la centrale des messagers	4 732
3262	Mécanicien ou mécanicienne en orthèse ou prothèse	8 130
3445	Infirmier ou infirmière auxiliaire chef d'équipe	40 103
3449	Préposé ou préposée en salle d'opération	158
3455	Infirmier ou infirmière auxiliaire	1 305 200
3456	Candidat(e) à l'exercice de la profession d'infirmière auxiliaire	5 971
3459	Préposé ou préposée (certifié A) aux bénéficiaires	29
3462	Assistant ou assistante en réadaptation	41 276

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 173

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par appellation d'emploi

Titre	Nomenclature	2017-2018
3465	Travailleur ou travailleuse de quartier ou de secteur	927
3467	Préposé ou préposée au matériel et équipement thérapeutique	297
3480	Préposé ou préposée aux bénéficiaires	2 577 929
3481	Préposé ou préposée en retraitement des dispositifs médicaux	78 171
3485	Brancardier ou brancardière	2 212
3505	Préposé ou préposée en établissement nordique	5 406
3543	Agent ou agente d'intervention en milieu psychiatrique	33 103
3544	Agent ou agente d'intervention en milieu médico-légal	15 456
3545	Agent ou agente d'intervention	53 756
3585	Instructeur ou instructrice aux ateliers industriels	2
3588	Auxiliaire aux services de santé et sociaux	297 364
3598	Instructeur ou instructrice métier artisanal ou occupation thérapeutique	1 800
3679	Surveillant-sauveteur, surveillante-sauvetrice	202
3685	Préposé ou préposée à l'unité et/ou au pavillon	3 548
3687	Moniteur ou monitrice en éducation	99
3699	Moniteur ou monitrice en loisirs	499
4001	Externe en soins infirmiers	1 585
4002	Externe en inhalothérapie	397
4003	Externe en technologie médicale	283
4104	Étudiant(e) universitaire en pharmacie	175
4901	Sage-femme	21 752
4902	Responsable des services de sage-femme	3 051
5108	Opérateur ou opératrice en informatique, classe I	1 829
5111	Opérateur ou opératrice en informatique, classe II	224
5117	Préposé ou préposée aux magasins	2 403
5119	Opérateur ou opératrice de duplicateur offset	291
5141	Magasinier ou magasinière	25 740
5187	Assistant ou assistante de recherche	78
5311	Agent administratif, classe 1 - secteur secrétariat, agente administrative, classe 1 - secteur secrétariat	31 449
5312	Agent administratif, classe 1 - secteur administration, agente administrative, classe 1 - secteur administration	68 897
5313	Adjoint ou adjointe à la direction	6 450
5314	Agent administratif, classe 2 - secteur secrétariat, agente administrative, classe 2 - secteur secrétariat	61 601
5315	Agent administratif, classe 2 - secteur administration, agente administrative, classe 2 - secteur administration	166 028
5316	Agent administratif, classe 3 - secteur secrétariat, agente administrative, classe 3 - secteur secrétariat	24 482
5317	Agent administratif, classe 3 - secteur administration, agente administrative, classe 3 - secteur administration	291 631
5318	Agent administratif, classe 4 - secteur secrétariat, agente administrative, classe 4 - secteur secrétariat	19 419
5319	Agent administratif, classe 4 - secteur administration, agente administrative, classe 4 - secteur administration	24 678
5320	Adjoint ou adjointe à l'enseignement universitaire	1 449
5321	Secrétaire juridique	2 233
5322	Secrétaire médicale	90 318
5323	Commis surveillant d'unité (Institut Pinel)	3 627
5324	Acheteur ou acheteuse	5 327
6262	Préposé ou préposée à la peinture et à la maintenance	255
6299	Aide-cuisinier, aide-cuisinière	16 529
6301	Cuisinier ou cuisinière	43 284
6302	Pâtissier-boulangier, pâtissière-boulangère	165
6303	Boucher ou bouchère	13
6312	Caissier ou caissière à la cafétéria	1 308
6317	Technicien ou technicienne en alimentation	59
6320	Buandier ou buandière	8 443
6325	Presseur ou presseuse	54
6327	Couturier ou couturière	660
6334	Préposé ou préposée à l'entretien ménager (travaux lourds)	27 507

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 173

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par appellation d'emploi

Titre	Nomenclature	2017-2018
6335	Préposé ou préposée à l'entretien ménager (travaux légers)	235 001
6336	Conducteur ou conductrice de véhicules	13 566
6344	Porteur ou porteuse	58
6346	Garde (Institut Pinel)	4 923
6347	Préposé ou préposée aux ascenseurs	10
6349	Gardien ou gardienne de résidence	6 794
6352	Mécanicien ou mécanicienne de machines frigorifiques	1 712
6353	Machiniste (mécanicien ajusteur), machiniste (mécanicienne ajusteuse)	2 118
6354	Électricien ou électricienne	15 544
6355	Conducteur ou conductrice de véhicules lourds	3 250
6356	Maître-électricien, maître-électricienne	7 302
6357	Maître-plombier, maître-plombière	248
6359	Plombier et/ou mécanicien en tuyauterie, plombière et/ou mécanicienne en tuyauterie	22 755
6360	Mécanicien ou mécanicienne d'entretien (Millwright)	19 754
6361	Soudeur ou soudeuse	663
6362	Peintre	2 116
6363	Journalier ou journalière	4 550
6364	Menuisier ou menuisière	8 083
6365	Ébéniste	1 644
6366	Maître-mécanicien de machines frigorifiques, maître-mécanicienne de machines frigorifiques	35
6367	Serrurier ou serrurière	647
6368	Plâtrier ou plâtrière	226
6370	Électronicien ou électronicienne	1 251
6373	Ouvrier ou ouvrière de maintenance	19 284
6375	Apprenti ou apprentie de métier	4
6380	Mécanicien ou mécanicienne de garage	282
6383	Mécanicien ou mécanicienne de machines fixes	36 630
6386	Préposé ou préposée au service alimentaire	151 488
6388	Ouvrier ou ouvrière d'entretien général	32 213
6398	Préposé ou préposée à la buanderie	21 182
6409	Dessinateur ou dessinatrice	34
6414	Aide général ou aide générale	1 805
6415	Aide général en établissement nordique ou aide générale en établissement nordique	94
6418	Préposé ou préposée au transport des bénéficiaires handicapés physiques	3 837
6422	Surveillant ou surveillante en établissement	47 951
6423	Électromécanicien ou électromécanicienne	6 125
6436	Agent ou agente d'intervention (Institut Pinel)	13 486
6438	Gardien ou gardienne	19 661

Les heures supplémentaires incluent les heures faites et payées sur-le-champ et les heures prises en congé (temps chômé) durant l'année.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 174

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux, par région et par établissement :

- a) infirmières;
 - b) infirmières praticiennes spécialisées;
 - c) infirmières auxiliaires;
 - d) inhalothérapeutes;
 - e) pharmaciens d'établissement;
 - f) autres.
-

RÉPONSE NO 174

La réponse à cette question est fournie dans le document ci-joint.

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 174

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux, par région et par établissement en 2017-2018

Région	Nom de l'établissement	Infirmières	Inhalothérapeutes	Infirmières auxiliaires	Pharmaciens	Autres	Total
01 - Bas-Saint-Laurent	CIUSSS du Bas-Saint-Laurent	124 898	9 948	38 248	2 443	227 363	402 899
Total 01 - Bas-Saint-Laurent		124 898	9 948	38 248	2 443	227 363	402 899
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	136 362	9 346	44 041	3 827	262 934	456 510
	Foyer St-François Inc.	97	0	70	0	242	409
Total 02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean		136 459	9 346	44 111	3 827	263 176	456 919
03 - Capitale-Nationale	CIUSSS de la Capitale-Nationale	153 741	1 471	80 341	2 905	403 854	642 312
	CHU de Québec	176 169	12 464	19 597	2 164	177 201	387 596
	Inst. univ. cardio. et pneumo. de Québec	48 290	6 990	1 631	1 725	45 591	104 228
	Centre d'hébergement Champlain des Montagnes	1 365	0	1 142	0	5 454	7 961
	Centre d'hébergement du Boisé Liée	375	0	844	0	3 016	4 235
	Centre d'hébergement St-Jean-Eudes Inc.	3 037	0	2 474	0	4 204	9 715
	CH St-François Inc.	380	0	884	0	1 107	2 371
	CHSLD Vigi St-Augustin	2 900	0	1 575	0	4 870	9 344
	Hôpital Ste-Monique Inc.	210	0	857	0	1 231	2 298
Total 03 - Capitale-Nationale		386 466	20 925	109 346	6 795	646 528	1 170 060
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	253 387	11 773	84 859	2 891	503 324	856 236
	CHSLD Vigi les Chutes	872	0	1 237	0	1 761	3 870
	Foyer St-Ange de Ham-Nord Inc.	93	0	69	0	225	386
Total 04 - Mauricie et Centre-du-Québec		254 352	11 773	86 165	2 891	505 311	860 492
05 - Estrie	CIUSSS de l'Estrie - CHUS	229 452	11 422	76 330	2 222	405 565	724 991
	Centre d'hébergement Champlain-Maison-Rose-Blanche	454	0	473	0	2 003	2 930
	CHSLD Vigi Sherbrooke	1 200	0	127	0	1 407	2 734
Total 05 - Estrie		231 106	11 422	76 930	2 222	408 975	730 655
06 - Montréal	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	286 716	10 530	80 763	1 651	284 732	664 392
	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	189 647	8 669	60 504	1 525	290 016	550 361
	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	154 459	5 431	21 764	2 269	156 903	340 826
	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	137 984	12 762	84 846	1 550	508 064	745 206

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 174

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux, par région et par établissement en 2017-2018

Région	Nom de l'établissement	Infirmières	Inhalothérapeutes	Infirmières auxiliaires	Pharmaciens	Autres	Total
	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	248 035	13 333	82 979	1 645	388 060	734 052
	CHU Sainte-Justine	88 512	4 817	17 819	1 294	43 108	155 550
	CHUM	163 449	10 399	26 794	4 667	231 122	436 431
	CUSM	183 185	23 646	10 089	3 683	213 521	434 124
	INPL Philippe-Pinel	6 294	0	0	0	35 286	41 581
	Institut de cardiologie de Montréal	52 626	4 018	0	1 025	38 579	96 248
	Centre d'hébergement - Maison-Saint-Joseph	263	0	862	0	4 529	5 654
	Centre d'hébergement Champlain-de-Gouin	4 291	0	1 882	0	6 786	12 959
	Centre Le Cardinal Inc.	2 520	0	2 839	0	13 412	18 771
	CHSLD Age3 St-Vincent-Marie	258	0	2 400	0	2 534	5 192
	CHSLD Bayview Inc.	17	0	100	0	435	552
	CHSLD Bourget Inc.	906	0	1 421	0	3 922	6 249
	CHSLD Bussey Inc.	957	0	341	0	3 772	5 070
	CHSLD Champlain Marie-Victorin	7 824	0	5 859	1	21 740	35 424
	CHSLD Providence N-D-de-Lourdes Inc.	1 844	0	2 578	0	10 851	15 273
	CHSLD Vigi Dollard-des-Ormeaux	1 162	0	2 829	0	11 562	15 553
	CHSLD Vigi Marie-Claret Inc.	1 227	0	969	0	4 200	6 396
	CHSLD Vigi Mont-Royal	2 432	0	7 071	2	17 391	26 896
	CHSLD Vigi Pierrefonds	707	0	1 985	0	3 760	6 452
	CHSLD Vigi Reine-Élizabeth	559	0	1 069	1	9 890	11 518
	Groupe Roy Santé - CHSLD Le Royer	120	0	433	0	1 654	2 206
	Groupe Roy Santé - CHSLD St-Georges	764	0	2 472	0	3 351	6 586
	Hôpital Marie-Clarac	13 521	0	7 700	263	17 529	39 013
	Hôpital Shriners pour enfants Inc.	2 699	314	28	0	4 804	7 846
	Les Cèdres - CA pour personnes âgées	80	0	35	0	436	550
	Maison Élizabeth	0	0	0	0	732	732
	Résidence Angelica	4 251	0	5 146	71	15 116	24 585

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 174

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux, par région et par établissement en 2017-2018

Région	Nom de l'établissement	Infirmières	Inhalothérapeutes	Infirmières auxiliaires	Pharmaciens	Autres	Total
Total 06 - Montréal	Résidence Berthiaume-Dutremblay	528	0	520	0	10 782	11 829
	Villa Médica Inc.	6 532	0	8 817	6	10 889	26 244
		1 564 368	93 920	442 912	19 652	2 369 466	4 490 319
07 - Outaouais	CISSS de l'Outaouais	213 522	13 556	66 475	2 635	348 974	645 162
	Centre d'hébergement Champlain Gatineau	1 364	0	1 675	0	3 354	6 393
	CHSLD Vigi de l'Outaouais	1 007	0	1 256	73	4 041	6 377
Total 07 - Outaouais		215 893	13 556	69 405	2 708	356 369	657 932
08 - Abitibi-Témiscamingue	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	94 487	7 956	31 309	1 000	177 768	312 519
		94 487	7 956	31 309	1 000	177 768	312 519
	CISSS de la Côte-Nord	82 530	4 534	22 608	1 536	141 537	252 745
09 - Côte-Nord	CLSC Naskapi	2 936	0	0	0	483	3 419
Total 09 - Côte-Nord		85 466	4 534	22 608	1 536	142 020	256 164
10 - Nord-du-Québec	CRSSS de la Baie-James	14 868	1 005	3 969	97	23 019	42 959
		14 868	1 005	3 969	97	23 019	42 959
	CISSS de la Gaspésie	75 947	3 983	20 714	698	90 325	191 667
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	CISSS des Îles	9 178	724	1 072	482	13 487	24 943
		85 126	4 708	21 786	1 179	103 812	216 610
	CISSS de Chaudière-Appalaches	149 941	8 693	46 747	2 239	306 203	513 824
12 - Chaudière-Appalaches	CA St-Joseph de Lévis Inc.	1 647	0	3 170	0	9 614	14 431
	Centre d'hébergement Champlain-Chanoine-Audet	929	0	1 214	0	3 930	6 074
	Centre d'hébergement Champlain-de-L'Assomption	784	0	700	0	2 231	3 715
	CHSLD Vigi N-D-de-Longue	600	0	263	0	981	1 844
	Pavillon Bellevue Inc.	368	0	285	0	1 453	2 106
		154 270	8 693	52 379	2 240	324 413	541 994
Total 12 - Chaudière-Appalaches		118 842	8 158	36 898	576	221 950	386 425
13 - Laval	CISSS de Laval	222	0	613	0	1 593	2 428
	Centre d'hébergement Champlain St-François	1 542	0	5 281	0	9 252	16 075
	CHSLD Age3 St-Jude						

ÉTUDES DES CRÉDITS 2019-2020
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 174

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux, par région et par établissement en 2017-2018

Région	Nom de l'établissement	Infirmières	Inhalothérapeutes	Infirmières auxiliaires	Pharmaciens	Autres	Total
	CHSLD Vigi l'Orchidée blanche	2 165	0	1 021	4	11 218	14 408
	Manoir St-Patrice Inc.	1 795	0	708	0	2 927	5 430
	Résidence Riviera Inc.	407	0	672	0	2 206	3 285
	Santé Courville de Laval	541	0	812	0	2 409	3 763
Total 13 - Laval		125 515	8 158	46 006	580	251 554	431 813
14 - Lanaudière	CISSS de Lanaudière	178 330	11 039	70 427	2 131	313 637	575 564
	Centre d'hébergement Champlain Le Château	1 113	0	474	0	3 981	5 569
	CHSLD de la Côte Boisée Inc.	733	0	1 558	0	4 948	7 240
	CHSLD Heather Inc.	979	0	1 371	0	5 884	8 234
Total 14 - Lanaudière	CHSLD Vigi Yves-Blais	1 303	0	1 440	5	3 698	6 446
		182 459	11 039	75 271	2 137	332 148	603 053
15 - Laurentides	CISSS des Laurentides	197 357	15 686	65 974	2 317	300 538	581 872
	Centre d'hébergement Champlain-de-la-Villa-Soleil	1 519	0	2 068	1	6 933	10 521
	CHSLD Vigi Deux-Montagnes	862	0	290	1	3 107	4 260
Total 15 - Laurentides		199 739	15 686	68 333	2 318	310 578	596 653
16 - Montérégie	CISSS de la Montérégie-Centre	175 543	4 539	41 443	1 224	252 385	475 135
	CISSS de la Montérégie-Est	187 284	13 849	65 511	2 806	362 589	632 039
	CISSS de la Montérégie-Ouest	128 079	6 828	43 032	791	218 950	397 681
	Accueil du Rivage Inc.	184	0	0	0	919	1 103
	CA Marcelle Ferron Inc.	1 822	0	1 884	39	10 455	14 201
	Centre d'hébergement Champlain des Pommeliers	1 399	0	4 963	0	14 020	20 382
	Centre d'hébergement Champlain J-L Lapierre	1 965	0	459	0	3 406	5 830
	CHSLD Champlain Châteauguay	1 359	0	2 336	0	4 753	8 448
	CHSLD Vigi Brossard	950	0	193	0	1 750	2 893
	CHSLD Vigi Montérégie	626	0	486	0	3 128	4 241
	Résidence Sorel-Tracy Inc.	1 547	0	107	0	3 542	5 195
	Santé Courville de Waterloo	186	0	29	0	232	447

RÉPONSE NO 174

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux, par région et par établissement en 2017-2018

Région	Nom de l'établissement	Infirmières	Inhalothérapeutes	Infirmières auxiliaires	Pharmaciens	Autres	Total
Total 16 - Montérégie		500 945	25 216	160 443	4 861	876 130	1 567 594
17 - Nunavik	CS Inuulitsivik	36 826	0	278	1 571	69 333	108 008
	CS Tulattavik de l'Ungava	24 403	47	1 776	608	69 344	96 177
	Régie régionale du Nunavik	1 189	0	0	0	10 069	11 257
Total 17 - Nunavik		62 417	47	2 053	2 179	148 746	215 442
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	Conseil Cri de SSS de la Baie-James	20 915	0	0	648	51 059	72 622
Total 18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James		20 915	0	0	648	51 059	72 622

Les heures supplémentaires incluent les heures faites et payées sur-le-champ et les heures prises en congé (temps chômé) durant l'année.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 175

Le nombre d'admissions en pharmacie et dans les sciences infirmières en 2018-2019 par institution d'enseignement supérieur.

RÉPONSE NO 175

Cette question doit être adressée au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 176

Nombre de préposés aux bénéficiaires par type d'établissement, incluant en CHSLD, depuis 2016-2017, par année :

a) ventilé par région;

b) prévision du nombre d'embauches pour 2019-2020 et sommes réservées pour les embauches.

RÉPONSE NO 176

Nombre d'emploi de préposés aux bénéficiaires au 31 mars 2018, par région

Région	Nombre d'emploi
01 - Bas-Saint-Laurent	874
02 - Saguenay - Lac-Saint-Jean	1 114
03 - Capitale-Nationale	4 180
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	2 456
05 - Estrie	2 373
06 - Montréal	14 757
07 - Outaouais	1 534
08 - Abitibi-Témiscamingue	777
09 - Côte-Nord	406
10 - Nord-du-Québec	41
11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	452
12 - Chaudière-Appalaches	1 645
13 - Laval	1 571
14 - Lanaudière	1 996
15 - Laurentides	2 388
16 - Montérégie	5 539
17 - Nunavik	194
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	66

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 177

Sommes versées ou prévues pour étendre les projets ratios à travers le Québec et nombre d'embauches nécessaire.

RÉPONSE NO 177

Les travaux pour déterminer les coûts additionnels pour les projets ratios pilotes ne sont pas complétés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 178

Tous les échanges avec les ordres de pharmaciens, d'infirmières et des professions concernant les champs de compétences des infirmières praticiennes spécialisées.

RÉPONSE NO 178

Cette question est non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 179

État de situation concernant les discussions avec les chirurgiens-dentistes et hygiénistes dentaires concernant les pouvoirs des hygiénistes et liste des personnes rencontrées.

RÉPONSE NO 179

La modernisation des pratiques professionnelles du secteur bucco-dentaire relève du ministère de la Justice par l'entremise de l'Office des professions du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 180

État de situation sur la négociation de la rémunération des chirurgiens-dentistes.

RÉPONSE NO 180

Les discussions concernant le renouvellement de l'Entente cadre entre l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec et la ministre de la Santé et des services sociaux ont toujours cours.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 181

Nombre de médecins de famille formés et recrutés à l'étranger en 2018-2019.

RÉPONSE NO 181

Pour 2018-2019, 17 permis restrictifs en médecine de famille ont été délivrés par le Collège des médecins du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 182

Plan des admissions dans les facultés de médecine en 2019 et pour les prochaines années.

RÉPONSE NO 182

Les données concernant la *Politique triennale des nouvelles inscriptions dans les programmes de formation doctorale en médecine et du recrutement de médecins sous permis restrictif pour 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022* ne sont pas disponibles.

La *Politique triennale des nouvelles inscriptions dans les programmes de formation doctorale en médecine et du recrutement de médecins sous permis restrictif pour 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021* prévoyait 830 nouvelles inscriptions dans le contingent régulier pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, en plus de 32 nouvelles inscriptions dans les contingents particuliers du doctorat en médecine en 2018-2019. Cette politique est réévaluée annuellement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 183

Nombre de médecins spécialistes formés et recrutés à l'étranger en 2018-2019.

RÉPONSE NO 183

Pour 2018-2019, 29 permis restrictifs en médecine spécialisée ont été délivrés par le Collège des médecins du Québec.

QUESTION NO 184

Nombre de médecins formés à l'étranger, mais résidant au Québec ayant obtenu un permis d'exercice restrictif ou un permis régulier en 2018-2019.

RÉPONSE NO 184

Nombre de permis restrictifs émis par le Collège des médecins du Québec (CMQ)

Année	Permis restrictifs
2018-2019	46

QUESTION NO 185

Le nombre de postes de résidence (autorisés, comblés et non comblés) en médecine familiale et en spécialité, par année, en 2018-2019 et les estimations pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 185

Résultats du jumelage des postes de résidence pour le contingent régulier, selon la discipline.

Discipline	Postes	2018-2019
Médecine de famille	Autorisés	499 ^a
	Comblés	433
	Non comblés	65
Médecine spécialisée	Autorisés	419
	Comblés	415
	Non comblés	4
Total	Autorisés	918
	Comblés	848
	Non comblés	69

^a Un poste autorisé en médecine familiale n’a pas été offert.

^b Les données des postes comblés et non comblés pour 2019-2020 sont celles disponibles après le premier tour du processus de sélection des résidences (CaRMS). Les résultats du 2^e tour du CaRMS seront connus le 10 avril.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 186

Le nombre de médecins et d'infirmières qui ont pris leur retraite en 2018-2019.

RÉPONSE NO 186

Le MSSS n'étant pas l'employeur des médecins, il n'est pas informé du départ de ces derniers.

Pour les infirmières, la réponse est fournie à la question 155 des questions particulières en Santé et Services sociaux de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 187

Le nombre d'admissions en médecine en 2018-2019 par institution d'enseignement supérieur.

RÉPONSE NO 187

La réponse à cette question se retrouve à la question no 182 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 188

En date du 31 mars 2019, l'objectif ministériel de prise en charge par un médecin de famille.

RÉPONSE NO 188

L'objectif ministériel de prise en charge par un médecin de famille correspond à 85 % de la population admissible au Régime d'assurance maladie du Québec.

QUESTION NO 189

Nombre de patients inscrits auprès d'un médecin de famille, et taux d'inscription, au 31 mars 2019, par tranche d'âge et par catégorie de patient (A à E), pour chaque région et pour chaque RLS.

RÉPONSE NO 189

Le Tableau suivant présente le nombre et le taux d'inscription au 15 février dernier, par tranche d'âge, pour chaque région et pour chaque réseau local de services (RLS).

À noter que les patients inscrits auprès d'un médecin de famille ne sont pas définis par catégorie de patient (A à E).

Nombre et pourcentage de patients inscrits auprès d'un médecin de famille au 15 février 2019, par région, par RLS et tranche d'âge

Région RLS	0 à 1		2 à 5		6 à 17		18 à 49		50 à 59		60 à 69		70 à 79		80 et plus		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
01 Bas-Saint-Laurent																		
0111 RLS DE KAMOURASKA	296	90,8	695	97,2	2 272	92,5	5 897	87,5	2 815	93,9	3 456	95,4	2 382	97,6	1 364	98,1	19 177	92,7
0112 RLS DE RIVIÈRE-DU-LOUP	560	91,1	1 307	95,5	3 776	90,0	10 173	84,7	4 149	86,0	4 791	87,4	3 153	89,8	1 819	88,6	29 728	87,3
0113 RLS DE TÉMISCOUATA	256	92,8	526	94,3	1 965	91,1	5 071	89,8	2 851	92,6	3 572	95,2	2 304	97,3	1 210	98,7	17 755	93,1
0114 RLS DES BASQUES	113	89,0	272	91,9	758	87,6	2 103	91,9	1 279	94,4	1 642	95,8	1 183	98,5	681	99,0	8 031	94,1
0115 RLS DE RIMOUSKI	785	79,5	1 885	87,8	4 808	76,8	16 522	83,6	6 929	87,7	8 466	88,9	5 370	90,3	3 048	91,2	47 813	85,6
0116 RLS DE LA MITIS	297	85,8	675	90,4	1 777	82,1	4 777	84,1	2 473	89,6	3 078	92,3	1 849	95,0	948	96,2	15 874	88,4
0117 RLS DE MATANE	269	95,7	614	96,4	2 020	96,3	5 371	83,5	2 992	92,4	3 665	92,8	2 536	95,6	1 248	97,5	18 715	91,0
0118 RLS DE LA MATAPÉDIA	274	89,5	578	96,7	1 854	92,1	4 591	85,8	2 530	91,6	3 055	94,1	1 786	97,1	960	95,0	15 628	91,3
Total	2 850	87,3	6 552	92,7	19 230	86,6	54 505	85,3	26 018	90,0	31 725	91,6	20 563	93,9	11 278	94,2	172 721	89,1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean																		
0211 RLS DU DOMAINE-DU-ROY	490	92,3	1 190	99,2	3 583	95,6	8 975	88,2	4 443	93,0	4 955	93,6	3 044	93,4	1 488	89,7	28 168	91,9
0212 RLS DE MARIA-CHAPDELAINE	390	95,6	925	98,3	3 026	96,2	7 297	92,0	3 607	92,8	4 151	93,6	2 567	95,5	1 413	97,0	23 376	93,9
0213 RLS DE LAC-SAINT-JEAN-EST	895	92,5	2 069	96,8	6 157	94,6	16 409	93,2	7 378	96,0	8 082	96,8	4 843	98,3	2 813	99,2	48 646	95,4
0214 RLS DE JONQUIÈRE	982	82,1	2 329	89,2	6 394	83,2	20 096	86,2	8 666	90,4	9 856	92,6	6 098	94,4	3 133	93,8	57 554	88,8
0215 RLS DE CHICOUTIMI	1 095	75,9	2 568	84,9	6 882	79,7	22 461	81,7	10 007	91,2	11 676	95,0	7 687	97,4	4 206	98,6	66 582	87,6
0216 RLS DE LA BAIE	339	84,3	794	90,4	2 093	85,5	6 385	89,0	3 174	93,0	3 615	94,8	2 072	95,2	1 100	94,3	19 572	91,2
Total	4 191	84,7	9 875	91,5	28 135	87,5	81 623	87,1	37 275	92,4	42 335	94,5	26 311	96,0	14 153	96,1	243 898	90,7
03 Capitale-Nationale																		
0311 RLS DE PORTNEUF	923	84,1	2 299	92,2	5 734	90,8	16 383	88,6	7 452	92,6	8 204	95,2	5 040	96,5	2 650	94,9	48 685	91,7
0312 RLS DE QUÉBEC-SUD	3 445	68,6	7 943	77,6	21 594	75,5	86 606	72,7	33 670	83,9	39 242	88,5	29 058	92,0	18 437	90,0	239 995	80,1
0313 RLS DE QUÉBEC-NORD	4 987	70,1	13 057	82,1	34 691	79,2	103 119	80,2	41 462	86,3	39 441	89,6	27 092	92,3	11 856	90,3	275 705	83,6
0314 RLS DE CHARLEVOIX	383	91,0	940	97,6	2 850	95,3	7 755	91,1	4 009	94,4	5 050	95,1	3 406	96,5	1 763	91,9	26 156	93,8
Total	9 738	71,3	24 239	81,9	64 869	79,4	213 863	77,8	86 593	86,2	91 937	89,9	64 596	92,7	34 706	90,6	590 541	83,1
04 Mauricie et Centre-du-Québec																		

0411 RLS DU HAUT-SAINT-AURICE	230	72,8	545	86,8	1 632	79,7	3 478	70,8	1 845	83,8	1 981	89,8	1 313	94,7	721	92,7	11 745	81,1
0412 RLS DE LA VALLÉE DE LA BATTISAN	381	89,4	870	95,2	2 417	90,4	6 538	88,8	3 584	91,3	4 739	94,6	2 933	96,5	1 553	94,9	23 015	92,1
0413 RLS DE MASKINONGÉ	306	80,3	707	89,6	1 959	88,8	5 885	87,3	3 511	91,6	4 052	94,8	2 648	95,8	1 378	93,9	20 446	91,0
0414 RLS DU CENTRE-DE-LA-AURICIE	897	86,3	2 205	93,0	5 236	82,2	16 642	83,3	8 622	87,8	10 698	91,3	7 006	94,9	4 203	96,5	55 509	88,1
0415 RLS DE TROIS-RIVIÈRES	1 810	77,4	4 415	86,2	12 515	82,8	40 579	82,8	17 561	88,5	19 638	91,7	14 222	94,8	8 237	94,3	118 977	87,1
0416 RLS DE BÉCANCOUR - NICOLET-YAMASKA	683	86,0	1 764	93,8	4 822	92,0	13 420	89,4	5 955	92,0	6 533	93,6	4 309	96,2	2 332	94,3	39 818	91,9
0417 RLS DE DRUMMOND	1 795	86,0	4 197	92,5	12 475	90,4	33 650	86,5	13 040	89,7	13 806	92,0	9 235	94,1	4 536	94,0	92 734	89,6
0418 RLS D'ARTHABASKA - DE L'ÉRABLE	1 571	82,9	3 597	90,5	10 048	81,6	28 740	84,6	12 429	91,1	13 597	93,5	9 329	95,9	4 952	96,5	84 263	88,5
Total	7 673	82,7	18 300	90,5	51 104	85,5	148 932	84,7	66 547	89,6	75 044	92,5	50 995	95,1	27 912	94,9	446 507	88,7
05 Estrie																		
0511 RLS DE LA POMMERAIE	939	89,4	2 062	93,7	6 043	92,6	16 124	90,2	7 443	93,0	8 526	94,4	5 932	96,9	2 806	97,9	49 875	92,9
0512 RLS DE LA HAUTE-YAMASKA	1 770	91,9	4 192	96,3	12 370	93,1	31 450	86,2	13 762	88,5	14 190	91,3	9 457	93,9	4 530	93,2	91 721	89,9
0513 RLS DE MEMPHRÉMAGOG	625	78,3	1 570	87,7	4 738	83,5	12 053	76,0	6 922	82,1	8 295	85,0	6 123	89,1	2 572	90,9	42 898	82,5
0514 RLS DE COATICOOK	319	75,8	735	90,5	2 190	86,6	5 047	79,3	2 285	86,0	2 234	89,8	1 537	92,9	864	91,0	15 211	85,1
0515 RLS DE SHERBROOKE	2 156	68,9	5 765	85,3	16 561	82,3	47 221	73,4	17 114	82,0	18 019	86,0	12 985	89,6	7 791	91,8	127 612	80,2
0516 RLS DE VAL SAINT-FRANÇOIS	504	81,4	1 334	92,4	3 605	89,3	8 917	81,9	3 998	87,0	4 289	90,5	2 562	94,1	1 239	88,6	26 448	86,9
0517 RLS D'ASBESTOS	194	79,8	488	87,9	1 552	86,2	3 503	82,7	1 713	89,9	2 403	92,4	1 708	95,5	861	94,3	12 422	88,4
0518 RLS DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	420	90,7	953	95,7	2 683	92,1	5 874	79,3	2 787	83,5	3 190	89,2	1 958	92,7	908	92,9	18 773	86,2
0519 RLS DU GRANIT	290	87,1	697	88,3	2 171	80,7	5 054	76,6	2 621	78,6	3 224	83,1	1 956	84,5	1 106	87,4	17 119	80,7
Total	7 217	80,3	17 796	90,3	51 913	87,1	135 243	79,5	58 645	85,4	64 370	88,7	44 218	91,9	22 677	92,4	402 079	85,1
06 Montréal																		
0611 RLS DE PIERREFONDS - LAC SAINT-LOUIS	1 889	52,9	4 934	56,7	16 483	53,0	54 807	67,4	27 223	79,0	22 900	82,8	15 457	87,3	10 217	90,2	153 910	71,3
0612 RLS DE DORVAL - LACHINE - LASALLE	1 643	54,1	3 778	60,4	9 879	57,7	39 347	69,6	16 053	80,4	14 441	85,0	10 257	89,7	7 279	90,9	102 677	73,7
0621 RLS DE CÔTE-SAINT-LUC - NDG - MONTRÉAL-OUEST	1 207	49,4	2 891	52,4	7 305	45,4	34 031	68,4	11 811	79,4	11 055	82,9	8 817	88,0	6 444	86,1	83 561	69,9
0622 RLS DE CÔTE-DES-NEIGES - MÉTRO - PARC-EXTENSION	2 121	47,6	5 127	55,4	12 238	46,7	52 812	54,9	17 425	72,6	15 498	76,8	12 646	80,8	9 298	81,1	127 165	61,3
0631 RLS DE VERDUN - CÔTE ST-PAUL - ST-HENRI - POINTE-ST-CHARLES	1 970	58,8	4 340	69,2	8 682	62,9	49 672	66,7	14 675	77,5	13 733	82,8	8 521	86,9	4 894	85,0	106 487	71,5
0632 RLS DES FAUBOURGS - PLATEAU-MONT-ROYAL - ST-LOUIS-DU-PARC	1 478	56,3	2 940	63,7	6 020	61,0	41 143	53,1	11 877	70,8	10 726	76,2	6 549	81,6	3 589	85,3	84 322	61,3
0641 RLS DU NORD DE L'ÎLE - SAINT-LAURENT	1 647	44,0	4 199	50,0	9 716	43,4	36 891	59,0	14 123	75,2	11 486	80,9	9 279	86,3	8 254	90,2	95 595	63,7
0642 RLS D'AHUNTSIC - MONTRÉAL-NORD	2 255	54,0	5 113	63,4	11 458	56,1	37 360	57,7	15 216	71,3	14 630	79,5	10 994	87,2	9 124	91,6	106 150	66,5

0643	RLS DE LA PETITE PATRIE - VILLERAY	1 273	54,5	2 791	64,5	5 328	58,7	34 556	59,7	8 225	70,1	7 375	75,8	4 181	81,5	3 042	87,1	66 771	64,4
0651	RLS DE SAINT-LÉONARD - SAINT-MICHEL	1 696	48,2	4 434	58,4	8 746	46,1	29 410	55,7	12 220	71,6	10 183	79,9	8 851	90,7	7 643	93,9	83 183	63,7
0652	RLS DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - ANJOU - MONTRÉAL-EST	2 499	61,6	5 927	67,3	14 525	57,5	48 269	63,3	22 720	76,7	21 055	82,4	14 732	88,3	9 934	90,1	139 661	70,8
0653	RLS DE HOCHELAGA - MERCIER-OUEST - ROSEMONT	2 127	56,4	5 007	68,7	9 407	56,4	47 794	58,5	16 043	71,2	15 246	78,3	10 450	85,6	7 777	87,9	113 851	66,0
Total		21 805	53,1	51 481	60,5	119 787	52,8	506 092	60,9	187 611	75,0	168 328	80,6	120 734	86,4	87 495	88,5	1 263 333	67,1
07 Outaouais																			
0711	RLS DU PONTIAC	271	80,7	726	84,4	2 124	85,5	5 366	84,7	2 677	85,6	2 714	88,0	1 775	89,5	713	87,2	16 366	86,0
0712	RLS DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU	267	78,3	681	91,2	1 794	86,8	5 498	88,3	3 278	91,9	3 473	93,6	2 182	95,9	937	93,0	18 110	90,8
0713	RLS DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS	592	77,7	1 520	81,0	4 537	77,0	11 768	80,2	5 213	82,4	3 971	83,9	1 930	89,2	603	91,9	30 134	81,3
0714	RLS DE GRANDE-RIVIÈRE - HULL - GATINEAU	3 429	70,1	9 026	74,3	25 780	75,0	73 795	74,7	29 113	81,4	25 105	85,7	15 294	90,0	8 054	94,1	189 596	78,7
0715	RLS DE LA VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE ET DE LA PETITE-NATION	797	77,6	2 020	85,8	5 694	84,3	16 402	84,3	7 735	87,6	7 432	90,0	4 484	92,0	1 875	92,1	46 439	86,7
Total		5 356	72,8	13 973	77,7	39 929	77,4	112 829	77,5	48 016	83,3	42 695	87,0	25 665	90,7	12 182	93,2	300 645	81,2
08 Abitibi-Témiscamingue																			
0811	RLS DE L'ABITIBI-OUEST	312	81,3	836	95,5	2 467	91,0	5 657	83,1	2 733	89,4	3 120	93,6	1 863	96,9	958	95,7	17 946	89,3
0812	RLS DE L'ABITIBI	385	77,5	1 063	93,2	3 027	91,3	8 200	89,7	3 484	94,9	3 516	96,9	2 048	98,3	948	98,3	22 671	92,7
0813	RLS DE ROUYN-NORANDA	610	68,2	1 523	81,9	4 051	78,3	11 619	72,1	5 069	81,8	5 118	89,5	3 137	93,6	1 794	97,2	32 921	80,0
0814	RLS DE LA VALLÉE-DE-L'OR	587	62,5	1 511	75,7	3 464	61,4	11 125	69,0	5 413	81,6	5 292	87,7	3 136	92,8	1 472	92,9	32 000	75,6
0815	RLS DU TÉMISCAMING	182	75,2	467	73,9	1 531	71,5	4 049	77,9	2 141	85,4	2 285	90,6	1 393	94,7	723	93,4	12 771	82,4
Total		2 076	70,2	5 400	83,0	14 540	76,6	40 650	76,1	18 840	85,4	19 331	91,0	11 577	94,8	5 895	95,6	118 309	82,4
09 Côte-Nord																			
0911	RLS DE CANIAPISCAU	44	45,4	124	56,9	337	63,8	973	63,1	361	75,8	123	74,1	42	84,0	15	93,8	2 019	65,3
0912	RLS DE LA HAUTE-CÔTE-NORD - MANICOUAGAN	509	77,6	1 276	88,0	3 618	79,0	9 772	72,7	5 635	80,1	5 685	85,6	3 637	90,8	1 951	92,6	32 083	80,4
0913	RLS DE PORT-CARTIER	127	86,4	273	92,5	789	85,8	2 052	81,0	1 068	90,1	963	96,9	601	97,6	256	94,8	6 129	88,1
0914	RLS DE SEPT-ÎLES	440	75,5	1 003	84,9	2 814	73,3	8 056	79,0	3 494	87,2	3 121	90,2	1 918	92,4	1 022	91,6	21 868	82,7
0915	RLS DE LA MINGANIE	100	69,4	206	66,9	619	70,0	1 629	72,8	837	79,3	891	84,1	434	88,0	195	80,2	4 911	76,4
0916	RLS DE LA BASSE-CÔTE-NORD	7	8,1	14	6,1	31	4,7	126	7,5	25	2,9	17	2,6	14	3,1	6	3,1	240	5,0
0917	RLS DE KAWAWACHIKAMACH	1	2,9	3	5,2	41	24,4	87	29,8	46	56,1	19	70,4	13	65,0	5	100,0	215	31,3
Total		1 228	70,3	2 899	77,5	8 249	71,3	22 695	71,1	11 466	78,0	10 819	83,3	6 659	86,4	3 450	87,3	67 465	76,4
10 Nord-du-Québec																			
	RLS indéterminé	264	83,5	521	87,0	1 516	81,5	4 229	81,8	2 061	91,2	1 690	92,0	950	97,0	377	96,7	11 608	86,6

Total	264	83,5	521	87,0	1 516	81,5	4 229	81,8	2 061	91,2	1 690	92,0	950	97,0	377	96,7	11 608	86,6
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine																		
1111 RLS DE LA BAIE-DES-CHALEURS	424	85,5	1 005	89,6	2 881	85,0	8 519	85,0	4 649	90,4	5 437	93,2	3 707	95,7	2 074	98,2	28 696	89,7
1112 RLS DE LA HAUTE-GASPÉSIE	77	64,2	234	75,5	815	83,0	2 616	83,6	1 497	87,9	2 113	92,3	1 304	95,0	646	92,6	9 302	87,7
1113 RLS DE LA CÔTE-DE-GASPÉ	253	86,9	555	94,4	1 639	89,1	4 969	86,4	2 820	92,3	3 413	94,7	1 910	95,6	1 023	94,5	16 582	91,1
1114 RLS DU ROCHER-PERCÉ	167	90,3	434	98,9	1 428	95,5	4 451	91,6	2 672	94,9	3 172	97,0	2 144	98,0	1 007	94,6	15 475	94,8
1121 RLS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	168	96,0	331	95,1	1 002	90,6	2 800	73,0	1 914	80,8	2 031	86,9	1 342	90,7	680	94,1	10 268	83,0
Total	1 089	86,0	2 559	91,2	7 765	88,1	23 355	84,6	13 552	89,8	16 166	93,3	10 407	95,4	5 430	95,6	80 323	89,8
12 Chaudière-Appalaches																		
1211 RLS ALPHONSE-DESIARDINS	4 462	84,5	10 496	89,4	28 432	85,0	79 702	83,1	31 459	88,2	31 805	90,5	20 495	92,5	10 015	93,2	216 866	86,7
1212 RLS DE LA RÉGION DE THETFORD	673	94,8	1 461	97,1	4 429	96,3	11 837	90,6	5 642	93,6	7 209	96,2	5 114	97,7	2 894	94,2	39 259	94,1
1213 RLS DE BEAUCÉ	1 284	91,3	3 020	95,5	9 102	93,1	23 212	89,0	9 756	94,1	9 848	95,5	6 406	97,6	3 468	95,7	66 096	92,7
1214 RLS DES ETCHÉMINS	223	87,1	530	93,3	1 704	90,0	4 559	89,1	2 422	94,2	2 820	95,9	1 849	99,0	1 060	98,8	15 167	93,1
1215 RLS DE MONTMAGNY-L'ÎLET	484	81,1	1 211	90,7	3 697	83,8	9 847	80,2	5 461	86,0	6 305	88,8	4 462	91,3	2 363	90,7	33 830	85,5
Total	7 126	86,4	16 718	91,3	47 364	87,5	129 157	84,7	54 740	89,8	57 987	92,1	38 326	94,1	19 800	93,8	371 218	88,6
13 Laval																		
1311 RLS DE LAVAL	4 649	58,0	11 202	60,6	35 410	57,8	127 975	76,0	55 648	85,7	43 676	89,2	30 645	93,3	21 383	94,3	330 588	77,7
Total	4 649	58,0	11 202	60,6	35 410	57,8	127 975	76,0	55 648	85,7	43 676	89,2	30 645	93,3	21 383	94,3	330 588	77,7
14 Lanaudière																		
1411 RLS DE LANAUDIÈRE-NORD	3 022	65,5	6 749	72,6	18 331	71,7	59 518	78,2	28 466	84,3	30 736	88,1	19 635	90,8	8 924	90,5	175 381	81,3
1412 RLS DE LANAUDIÈRE-SUD	3 842	67,8	9 942	73,2	30 516	69,7	91 017	79,3	37 250	86,5	32 115	90,6	20 401	93,8	8 898	93,7	233 981	81,4
Total	6 864	66,8	16 691	72,9	48 847	70,5	150 535	78,9	65 716	85,5	62 851	89,4	40 036	92,3	17 822	92,1	409 362	81,4
15 Laurentides																		
1511 RLS D'ANTOINE-LABELLE	465	87,9	907	90,2	2 805	81,8	8 107	78,4	4 904	84,4	6 342	88,2	4 013	92,0	1 688	94,3	29 231	84,8
1512 RLS DES LAURENTIDES	575	82,1	1 366	88,0	4 114	84,8	11 901	79,6	6 746	84,3	7 840	87,8	5 081	92,3	2 135	92,2	39 758	84,9
1513 RLS DES PAYS-D'EN-HAUT	371	69,2	903	72,1	2 742	70,9	9 482	77,8	6 584	84,1	8 264	88,7	5 134	91,7	2 203	93,7	35 683	83,1
1514 RLS D'ARGENTEUIL	308	64,8	890	78,3	2 674	76,2	8 565	81,3	4 814	86,8	5 024	90,3	3 285	93,9	1 418	93,0	26 978	84,9
1515 RLS DE DEUX-MONTAGNES - MIRABEL-SUD	1 858	73,1	4 455	76,8	12 396	72,2	36 229	76,3	14 816	83,4	13 228	88,4	8 319	92,8	3 752	93,1	95 053	80,1
1516 RLS DE LA RIVIÈRE-DU-NORD - MIRABEL-NORD	1 896	50,3	4 543	56,1	12 959	56,9	49 243	72,6	20 146	80,6	18 217	85,3	11 865	90,7	5 213	89,9	124 082	74,0
1517 RLS DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE	1 723	61,1	4 516	65,8	15 166	65,0	47 396	76,1	21 158	82,9	16 449	87,1	11 025	93,2	5 490	94,5	122 923	78,1

Total	7 196	63,3	17 580	68,4	52 856	67,0	170 923	75,8	79 168	82,9	75 364	87,4	48 722	92,2	21 899	92,7	473 708	79,0
16 Montérégie																		
1611 RLS DE CHAMPLAIN	2 625	62,9	6 261	64,4	14 361	51,0	53 250	62,5	22 926	75,5	22 852	82,5	17 813	88,4	9 458	91,3	149 546	69,3
1612 RLS DU HAUT-RICHELIEU - ROUVILLE	2 893	71,7	6 658	74,4	17 276	66,9	55 115	75,1	22 516	81,1	20 941	85,1	13 722	88,8	6 891	91,4	146 012	77,9
1621 RLS PIERRE-BOUCHER	3 747	72,3	8 217	73,7	20 988	64,6	65 710	66,0	28 642	77,1	27 134	82,8	19 681	89,0	10 298	90,8	184 417	73,2
1622 RLS DE RICHELIEU-YAMASKA	3 366	84,7	8 300	88,1	23 124	78,8	61 105	77,6	26 467	83,8	25 263	87,0	18 330	91,2	8 958	91,6	174 913	82,5
1623 RLS PIERRE-DE SAUREL	527	68,1	1 072	63,5	2 887	55,9	13 185	80,8	6 798	87,2	8 455	91,0	5 936	91,7	2 871	91,6	41 731	82,4
1631 RLS DE VAUDREUIL-SOULANGES	1 769	56,8	4 406	60,7	14 022	59,0	49 916	81,7	20 473	87,1	16 687	89,3	10 358	93,4	4 739	95,7	122 370	79,7
1632 RLS DU SUROIT	597	51,8	1 293	53,7	3 263	52,9	16 267	77,6	7 455	85,0	8 005	90,5	5 936	94,6	3 304	94,4	46 120	79,4
1633 RLS DU HAUT-SAINT-LAURENT	237	53,0	579	53,4	1 664	55,6	5 598	69,6	3 146	80,1	3 227	85,4	2 156	89,3	980	85,6	17 587	73,8
1634 RLS DE JARDINS-ROUSSILLON	3 036	64,7	7 132	67,5	20 111	61,6	65 476	74,6	27 362	83,5	22 604	88,2	14 651	92,6	7 206	94,5	167 578	77,0
Total	18 797	68,2	43 918	70,6	117 696	63,1	385 622	72,6	165 785	81,4	155 168	86,1	108 583	90,6	54 705	92,1	1 050 274	76,6
17 Nunavik																		
RLS indéterminé	8	1,5	35	3,0	31	1,1	152	3,1	50	5,1	28	4,8	2	0,9	0	0,0	306	2,7
Total	8	1,5	35	3,0	31	1,1	152	3,1	50	5,1	28	4,8	2	0,9	0	0,0	306	2,7
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James																		
RLS indéterminé	21	3,0	47	3,5	103	2,4	277	3,7	80	4,6	46	4,5	10	2,0	1	0,5	585	3,4
Total	21	3,0	47	3,5	103	2,4	277	3,7	80	4,6	46	4,5	10	2,0	1	0,5	585	3,4
Région indéterminée																		
RLS indéterminé	3 531	0,0	5 492	0,0	18 550	0,0	60 037	0,0	14 285	0,0	9 931	0,0	7 637	0,0	10 348	0,0	129 811	0,0
Total	3 531	0,0	5 492	0,0	18 550	0,0	60 037	0,0	14 285	0,0	9 931	0,0	7 637	0,0	10 348	0,0	129 811	0,0
Total provincial																		
	111 679	69,1	265 278	74,9	727 894	70,5	2 368 694	75,1	992 096	84,1	969 491	88,4	656 636	92,4	371 513	94,4	6 463 281	80,0

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 190

Délai moyen d'attente avant qu'une personne prise en charge obtienne une première consultation avec un médecin de famille, par région et par catégorie de patient (A à E).

RÉPONSE NO 190

Cette donnée n'est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 191

Nombre et proportion de personnes n'ayant pas de médecin de famille par région, par réseau local de santé (RLS) au 31 mars 2019.

RÉPONSE NO 191

Au 15 février dernier, 19,6 % des Québécois ne sont pas inscrits à un médecin de famille selon les dispositions définies à l'Entente particulière relative aux services de médecine de famille, de prise en charge et de suivi de la clientèle.

Proportion de la population non inscrite à un médecin de famille par région, par réseau local de services (RLS) au 15 février 2019

Région RLS	Nb	%
01 Bas-Saint-Laurent		
0111 RLS DE KAMOURASKA	1 448	7,0
0112 RLS DE RIVIÈRE-DU-LOUP	4 213	12,4
0113 RLS DE TÉMISCOUATA	1 276	6,7
0114 RLS DES BASQUES	481	5,7
0115 RLS DE RIMOUSKI	7 894	14,2
0116 RLS DE LA MITIS	2 070	11,5
0117 RLS DE MATANE	1 824	8,9
0118 RLS DE LA MATAPÉDIA	1 420	8,3
Total	20 626	10,7
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean		
0211 RLS DU DOMAINE-DU-ROY	2 350	7,7
0212 RLS DE MARIA-CHAPDELAINE	1 467	5,9
0213 RLS DE LAC-SAINT-JEAN-EST	2 191	4,3
0214 RLS DE JONQUIÈRE	7 083	11,0
0215 RLS DE CHICOUTIMI	9 142	12,1
0216 RLS DE LA BAIE	1 817	8,5
Total	24 050	9,0
03 Capitale-Nationale		
0311 RLS DE PORTNEUF	4 280	8,1
0312 RLS DE QUÉBEC-SUD	57 871	19,4
0313 RLS DE QUÉBEC-NORD	52 862	16,1
0314 RLS DE CHARLEVOIX	1 707	6,1
Total	116 720	16,5
04 Mauricie et Centre-du-Québec		

0411 RLS DU HAUT-SAINT-AURICE	2 672	18,5
0412 RLS DE LA VALLÉE DE LA BATISCAN	1 938	7,8
0413 RLS DE MASKINONGÉ	1 979	8,8
0414 RLS DU CENTRE-DE-LA-AURICE	7 309	11,6
0415 RLS DE TROIS-RIVIÈRES	17 020	12,5
0416 RLS DE BÉCANCOUR - NICOLET-YAMASKA	3 433	7,9
0417 RLS DE DRUMMOND	10 252	10,0
0418 RLS D'ARTHABASKA - DE L'ÉRABLE	10 606	11,2
Total	55 209	11,0
05 Estrie		
0511 RLS DE LA POMMERAIE	3 631	6,8
0512 RLS DE LA HAUTE-YAMASKA	9 986	9,8
0513 RLS DE MEMPHRÉMAGOG	8 963	17,3
0514 RLS DE COATICOOK	2 631	14,7
0515 RLS DE SHERBROOKE	30 698	19,4
0516 RLS DE VAL SAINT-FRANÇOIS	3 877	12,8
0517 RLS D'ASBESTOS	1 562	11,2
0518 RLS DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	2 912	13,4
0519 RLS DU GRANIT	4 058	19,2
Total	68 318	14,5
06 Montréal		
0611 RLS DE PIERREFONDS - LAC SAINT-LOUIS	61 152	28,4
0612 RLS DE DORVAL - LACHINE - LASALLE	35 940	25,9
0621 RLS DE CÔTE-SAINT-LUC - NDG - MONTRÉAL-OUEST	35 036	29,5
0622 RLS DE CÔTE-DES-NEIGES - MÉTRO - PARC-EXTENSION	78 053	38,0
0631 RLS DE VERDUN - CÔTE ST-PAUL - ST-HENRI - POINTE-ST-CHARLES	41 189	27,9
0632 RLS DES FAUBOURGS - PLATEAU-MONT-ROYAL - ST-LOUIS-DU-PARC	51 416	37,9
0641 RLS DU NORD DE L'ÎLE - SAINT-LAURENT	53 182	35,8
0642 RLS D'AHUNTSIC - MONTRÉAL-NORD	52 423	33,1
0643 RLS DE LA PETITE PATRIE - VILLERAY	35 937	35,0
0651 RLS DE SAINT-LÉONARD - SAINT-MICHEL	46 413	35,8
0652 RLS DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - ANJOU - MONTRÉAL-EST	56 488	28,8
0653 RLS DE HOCHELAGA - MERCIER-OUEST - ROSEMONT	57 414	33,5
Total	604 643	32,4
07 Outaouais		
0711 RLS DU PONTIAC	2 589	13,7
0712 RLS DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU	1 763	8,9
0713 RLS DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS	6 704	18,2
0714 RLS DE GRANDE-RIVIÈRE - HULL - GATINEAU	49 617	20,7
0715 RLS DE LA VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE ET DE LA PETITE-NATION	6 877	12,9
Total	67 550	18,3
08 Abitibi-Témiscamingue		
0811 RLS DE L'ABITIBI-OUEST	2 114	10,5
0812 RLS DE L'ABITIBI	1 714	7,0
0813 RLS DE ROUYN-NORANDA	8 018	19,6
0814 RLS DE LA VALLÉE-DE-L'OR	10 109	24,0
0815 RLS DU TÉMISCAMING	2 682	17,4
Total	24 637	17,2
09 Côte-Nord		
0911 RLS DE CANIAPISCAU	1 026	33,8
0912 RLS DE LA HAUTE-CÔTE-NORD - MANICOUAGAN	7 728	19,4
0913 RLS DE PORT-CARTIER	802	11,6
0914 RLS DE SEPT-ÎLES	4 451	16,9
0915 RLS DE LA MINGANIE	1 489	23,3
0916 RLS DE LA BASSE-CÔTE-NORD	4 532	95,0
0917 RLS DE KAWAWACHIKAMACH	452	67,8
Total	20 480	23,3

10 Nord-du-Québec		
RLS indéterminé	n/d	n/d
Total	n/d	n/d
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		
1111 RLS DE LA BAIE-DES-CHALEURS	3 207	10,1
1112 RLS DE LA HAUTE-GASPÉSIE	1 297	12,2
1113 RLS DE LA CÔTE-DE-GASPÉ	1 531	8,8
1114 RLS DU ROCHER-PERCÉ	826	5,1
1121 RLS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2 064	16,7
Total	8 925	10,0
12 Chaudière-Appalaches		
1211 RLS ALPHONSE-DESJARDINS	30 961	12,4
1212 RLS DE LA RÉGION DE THETFORD	2 345	5,6
1213 RLS DE BEAUCE	4 918	6,9
1214 RLS DES ETCHÉMINS	1 095	6,7
1215 RLS DE MONTMAGNY-L'ÎSLET	5 691	14,4
Total	45 010	10,8
13 Laval		
1311 RLS DE LAVAL	92 995	22,0
Total	92 995	22,0
14 Lanaudière		
1411 RLS DE LANAUDIÈRE-NORD	39 332	18,3
1412 RLS DE LANAUDIÈRE-SUD	52 319	18,3
Total	91 651	18,3
15 Laurentides		
1511 RLS D'ANTOINE-LABELLE	5 143	15,0
1512 RLS DES LAURENTIDES	6 868	14,7
1513 RLS DES PAYS-D'EN-HAUT	7 080	16,6
1514 RLS D'ARGENTEUIL	4 646	14,7
1515 RLS DE DEUX-MONTAGNES - MIRABEL-SUD	23 366	19,7
1516 RLS DE LA RIVIÈRE-DU-NORD - MIRABEL-NORD	42 547	25,5
1517 RLS DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE	33 666	21,5
Total	123 316	20,7
16 Montérégie		
1611 RLS DE CHAMPLAIN	64 940	30,3
1612 RLS DU HAUT-RICHELIEU - ROUVILLE	40 488	21,7
1621 RLS PIERRE-BOUCHER	66 097	26,4
1622 RLS DE RICHELIEU-YAMASKA	36 319	17,2
1623 RLS PIERRE-DE SAUREL	8 781	17,4
1631 RLS DE VAUDREUIL-SOULANGES	30 230	19,8
1632 RLS DU SUROIT	11 676	20,2
1633 RLS DU HAUT-SAINT-LAURENT	6 143	25,9
1634 RLS DE JARDINS-ROUSSILLON	49 122	22,7
Total	313 796	23,0
17 Nunavik		
RLS indéterminé	n/d	n/d
Total	n/d	n/d
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James		
RLS indéterminé	n/d	n/d
Total	n/d	n/d
Région indéterminée		
RLS indéterminé	n/d	n/d
Total	n/d	n/d
Total		
Total	1 576 609	19,6

QUESTION NO 192

Nombre de médecins omnipraticiens qui utilisent le GAMF pour obtenir des patients.

RÉPONSE NO 192

Il n'y a pas d'inscription formelle au guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF), tout médecin de famille qui accède aux services en ligne de la Régie de l'assurance maladie du Québec peut utiliser le GAMF.

En date du 15 février dernier, 4 918 médecins de famille ont eu au moins une attribution de patient au moyen du GAMF, et ce, depuis sa mise en ligne le 11 avril 2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 193

Nombre et pourcentage des spécialistes inscrits au Centre de répartition des demandes de services (CRDS), par région. Nombre de rendez-vous présentement en attente d'être répartis à un spécialiste, par région. Nombre de rendez-vous référés par ce centre de répartition depuis sa mise en place.

RÉPONSE NO 193

Le nombre et le pourcentage de médecins spécialistes inscrits dans les Centres de répartition des demandes de services (CRDS) n'est pas un indicateur suivi par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

CRDS	Requêtes en attente (P11 2018-2019)	Rendez-vous réalisés*
01 - Bas-Saint-Laurent	10 400	36 019
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	5 603	35 687
03 - Capitale-Nationale	26 006	87 972
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	15 273	55 313
05 - Estrie	13 914	67 494
06 - Montréal	29 398	134 399
07 - Outaouais	11 587	39 297
08 - Abitibi-Témiscamingue	1 638	28 735
09 - Côte-Nord	4 163	8 604
10 - Nord-du-Québec	87	268
11 - Les Îles	876	1 950
11 - Gaspésie	3 636	7 689
12 - Chaudière-Appalaches	16 316	61 681
13-14-15 (Laval/Lanaudière/Laurentides)	42 962	102 586
16 - Montérégie	24 428	116 478

* Données cumulatives du 31 octobre 2016 au 2 février 2019 (période 11).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 194

Nombre de médecins répondants ayant apporté un soutien clinique aux CRDS, au total et par spécialité médicale; nombre d'actes facturés par les médecins répondants ayant apporté un soutien clinique aux CRDS, au total et par spécialité médicale, ainsi que le montant versé aux médecins répondants nommés pour apporter un soutien clinique aux CRDS, au total et par spécialité médicale.

RÉPONSE NO 194

Le tableau ci-joint contient les informations sur la rémunération des médecins spécialistes en vertu de la Lettre d'entente no 221 concernant la rémunération des médecins spécialistes pour les activités accomplies dans les Centres de répartition des demandes de services pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

Spécialités	Nombre de médecins	Nombre d'actes	Montant régulier	Montant réel
Cardiologie	8	2 844	60 753 \$	63 668 \$
Chirurgie orthopédique	16	7 965	166 367 \$	181 686 \$
Gastroentérologie	9	8 496	180 129 \$	184 268 \$
Neurologie	14	8 565	172 255 \$	172 413 \$
Ophtalmologie	5	1 139	22 780 \$	22 809 \$
Oto-rhino-laryng./chir. cervico-faciale	14	20 390	411 620 \$	428 516 \$
Pédiatrie	12	2 742	54 840 \$	55 460 \$
Urologie	8	5 320	116 141 \$	118 426 \$
Néphrologie	6	716	14 320 \$	14 751 \$
Total	92	58 177	1 199 204 \$	1 241 997 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 195

Nombre de psychologues, équivalent ETC, par type d'établissement et par région pour les trois dernières années.

RÉPONSE NO 195

Nombre de psychologues au 31 mars 2018 et nombre d'équivalents temps complet (ETC) en 2017-2018.

Région	Nombre de personnes	ETC
01 - Bas-Saint-Laurent	47	41
02 - Saguenay - Lac-Saint-Jean	89	76
03 - Capitale-Nationale	282	241
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	140	112
05 - Estrie	92	65
06 - Montréal	676	530
07 - Outaouais	58	46
08 - Abitibi-Témiscamingue	31	30
09 - Côte-Nord	20	19
10 - Nord-du-Québec	6	6
11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	31	27
12 - Chaudière-Appalaches	97	77
13 - Laval	71	56
14 - Lanaudière	87	72
15 - Laurentides	95	72
16 - Montérégie	231	191
17 - Nunavik	3	2
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	3	2

Les données des exercices antérieurs sont présentées dans les cahiers des Études de crédits des exercices précédents.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 196

Liste des primes aux médecins qui ont été abolies depuis le 18 octobre 2018.

RÉPONSE NO 196

Pour les médecins spécialistes:

L'entente négociée avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) prévoyait des honoraires additionnels sur certaines visites et consultations principales si un patient atteint d'une infection nécessitait un isolement pour la spécialité de la médecine interne. Ces honoraires additionnels ont fait l'objet d'abolition le 10 décembre 2018. Il est important de mentionner qu'il s'agit en réalité de suppléments.

Pour les médecins omnipraticiens, aucun honoraire additionnel ou supplément n'a été aboli depuis le 18 octobre 2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 197

Travaux entamés depuis le 18 octobre 2018 pour modifier les règles d'incorporation des médecins.

RÉPONSE NO 197

L'incorporation des médecins n'est pas une notion présente dans les ententes négociées entre le Ministère et les fédérations médicales. Ainsi, le Ministère ne dispose pas d'informations sur le nombre de médecins incorporés ni sur les impacts fiscaux de cette incorporation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 198

Depuis le 18 octobre 2018, toute note, rapport ou évaluation concernant l'impact fiscal de l'incorporation des médecins. Veuillez aussi détailler toutes les mesures mises en œuvre pour empêcher celle-ci dans le futur.

RÉPONSE NO 198

Cette information ne relève pas de la compétence du ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 199

Liste de tous les autres plans de couverture qui ont été mis en place à la suite de la signature de l'entente avec la FMSQ, en indiquant la spécialité visée et l'établissement de santé touché.

RÉPONSE NO 199

Outre le plan de couverture pour l'anesthésie, aucun autre plan n'a été mis en place. Pour les autres spécialités, les discussions sont en cours.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 200

Pour la FMSQ et la FMOQ, les résultats des études commandées à l'ICIS en vertu des ententes.

RÉPONSE NO 200

Les études seront confidentielles jusqu'à la fin du processus de négociation, de médiation et de règlement de différend.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 201

Copie des contrats d'embauche des personnes qui négocient présentement au nom du gouvernement avec la FMSQ et la FMOQ. Nombre d'heures facturées jusqu'à présent par ces personnes. Nombre et dates des rencontres avec la FMSQ et la FMOQ.

RÉPONSE NO 201

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 202

Copie de toute entente intervenue entre le ministère et la Fédération des médecins omnipraticiens (FMOQ) depuis le 18 octobre 2018.

RÉPONSE NO 202

Depuis le 18 octobre 2018, le ministère et le FMOQ ont convenu de quatre amendements et une lettre d'entente à l'Entente générale du 1^{er} septembre 1976, soit les amendements 172, 173, 174, 176 et 177 ainsi que la Lettre d'entente no 339.

À titre de référence, consulter les Infolettres suivantes de la RAMQ :

Amendement 172 :

<http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/infolettres/2019/info346-8.pdf>

Amendement 173:

<http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/infolettres/2019/info403-8.pdf>

Amendement 174 :

<http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/infolettres/2019/info347-8.pdf>

Amendement 176 et 177 :

<http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/infolettres/2019/info378-8.pdf>

Lettre d'entente no 339 :

<http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/infolettres/2019/info366-8.pdf>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 203

Copie de toute entente intervenue entre le ministère et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) depuis le 18 octobre 2018.

RÉPONSE NO 203

Depuis le 18 octobre 2018, le ministère et la FMSQ ont convenu de trois modifications à l'Accord-cadre du 1^{er} octobre 1995, soit les modifications 88, 89 et 90.

Les détails de ces modifications sont disponibles sur le site internet de la Régie de l'assurance maladie du Québec aux adresses suivantes:

<http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/infolettres/2019/info368-8.pdf>

<http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/infolettres/2019/info369-8.pdf>

Concernant la Modification 90, l'Annexe 1 du Protocole d'accord intervenu entre le ministère de la Santé et des Services sociaux ayant trait au renouvellement de l'Accord-cadre pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2023 a été remplacée. L'entente modifiée est publiée à la page 706/734 à l'adresse suivante :

http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/manuels/syra/medecins-specialistes/154-brochure-1-specialistes/Specialistes_Brochure_no1-RFP.pdf

QUESTION NO 204

Pour les chirurgies, coûts par région et par type d'intervention :

- a) hanche;
- b) genou;
- c) cataracte;
- d) bariatrique;
- e) autre.

RÉPONSE NO 204

Le programme d'accès à la chirurgie ne distingue plus les chirurgies d'un jour et les hospitalisations depuis 2012-2013.

Montants financés par le MSSS par région
pour le programme d'accès à la chirurgie 2017-2018
en millions de dollars

RSS	Chirurgies bariatriques	Chirurgies de la hanche	Chirurgies du genou	Chirurgies de la cataracte	Autres	Total
Bas-Saint-Laurent	2,5\$	0,8\$	1,4\$	0,6\$	1,3\$	6,5 \$
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,2\$	1,0\$	2,3\$	1,8\$	-0,9\$	5,3 \$
Capitale-Nationale	2,8\$	1,5\$	2,1\$	1,6\$	29,0\$	37,1 \$
Mauricie-et-Centre-du-Québec	2,1\$	1,7\$	3,9\$	1,2\$	3,3\$	12,2 \$
Estrie	0,6\$	0,9\$	1,4\$	1,1\$	10,5\$	14,3 \$
Montréal	5,3\$	8,0\$	11,6\$	3,1\$	33,0\$	60,9 \$
Outaouais	0,0\$	0,7\$	1,1\$	1,2\$	4,5\$	7,5 \$
Abitibi-Témiscamingue	0,7\$	0,5\$	1,2\$	0,1\$	-0,9\$	1,5 \$
Côte-Nord	0,0\$	0,5\$	1,0\$	0,4\$	0,5\$	2,4 \$
Nord-du-Québec	0,0\$	0,0\$	0,0\$	0,0\$	0,0\$	0,0 \$
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0,1\$	0,3\$	0,9\$	0,4\$	0,6\$	2,3 \$
Chaudières-Appalaches	0,1\$	2,6\$	3,9\$	0,9\$	4,8\$	12,2 \$
Laval	0,8\$	0,5\$	0,8\$	0,9\$	2,1\$	5,1 \$
Lanaudière	1,5\$	1,4\$	2,3\$	2,1\$	9,0\$	16,2 \$
Laurentides	0,2\$	2,5\$	4,0\$	0,7\$	13,3\$	20,8 \$
Montréal	1,9\$	5,1\$	9,3\$	0,4\$	17,4\$	34,2 \$
Grand total	19,8 \$	27,8 \$	47,2 \$	16,5 \$	127,6 \$	238,8 \$

Note :

La colonne « Autres » inclut :

- toutes les autres chirurgies du programme d'accès à la chirurgie;
- les injections intravitréennes pour la dégénérescence maculaire liée à l'âge;
- les autres règlements dont les bandes pour les chirurgies bariatriques.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 205

Nombre de chirurgies réalisées, par type de chirurgie, par établissement et par année, au cours des cinq dernières années.

RÉPONSE NO 205

Le nombre de chirurgies réalisées par type de chirurgie pour 2018-2019 est présenté dans le tableau suivant (Source : SIMASS, P11 le 2 février 2019) : Pour les dernières années, voir la réponse à la question 52, Information complémentaire de l'opposition officielle de l'an dernier.

Catégorie	2018-2019
Hanche	7 086
Genou	10 173
Cataracte	88 003
Un jour	190 448
Avec hospitalisation	88 022
Bariatrique	3 426
Chirurgie cardiaque *	6 219*

* Source : SGAS

QUESTION NO 206

Nombre de chirurgies pratiquées dans le privé au service du public sans frais pour les patients en 2018-2019 :

- a) bilan du projet pilote;
- b) analyse;
- c) coûts;
- d) bénéfices.

RÉPONSE NO 206

En 2018-2019, deux ententes étaient signées avec les régions, voir tableau ci-dessous :

Région	2018-2019
Capitale-Nationale	836
Laval	3944

Pour le bilan, l'analyse, les bénéfices et les coûts du projet expérimental, nous devons attendre la fin du projet, dans un an.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 207

Pour chaque type de chirurgie, incluant notamment la chirurgie de la cataracte et la neurochirurgie, par région et par établissement, en 2018-2019 :

- a) coût moyen;
- b) durée moyenne de séjour;
- c) nombre de chirurgies effectuées.

RÉPONSE NO 207

Les dernières informations disponibles sont celles de 2017-2018.

La répartition des chirurgies par établissement et catégorie majeure de diagnostics (CMD) se trouve en annexe. La neurochirurgie fait partie de la catégorie CMD 01 (maladies et troubles du système nerveux) dans cette annexe.

En 2017-2018, le coût direct moyen d'une chirurgie de la cataracte est de 916 \$. Ce montant n'inclut pas les coûts indirects de l'établissement. Ces chirurgies sont effectuées en chirurgie d'un jour et représentent un volume provincial d'environ 109 000 cas en 2017-2018. Elles font partie de la CMD 02 (maladies et troubles de l'œil).

RÉPONSE NO 207

Total provincial excluant les régions nordiques (10, 17 et 18)

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	6393	12,4	14 702 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	911	2,6	4 273 \$
03	Mal./tr., oreille,nez,bouche,gorge,craniofac.	8941	3,1	5 239 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	5245	11,0	12 734 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	35031	6,5	11 518 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	28970	6,7	7 020 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	8460	5,6	6 367 \$
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	49049	6,7	9 033 \$
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	4597	5,0	6 598 \$
10	Mal./tr.endocrin., nutrition.,métabol.	7308	2,7	5 911 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	10088	5,3	6 057 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	5283	2,8	3 808 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	11899	2,6	4 172 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	22461	3,1	2 789 \$
15	Nouveau-nés	321	67,2	88 732 \$
16	Mal./tr.du sang,org.hémat.,syst.immunit.	566	10,3	10 201 \$
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	1754	16,5	16 384 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	1498	16,2	12 558 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	314	47,1	19 470 \$
20	Tr. mentaux liés à subst.psycho-actives	34	24,1	14 677 \$
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	1557	8,8	8 015 \$
22	Brûlures	113	20,9	24 109 \$
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	821	12,4	12 569 \$
24	Infections à VIH	1	21,0	23 564 \$
25	Lésions traumatiques multiples	918	16,6	21 246 \$
TOTAL		212533	6,2	8 073 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Total provincial excluant les régions nordiques (10, 17 et 18)

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	8825	792 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	117027	965 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	30340	1 054 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	327	1 856 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	2878	3 116 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	26602	1 106 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	9081	1 555 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	49468	1 404 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	20189	1 572 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	895	1 748 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	13216	1 194 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	7105	1 206 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	19082	1 127 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	3478	746 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	334	1 603 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	921	1 708 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	302	1 326 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	6	1 209 \$
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	1236	1 496 \$
22	Brûlures	59	1 675 \$
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	1966	1 109 \$
TOTAL		313337	1 158 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	8	14,6	10 270 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	17	1,4	3 710 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	67	1,7	3 856 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	90	12,3	13 571 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	221	2,4	6 769 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	741	4,8	6 014 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	253	3,5	4 551 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1382	4,4	7 542 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	116	3,6	6 383 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	504	1,9	5 879 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	395	2,6	4 008 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	186	2,1	3 197 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	255	2,5	3 857 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	413	3,3	2 757 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	19	2,9	5 843 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	22	8,0	9 218 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	19	10,8	11 690 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	6	18,3	12 344 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	32	5,0	6 056 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	23	12,3	11 433 \$
25	Lésions traumatiques multiples	9	10,4	15 680 \$
TOTAL		4778	3,8	5 936 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	615	695 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	3464	948 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	416	880 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	1	1 627 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	103	4 234 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	696	1 110 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	246	1 562 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1334	1 301 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	421	1 588 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	5	1 623 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	313	1 178 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	164	1 101 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	446	1 121 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	54	755 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	6	1 627 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	15	1 698 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	11	1 291 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	20	1 511 \$
22	Brûlures	1	1 675 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	56	1 109 \$
TOTAL		8387	1 111 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	190	10,6	12 896 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	14	2,9	4 195 \$	
03	Mal./tr., oreille,nez,bouche,gorge,craniofac.	332	1,9	4 350 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	207	12,7	12 394 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	1298	5,4	10 063 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1101	5,5	6 435 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	316	2,9	4 291 \$	
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	2191	4,8	8 112 \$	
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	223	5,5	6 236 \$	
10	Mal./tr.endocrin., nutrition.,métabol.	374	2,1	5 532 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	347	3,2	4 400 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	241	2,7	3 490 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	613	2,9	4 143 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	661	3,0	2 689 \$	
16	Mal./tr.du sang,org.hémat.,syst.immunit.	18	6,1	7 711 \$	
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	37	12,4	12 415 \$	
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	64	13,0	10 196 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	11	53,5	20 239 \$	
20	Tr. mentaux liés à subst.psycho-actives	2	5,5	4 254 \$	
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	63	7,0	7 010 \$	
22	Brûlures	2	14,0	10 391 \$	
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	47	6,4	11 441 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	35	13,7	17 670 \$	
TOTAL		8387	4,8	7 039 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *		
01	Maladies et troubles du système nerveux	575	738 \$		
02	Maladies et troubles de l'œil	6125	919 \$		
03	Mal./tr., oreille,nez,bouche,gorge,craniofac.	1314	919 \$		
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	45	1 627 \$		
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	108	1 302 \$		
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	806	1 130 \$		
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	324	1 560 \$		
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	2425	1 317 \$		
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	744	1 586 \$		
10	Mal./tr.endocrin., nutrition.,métabol.	2	1 784 \$		
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	638	1 168 \$		
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	262	1 418 \$		
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	931	1 133 \$		
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	182	767 \$		
16	Mal./tr.du sang,org.hémat.,syst.immunit.	19	1 627 \$		
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	52	1 698 \$		
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	14	1 329 \$		
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	36	1 520 \$		
22	Brûlures	3	1 675 \$		
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	62	1 109 \$		
TOTAL		14667	1 080 \$		

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	1282	10,2	13 477 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	292	2,7	4 374 \$	
03	Mal./tr., oreille,nez,bouche,gorge,craniofac.	2158	2,6	4 747 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	291	11,5	12 241 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	2095	7,6	10 860 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	3187	6,3	6 930 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	1001	5,1	6 368 \$	
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	4922	7,6	10 027 \$	
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	807	4,5	6 619 \$	
10	Mal./tr.endocrin., nutrition.,métabol.	483	4,0	6 159 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	1400	6,2	7 381 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	600	2,4	4 473 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	1182	2,7	4 456 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	2288	3,9	3 051 \$	
15	Nouveau-nés	87	50,9	76 210 \$	
16	Mal./tr.du sang,org.hémat.,syst.immunit.	66	8,3	8 746 \$	
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	292	21,8	21 423 \$	
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAL	198	13,2	10 742 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	18	56,9	21 073 \$	
20	Tr. mentaux liés à subst.psycho-actives	2	11,5	7 793 \$	
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	249	7,6	7 901 \$	
22	Brûlures	37	25,2	28 483 \$	
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	107	12,4	12 931 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	192	15,7	21 786 \$	
TOTAL		23236	6,5	8 223 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *		
01	Maladies et troubles du système nerveux	458	1 221 \$		
02	Maladies et troubles de l'œil	11026	1 041 \$		
03	Mal./tr., oreille,nez,bouche,gorge,craniofac.	4533	1 915 \$		
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	22	1 530 \$		
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	236	3 290 \$		
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	2405	1 103 \$		
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	692	1 555 \$		
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	4999	1 550 \$		
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	2309	1 583 \$		
10	Mal./tr.endocrin., nutrition.,métabol.	140	1 636 \$		
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	1660	1 194 \$		
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	850	1 275 \$		
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	1544	1 206 \$		
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	127	778 \$		
16	Mal./tr.du sang,org.hémat.,syst.immunit.	30	1 615 \$		
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	99	1 706 \$		
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAL	37	1 327 \$		
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	222	1 505 \$		
22	Brûlures	28	1 675 \$		
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	285	1 109 \$		
TOTAL		31702	1 353 \$		

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	1	3,0	9 527 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	1	1,0	3 454 \$
03	Mal./tr., oreille,nez,bouche,gorge,craniofac.	2	1,0	3 659 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	107	4,8	5 376 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	23	5,8	4 972 \$
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	3	1,3	4 488 \$
10	Mal./tr.endocrin., nutrition.,métabol.	1	2,0	3 703 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	1	6,0	9 413 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	28	2,1	3 519 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	43	2,7	2 406 \$
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	1	2,0	4 717 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	3	93,3	26 534 \$
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	1	36,0	24 650 \$
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	4	11,0	10 023 \$
TOTAL		219	5,5	4 966 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	100	664 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	186	916 \$
03	Mal./tr. oreille,nez,bouche,gorge,craniofac.	50	846 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	84	1 225 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	253	869 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	47	1 568 \$
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	61	1 027 \$
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	17	1 521 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	3	939 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	37	1 004 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	3	728 \$
16	Mal./tr.du sang,org.hémat.,syst.immunit.	1	1 627 \$
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	1	1 698 \$
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	7	1 109 \$
TOTAL		850	962 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	23	7,0	10 513 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	11	8,2	9 029 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	689	7,9	11 190 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	7017	5,7	11 860 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	205	10,2	10 059 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	86	4,5	5 117 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	32	15,2	13 486 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	11	5,6	5 592 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	672	3,5	6 587 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	5	10,8	9 079 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	2	4,0	5 089 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	19	6,6	7 928 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	22	6,0	9 999 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAL	30	21,2	24 291 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	2	42,0	19 249 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	25	10,8	9 950 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	10	24,4	17 773 \$
TOTAL		8861	6,0	11 321 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	5	3 154 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	1	6 932 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	48	1 231 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	27	1 551 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1	1 153 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	1	1 930 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	1	1 627 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	1	1 698 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	12	1 531 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	1	1 109 \$
TOTAL		98	1 526 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	325	10,5	12 273 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	26	2,0	3 836 \$
03	Mal./tr., oreille,nez,bouche,gorge,craniofac.	436	1,8	3 625 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	258	9,8	11 745 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	1194	6,1	9 371 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1750	5,6	6 461 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	379	3,4	4 365 \$
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	3555	6,5	8 640 \$
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	136	4,6	5 894 \$
10	Mal./tr.endocrin., nutrition.,métabol.	511	1,9	5 810 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	691	4,6	5 102 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	408	3,2	3 842 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	673	2,1	3 903 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	988	2,5	2 537 \$
16	Mal./tr.du sang,org.hémat.,syst.immunit.	26	5,8	7 094 \$
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	43	12,2	12 333 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	83	13,9	11 526 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	22	29,0	12 977 \$
20	Tr. mentaux liés à subst.psycho-actives	2	38,5	21 913 \$
21	Empoison,intox.,aut.blessures/complic.trait.	86	7,5	7 257 \$
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	63	12,8	13 491 \$
25	Lésions traumatiques multiples	63	12,1	15 908 \$
TOTAL		11718	5,4	7 001 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	647	734 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	6369	929 \$
03	Mal./tr., oreille,nez,bouche,gorge,craniofac.	2913	872 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	21	1 627 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	180	4 628 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1818	1 157 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	595	1 557 \$
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	3297	1 463 \$
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	1245	1 545 \$
10	Mal./tr.endocrin., nutrition,,métabol.	84	2 177 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	1250	1 168 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	770	1 125 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	1780	1 142 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	252	755 \$
16	Mal./tr.du sang,org.hémat.,syst.immunit.	23	1 605 \$
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	64	1 698 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	21	1 354 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	3	1 209 \$
21	Empoison,,intox.,aut.blessures/complic.trait.	76	1 493 \$
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	88	1 109 \$
TOTAL		21496	1 149 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	492	12,5	14 345 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	97	2,7	4 153 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	438	3,8	5 946 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	311	12,3	12 393 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	3233	5,2	9 969 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1875	5,5	6 224 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	643	4,7	5 915 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	3094	6,3	8 599 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	280	6,3	6 648 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	260	3,1	6 282 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	634	4,6	6 259 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	413	2,1	3 443 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	908	2,6	4 221 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	1087	3,2	2 821 \$
15	Nouveau-nés	12	57,6	79 755 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	38	5,8	7 374 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	99	11,9	13 451 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	93	13,2	10 779 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	26	31,6	15 018 \$
20	Tr. mentaux liés à subst.psycho-actives	1	92,0	29 334 \$
21	Empoison., intoxic., aut.blessures/complic.trait.	100	12,0	9 283 \$
22	Brûlures	3	3,0	6 730 \$
23	Réadapt., posture, aut.facteurs infl.santé	48	20,2	14 160 \$
25	Lésions traumatiques multiples	66	15,3	21 579 \$
TOTAL		14251	5,7	7 793 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	837	753 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	8399	963 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1872	971 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	10	1 598 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	368	7 360 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1870	1 134 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	541	1 559 \$
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	3686	1 351 \$
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	1374	1 534 \$
10	Mal./tr.endocrin., nutrition.,métabol.	30	1 641 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	714	1 194 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	352	1 101 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	1161	1 142 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	229	743 \$
16	Mal./tr. du sang,org.hémat.,syst.immunit.	26	1 559 \$
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	64	1 698 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	20	1 331 \$
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	89	1 487 \$
22	Brûlures	6	1 675 \$
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	136	1 109 \$
TOTAL		21784	1 220 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	11	72,2	49 035 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	3	10,0	8 160 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	103	1,3	4 504 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	24	57,6	47 178 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	48	20,9	17 754 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	944	7,3	7 202 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	377	4,2	4 484 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1903	6,6	8 984 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	214	3,6	6 328 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition, métabol.	45	1,3	4 020 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	246	4,7	4 866 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	262	2,6	3 024 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	651	2,3	3 778 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	2582	3,0	2 604 \$
15	Nouveau-nés	1	2,0	4 386 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	5	3,6	6 172 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	30	13,9	12 042 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	33	35,8	26 754 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	15	39,1	15 715 \$
21	Empoison, intoxic., aut. blessures/complic. trait.	29	7,4	6 799 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	7	30,4	26 136 \$
25	Lésions traumatiques multiples	7	19,4	18 469 \$
TOTAL		7540	5,2	5 747 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour *	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	426	717 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	5732	919 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	588	950 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	2	1 239 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	58	1 250 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1680	1 118 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	572	1 551 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	2880	1 444 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	1023	1 528 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition, métabol.	7	1 685 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	608	1 174 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	244	1 125 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	1862	1 129 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	394	730 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	15	1 594 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	33	1 710 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	8	1 291 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	8	1 531 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	32	1 109 \$
TOTAL		16172	1 127 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	148	18,8	19 487 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	30	2,1	4 038 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	149	8,2	9 833 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	56	17,8	15 922 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	1287	9,6	14 529 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	843	10,7	8 754 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	295	6,8	7 633 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1400	8,3	9 829 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	172	3,2	6 716 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	309	2,4	4 922 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	251	6,7	6 557 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	134	2,2	4 391 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	428	3,7	4 808 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	1340	3,9	2 981 \$
15	Nouveau-nés	1	3,0	4 386 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	7	28,3	19 681 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	64	11,9	13 499 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	37	15,5	12 149 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	12	88,7	31 562 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	44	11,4	8 258 \$
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	13	39,4	30 588 \$
25	Lésions traumatiques multiples	4	10,5	12 394 \$
TOTAL		7024	7,7	8 693 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	14	1 460 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	4353	1 052 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	222	1 244 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	4	4 490 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	130	1 693 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	285	1 091 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	144	1 547 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	303	1 514 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	436	1 670 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	104	1 639 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	261	1 212 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	74	1 276 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	230	1 266 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	17	776 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	19	1 627 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	37	1 698 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	8	1 357 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	55	1 531 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	26	1 109 \$
TOTAL		6722	1 181 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	18	24,6	22 691 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	3	1,0	3 705 \$
03	Mal./tr. oreille,nez,bouche,gorge,craniofac.	137	2,4	5 271 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	19	40,9	32 165 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	49	19,8	15 682 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	535	7,9	7 456 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	123	4,9	4 851 \$
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl, tissu conj.	1172	6,5	8 756 \$
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	30	3,8	5 688 \$
10	Mal./tr.endocrin., nutrition.,métabol.	76	2,4	4 346 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	46	5,4	5 386 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	76	1,9	2 862 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	80	1,8	3 650 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	9	1,0	1 922 \$
16	Mal./tr.du sang,org.hémat.,syst.immunit.	5	6,4	9 013 \$
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	7	10,1	9 128 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	21	22,1	15 079 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	3	83,3	35 259 \$
20	Tr. mentaux liés à subst.psycho-actives	2	7,5	10 384 \$
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	18	6,1	6 439 \$
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	13	14,5	9 938 \$
25	Lésions traumatiques multiples	3	7,3	11 133 \$
TOTAL		2445	6,9	7 965 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	204	788 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	1460	922 \$
03	Mal./tr. oreille,nez,bouche,gorge,craniofac.	1026	833 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	1	1 140 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	23	3 699 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	805	1 112 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	229	1 560 \$
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl,tissu conj.	1028	1 473 \$
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	246	1 323 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	163	1 196 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	203	1 053 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	82	1 067 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	10	728 \$
16	Mal./tr.du sang,org.hémat.,syst.immunit.	4	1 627 \$
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	21	1 698 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	2	1 291 \$
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	22	1 454 \$
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	16	1 109 \$
TOTAL		5545	1 107 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	443	15,6	17 987 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	15	6,3	7 059 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	164	4,2	6 810 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	267	13,2	14 910 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	1787	7,3	12 201 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1182	8,4	7 831 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	284	4,8	4 978 \$
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	3481	6,7	9 731 \$
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	124	9,0	8 689 \$
10	Mal./tr.endocrin., nutrition.,métabol.	586	2,3	6 293 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	287	7,1	6 548 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	267	2,6	4 031 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	421	2,6	4 065 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	706	2,9	2 570 \$
16	Mal./tr.du sang,org.hémat.,syst.immunit.	22	4,6	7 095 \$
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	81	18,2	18 103 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	101	14,4	10 733 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	5	91,8	29 377 \$
20	Tr. mentaux liés à subst.psycho-actives	2	69,0	31 549 \$
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	92	8,8	7 880 \$
22	Brûlures	1	12,0	9 009 \$
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	56	3,2	10 752 \$
25	Lésions traumatiques multiples	202	20,5	26 784 \$
TOTAL		10576	7,2	9 496 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	162	946 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	3264	923 \$
03	Mal./tr. oreille,nez,bouche,gorge,craniofac.	621	1 111 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	11	1 930 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	65	1 267 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1875	1 114 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	703	1 554 \$
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	2006	1 498 \$
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	1152	1 598 \$
10	Mal./tr.endocrin., nutrition.,métabol.	293	1 704 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	293	1 212 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	61	1 140 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	921	1 104 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	19	709 \$
16	Mal./tr.du sang,org.hémat.,syst.immunit.	14	1 627 \$
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	26	1 698 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	15	1 291 \$
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	65	1 510 \$
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	38	1 109 \$
TOTAL		11604	1 221 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	219	13,1	13 806 \$
02	Maladies et troubles de l'oeil	112	2,8	4 292 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	234	4,4	5 736 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	258	8,9	10 957 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	595	8,5	10 838 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1535	8,2	7 724 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	400	5,2	5 547 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	2541	9,1	9 698 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	194	6,4	6 517 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	151	4,7	6 593 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	623	6,3	6 635 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	286	3,5	3 696 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	712	2,9	4 341 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	890	3,0	2 886 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	15	13,4	11 781 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	188	32,5	26 054 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	69	16,9	12 238 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	9	76,9	28 539 \$
20	Tr. mentaux liés à subst. psycho-actives	3	16,3	15 373 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	62	9,1	8 313 \$
22	Brûlures	1	5,0	7 572 \$
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infli. santé	25	11,4	11 023 \$
25	Lésions traumatiques multiples	15	23,3	20 150 \$
TOTAL		9137	7,7	8 019 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	546	775 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	9178	1 058 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1135	1 006 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	8	1 397 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	80	1 383 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	940	1 048 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	340	1 556 \$
08	Mal./tr. des os,artic,muscl,tissu conj.	2017	1 321 \$
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	1118	1 474 \$
10	Mal./tr.endocrin., nutrition.,métabol.	8	1 574 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	637	1 209 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	177	1 167 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	518	1 155 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	161	731 \$
16	Mal./tr.du sang,org,hémat,syst.immunit.	13	1 529 \$
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	37	1 709 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	27	1 330 \$
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	116	1 519 \$
22	Brûlures	1	1 675 \$
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	119	1 109 \$
TOTAL		17176	1 127 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	2	1,0	4 166 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	6	32,3	61 073 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	5313	5,6	12 093 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	2	10,0	9 435 \$
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	1	12,0	11 356 \$
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	1	4,0	6 171 \$
16	Mal./tr. du sang,org. hémat.,syst.immunit.	4	1,8	5 931 \$
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	1	7,0	7 611 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAL	16	9,4	8 784 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	1	1,0	1 735 \$
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	34	6,4	6 455 \$
TOTAL		5381	5,6	12 090 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	16	1 531 \$
TOTAL		16	1 531 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	1024	10,3	14 157 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	54	2,5	4 454 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	391	6,9	8 717 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	809	10,9	13 840 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	2654	7,6	12 609 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1350	10,7	9 648 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	722	13,2	14 703 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1349	9,8	11 091 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	490	4,6	6 861 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition, métabol.	385	4,3	6 264 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	783	5,5	6 535 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	223	3,8	4 819 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	913	3,8	5 039 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	789	3,0	2 931 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	23	12,5	11 396 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	332	6,7	11 181 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	107	17,9	13 207 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	15	29,7	14 381 \$
20	Tr. mentaux liés à subst. psycho-actives	6	33,5	18 353 \$
21	Empoison, intoxic., aut. blessures/complic. trait.	117	9,2	8 276 \$
22	Brûlures	58	21,1	24 480 \$
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	54	3,9	8 371 \$
25	Lésions traumatiques multiples	4	19,5	17 640 \$
TOTAL		12652	8,1	10 189 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	369	943 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	6094	1 077 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	696	1 255 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	57	1 933 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	45	1 710 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	547	1 011 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	83	1 589 \$
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	1544	1 389 \$
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	1163	1 629 \$
10	Mal./tr.endocrin., nutrition,,métabol.	16	2 064 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	826	1 216 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	609	1 776 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	668	1 182 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	23	708 \$
16	Mal./tr.du sang,org.hémat.,syst.immunit.	11	1 627 \$
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	43	1 755 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	22	1 375 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	3	1 209 \$
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	71	1 491 \$
22	Brûlures	1	1 675 \$
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	71	1 109 \$
TOTAL		12962	1 229 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	1256	12,5	15 772 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	64	2,5	4 807 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	861	4,9	7 273 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	625	8,8	11 816 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	2784	8,2	14 076 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1687	7,8	7 992 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	498	12,0	11 485 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1947	6,8	10 085 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	267	4,5	6 689 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	848	2,4	6 097 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	632	6,5	8 550 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	257	2,1	3 793 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	579	2,6	4 328 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	1090	4,3	3 331 \$
15	Nouveau-nés	92	88,2	109 079 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	43	18,6	14 916 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	209	16,6	17 001 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	135	23,6	15 508 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	9	66,1	28 991 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	110	12,8	10 350 \$
22	Brûlures	1	38,0	59 596 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	102	9,9	11 626 \$
24	Infections à VIH	1	21,0	23 564 \$
25	Lésions traumatiques multiples	136	20,6	24 770 \$
TOTAL		14233	8,2	10 793 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	342	912 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	6714	998 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1363	971 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	14	2 683 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	176	1 678 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1074	1 162 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	268	1 537 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1521	1 430 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	890	1 531 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	72	1 630 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	493	1 235 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	667	1 194 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	940	984 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	225	763 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	19	1 611 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	39	1 740 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	17	1 306 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	51	1 512 \$
22	Brûlures	3	1 675 \$
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	394	1 109 \$
TOTAL		15282	1 121 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	26	1 242 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	626	966 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	985	793 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	1	5 444 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	14	1 850 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	292	1 180 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	314	1 287 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	92	1 431 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition, métabol.	6	1 397 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	70	1 363 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	427	1 202 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	199	1 117 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	122	718 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	17	1 627 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	17	1 698 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	4	1 556 \$	
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	5	1 531 \$	
22	Brûlures	11	1 675 \$	
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	37	1 109 \$	
TOTAL		3 265	1 037 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	137	11,4	14 818 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	54	2,4	4 258 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	561	2,7	4 011 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	53	12,2	11 787 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	332	8,4	15 138 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	541	4,7	4 984 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	32	18,5	18 507 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	422	6,9	10 472 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	17	3,3	4 791 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition, métabol.	50	4,4	6 502 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	105	9,6	8 714 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	41	1,7	3 260 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	186	1,8	3 468 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	1 317	3,6	3 158 \$
15	Nouveau-nés	127	65,7	85 427 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	81	13,7	14 241 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	38	44,2	34 567 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	17	10,0	8 308 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	6	22,0	15 067 \$
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	20	6,3	6 375 \$
22	Brûlures	9	11,3	13 828 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	5	23,6	16 220 \$
25	Lésions traumatiques multiples	5	23,0	32 654 \$
TOTAL		4 156	7,5	9 185 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	140	17,3	17 253 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	8	1,5	3 763 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	280	3,3	5 080 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	31	15,4	15 730 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	820	5,4	9 063 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1100	6,6	6 863 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	257	3,6	4 239 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1618	7,9	9 527 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	96	9,8	7 166 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	89	2,9	4 898 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	235	5,0	5 447 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	160	2,8	3 438 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	329	2,6	4 322 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	690	2,5	2 614 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	10	10,3	9 169 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	24	19,8	16 074 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	56	21,9	15 367 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	8	36,6	14 838 \$
20	Tr. mentaux liés à subst. psycho-actives	1	44,0	33 821 \$
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	45	15,0	10 551 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	28	20,0	14 706 \$
25	Lésions traumatiques multiples	22	14,1	15 682 \$
TOTAL		6047	6,3	7 399 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	756	707 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	4734	919 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1246	820 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	5	1 414 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	131	5 200 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1246	987 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	467	1 557 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	2447	1 293 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	988	1 637 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	48	1 658 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	511	1 177 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	408	1 096 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	669	1 156 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	154	769 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	11	1 582 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	28	1 712 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	12	1 313 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	60	1 414 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	47	1 109 \$
TOTAL		13968	1 115 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	27	10,1	9 192 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	2	2,5	5 461 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	97	1,7	4 747 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	101	5,5	9 284 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	92	4,6	8 858 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	489	5,6	6 417 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	106	4,3	4 760 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	994	4,2	7 606 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	46	7,8	7 742 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	166	1,7	5 983 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	45	4,3	5 107 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	126	1,9	2 763 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	231	1,9	3 738 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	471	3,1	2 714 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	8	6,5	5 842 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	9	5,0	7 424 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	23	7,4	8 346 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	6	94,3	34 573 \$
20	Tr. mentaux liés à subst. psycho-actives	1	4,0	5 097 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	26	5,9	6 045 \$
22	Brûlures	1	16,0	9 009 \$
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	9	29,4	17 772 \$
25	Lésions traumatiques multiples	13	4,8	10 708 \$
TOTAL		3089	4,3	6 063 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	523	694 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	1494	919 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	364	837 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	45	1 617 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	55	1 339 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	872	998 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	348	1 556 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1339	1 305 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	393	1 529 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	8	1 863 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	243	1 181 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	143	1 055 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	643	1 123 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	160	756 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	12	1 627 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	25	1 764 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	7	1 291 \$
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	23	1 488 \$
22	Brûlures	1	1 675 \$
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	50	1 109 \$
TOTAL		6748	1 097 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	9	31,7	15 727 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	5	2,8	5 138 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	78	1,1	2 848 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	18	10,2	10 691 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	6	6,8	6 732 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	293	5,9	6 681 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	66	2,7	3 721 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	484	6,1	8 827 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	28	6,8	7 024 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	25	5,5	6 234 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	21	6,4	5 337 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	29	3,2	3 586 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	88	2,8	3 867 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	188	3,0	2 669 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	8	2,6	5 610 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	10	8,0	10 085 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	9	9,2	8 041 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	8	50,9	16 640 \$
20	Tr. mentaux liés à subst.psycho-actives	2	8,5	8 779 \$
21	Empoison., intoxic., aut.blessures/complic.trait.	16	12,2	11 440 \$
23	Réadapt., posture, aut.facteurs infl.santé	11	11,9	10 020 \$
25	Lésions traumatiques multiples	5	7,4	10 193 \$
TOTAL		1407	5,6	6 554 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	167	811 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	1049	921 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	437	982 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	49	2 168 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	13	1 297 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	296	1 138 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	168	1 560 \$
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	850	1 322 \$
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	171	1 438 \$
10	Mal./tr.endocrin., nutrition,métabol.	7	1 639 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	46	1 164 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	65	1 053 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	214	1 082 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	64	727 \$
16	Mal./tr. du sang,org. hémat.,syst.immunit.	8	1 627 \$
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	13	1 698 \$
18	Mal.Infect.ou parasitaires de siège SAI	1	1 291 \$
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	9	1 531 \$
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	27	1 109 \$
TOTAL		3654	1 126 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	1	5,0	5 440 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	4	1,0	2 571 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	2	14,0	10 826 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	2	25,0	19 034 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	51	4,4	5 894 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	19	3,1	4 330 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	4	3,8	3 846 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition, métabol.	1	22,0	12 616 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	2	2,0	4 136 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	6	1,5	2 536 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	21	2,5	4 114 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	19	2,9	2 565 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	1	18,0	10 870 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	1	6,0	7 390 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	2	40,5	17 444 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	1	6,0	3 725 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	1	6,0	7 598 \$
TOTAL		138	4,7	5 141 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	1	1 518 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	328	916 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	39	787 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	1	1 140 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	18	1 225 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	62	1 174 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	20	1 564 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	35	1 255 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	34	1 560 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	10	1 165 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	11	1 036 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	75	864 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	7	728 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	1	1 698 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	7	1 109 \$
TOTAL		649	1 016 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	3	10,3	15 202 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	3	3,7	6 462 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	83	2,0	2 693 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	7	14,9	12 423 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	9	5,6	6 044 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	250	6,3	6 698 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	74	3,9	4 417 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	496	5,1	8 167 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	21	1,7	5 393 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	57	1,5	4 810 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	3	1,0	3 826 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	7	1,7	2 607 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	105	1,8	3 732 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	174	3,1	2 543 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	4	4,5	4 839 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	7	5,3	6 317 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	12	11,8	11 234 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	3	25,0	10 432 \$
20	Tr. mentaux liés à subst. psycho-actives	2	6,5	4 250 \$
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	10	7,0	6 736 \$
23	Readapt., posture, aut. facteurs infl. santé	7	10,9	12 162 \$
25	Lésions traumatiques multiples	5	7,0	11 391 \$
TOTAL		1342	4,5	6 096 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	110	704 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	989	917 \$
03	Mal./tr. oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	397	944 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	1	1 627 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	18	1 238 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	295	1 104 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	100	1 545 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	607	1 310 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	160	1 488 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	1	1 930 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	7	1 061 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	62	1 020 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	217	1 040 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	26	752 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	2	1 627 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	11	1 698 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	4	1 357 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	9	1 444 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	19	1 109 \$
TOTAL		3035	1 079 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	40	13,0	11 686 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	9	5,0	5 604 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	466	1,5	4 709 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	180	10,5	12 092 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	457	5,4	8 753 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1355	5,6	6 382 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	525	4,1	5 176 \$
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl, tissu conj.	2576	4,2	7 891 \$
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	167	4,2	6 600 \$
10	Mal./tr.endocrin., nutrition, métabol.	164	1,8	4 532 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	302	4,1	5 050 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	198	2,6	4 342 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	566	2,0	3 753 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	946	2,7	2 550 \$
16	Mal./tr. du sang,org.hémat.,syst.immunit.	21	11,6	11 434 \$
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	35	11,0	9 827 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	30	14,1	12 237 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	12	23,7	16 157 \$
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	47	5,3	6 194 \$
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	29	5,1	7 583 \$
25	Lésions traumatiques multiples	31	11,8	13 759 \$
TOTAL		8156	4,2	6 306 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	613	716 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	4343	920 \$
03	Mal./tr. oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	2171	828 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	5	1 530 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	206	2 689 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1585	1 126 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	399	1 553 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	3457	1 381 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	915	1 561 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	9	1 639 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	707	1 184 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	372	1 114 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	1014	1 128 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	151	755 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	17	1 627 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	57	1 712 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	13	1 332 \$
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	35	1 464 \$
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	78	1 109 \$
TOTAL		16147	1 127 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	77	16,1	14 732 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	9	2,6	3 535 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	272	2,8	4 171 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	52	20,9	15 982 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	1073	6,5	9 610 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	964	5,9	6 310 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	266	4,3	4 625 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1370	7,9	9 115 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	206	5,4	6 666 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	280	2,7	5 583 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	354	5,6	5 677 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	199	4,2	4 342 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	379	2,4	4 278 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	929	2,6	2 717 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	16	9,1	8 356 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	34	23,8	17 247 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	56	21,7	15 697 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	26	28,0	18 411 \$
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	43	9,6	8 781 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	18	28,3	22 222 \$
25	Lésions traumatiques multiples	4	16,0	20 114 \$
TOTAL		6627	6,0	6 962 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	31	1 387 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	3529	922 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	918	972 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	114	1 458 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	576	1 110 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	274	1 548 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1133	1 389 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	870	1 670 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	24	1 628 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	542	1 208 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	102	1 035 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	282	1 146 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	23	767 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	8	1 627 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	62	1 698 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	5	1 344 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	34	1 508 \$
22	Brûlures	1	1 675 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	48	1 109 \$
TOTAL		8576	1 144 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	89	10,5	9 917 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	42	1,0	2 467 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	454	1,9	4 641 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	215	10,7	12 009 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	330	7,9	10 419 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1364	6,4	6 976 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	295	2,8	4 277 \$
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	1865	7,2	8 860 \$
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	148	5,3	6 501 \$
10	Mal./tr.endocrin., nutrition.,métabol.	378	2,1	5 756 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	759	4,3	4 666 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	291	3,2	3 514 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	468	2,6	4 013 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	1112	2,5	2 732 \$
16	Mal./tr. du sang,org.hémat.,syst.immunit.	33	9,3	9 107 \$
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	28	5,1	7 501 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	59	12,9	11 442 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	16	57,9	23 678 \$
20	Tr. mentaux liés à subst.psycho-actives	4	13,8	9 109 \$
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	38	4,5	5 560 \$
23	Réadapt.,postcure,aut. facteurs infl.santé	17	8,8	10 198 \$
25	Lésions traumatiques multiples	20	13,2	15 151 \$
TOTAL		8025	5,3	6 395 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	86	1 203 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	6782	919 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1875	843 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	9	1 573 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	86	2 955 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1133	1 125 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	579	1 552 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1762	1 356 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	923	1 571 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition, métabol.	5	1 695 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	390	1 238 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	165	1 030 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	781	1 073 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	232	725 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	16	1 608 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	55	1 713 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	7	1 291 \$
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	56	1 461 \$
22	Brûlures	2	1 675 \$
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	52	1 109 \$
TOTAL		14996	1 076 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	101	10,5	10 611 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	14	1,3	3 442 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	373	3,5	5 065 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	375	9,5	11 690 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	495	9,8	12 073 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1687	5,5	6 289 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	460	3,2	4 110 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	3127	6,0	8 507 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	211	4,1	6 190 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	159	2,5	4 931 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	471	5,8	6 112 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	305	3,5	3 812 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	756	2,0	3 858 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	1084	2,8	2 687 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	22	19,5	13 875 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	33	11,6	11 654 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAL	49	15,3	11 058 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	13	54,8	17 838 \$
20	Tr. mentaux liés à subst.psycho-actives	1	57,0	27 436 \$
21	Empoison., intoxic., aut.blessures/complic.trait.	66	5,9	6 563 \$
23	Réadapt., posture, aut.facteurs infl.santé	30	15,1	13 113 \$
25	Lésions traumatiques multiples	24	9,6	10 934 \$
TOTAL		9856	5,4	6 799 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	595	737 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	4374	919 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1029	833 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	3	1 627 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	293	2 169 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1927	1 069 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	533	1 557 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	3365	1 433 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	1171	1 569 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition, métabol.	15	1 672 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	806	1 198 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	352	1 078 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	1366	1 101 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	409	736 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	16	1 627 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	45	1 698 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAL	13	1 291 \$
21	Empoison., intoxic., aut.blessures/complic.trait.	32	1 518 \$
22	Brûlures	1	1 675 \$
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	104	1 109 \$
TOTAL		16449	1 153 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	280	17,0	15 635 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	17	3,3	4 847 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	411	3,4	5 577 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	235	10,7	11 817 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	1022	7,1	10 119 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1327	5,6	6 305 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	257	5,8	5 882 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	3334	6,0	8 612 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	252	5,5	6 827 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	219	3,5	5 693 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	545	5,3	5 857 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	206	3,0	3 649 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	333	2,8	4 348 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	797	2,4	2 642 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	22	9,3	8 694 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	53	10,2	11 046 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	80	16,0	13 067 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	19	50,7	20 461 \$
20	Tr. mentaux liés à subst. psycho-actives	2	7,5	8 398 \$
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	61	11,5	9 367 \$
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	33	13,8	12 590 \$
25	Lésions traumatiques multiples	27	18,2	20 672 \$
TOTAL		9532	6,1	7 627 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	100	1 127 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	5905	941 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1711	805 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	6	1 401 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	75	1 265 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1041	1 144 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	489	1 555 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	2485	1 415 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	886	1 626 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	2	1 639 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	730	1 211 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	174	1 118 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	562	1 093 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	113	739 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	5	1 471 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	27	1 698 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	14	1 329 \$
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	38	1 500 \$
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	60	1 109 \$
TOTAL		14423	1 112 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	37	30,7	20 599 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	8	1,4	3 835 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	281	1,8	4 265 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	42	25,0	18 092 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	805	4,3	7 852 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1521	7,1	7 220 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	380	3,6	4 262 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	2065	7,2	9 004 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	253	4,8	6 349 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	479	3,1	6 278 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	491	5,4	6 114 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	253	3,6	3 972 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	704	2,2	3 856 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	1057	2,6	2 635 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	19	9,9	10 949 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	33	15,1	12 028 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	66	12,9	9 639 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	27	42,9	18 398 \$
20	Tr. mentaux liés à subst. psycho-actives	1	7,0	16 011 \$
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	96	7,2	7 146 \$
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	30	18,9	14 660 \$
25	Lésions traumatiques multiples	10	11,6	14 601 \$
TOTAL		8658	5,5	6 631 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	226	809 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	6339	918 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1751	885 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	1	1 337 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	120	2 750 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1317	1 154 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	520	1 556 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	3203	1 409 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	1054	1 646 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	8	4 753 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	684	1 188 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	261	1 084 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	1324	1 162 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	240	760 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	13	1 522 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	27	1 713 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	13	1 291 \$
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	64	1 506 \$
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	63	1 109 \$
TOTAL		17228	1 136 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2017-2018				
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	10	33,1	16 415 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	12	1,3	2 737 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	98	2,4	4 285 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	24	32,0	24 779 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	13	40,7	19 835 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	984	6,5	6 902 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	323	3,5	4 310 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1 728	6,3	8 412 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	80	2,8	5 318 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	36	2,1	4 001 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	414	4,2	4 315 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	109	3,7	3 593 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	288	2,2	3 887 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	791	2,3	2 532 \$
15	Nouveau-nés	1	1,0	2 267 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	11	11,3	10 150 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	21	24,0	18 164 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	33	9,7	9 609 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	13	70,1	22 415 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	26	10,0	8 598 \$
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	31	5,7	8 538 \$
25	Lésions traumatiques multiples	16	14,9	14 925 \$
TOTAL		5062	5,5	6 300 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2017-2018			
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	Coût direct moyen par chir. d'un jour *
01	Maladies et troubles du système nerveux	296	753 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	4171	918 \$
03	Mal./tr. oreille,nez,bouche,gorge,craniofac.	668	917 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	78	1 832 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	858	1 126 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	373	1 553 \$
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	1369	1 406 \$
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	394	1 501 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	614	1 168 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	127	1 118 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	616	1 090 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	81	737 \$
16	Mal./tr. du sang,org.hémat.,syst.immunit.	8	1 590 \$
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	21	1 698 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	7	1 291 \$
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	12	1 368 \$
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	43	1 109 \$
TOTAL		9736	1 087 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 208

Liste d’attente pour une chirurgie d’un jour, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 208

Les données d’attente en chirurgie d’un jour sont présentées dans le tableau suivant.
(Source : SIMASS, P11, le 2 février 2019).

Région	Établissements	Liste d’attente pour une chirurgie d’un jour
01 – Bas-Saint-Laurent	CISSS du Bas-Saint-Laurent	1 407
02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean	CIUSSS du Saguenay – Lac-Saint-Jean	2 805
03 – Capitale-Nationale *	CIUSSS de la Capitale-Nationale	173
	CHU de Québec – Université Laval	6 344
	Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec	14
04 – Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	3 911
05 – Estrie	CIUSSS de l’Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	5 477
06 – Montréal *	CIUSSS de l’Ouest-de-l’Île-de-Montréal	2 659
	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l’Île-de-Montréal	995
	CIUSSS du Centre-Sud-de-l’Île-de-Montréal	2 280
	CIUSSS du Nord-de-l’Île-de-Montréal	2 179
	CIUSSS de l’Est-de-l’Île-de-Montréal	5 609
	Centre hospitalier de l’Université de Montréal	4 105
	Centre universitaire de santé McGill	4 578
	CHU de Sainte-Justine	2 491
	Institut de cardiologie de Montréal	0
	Hôpital Shriners pour Enfants (Québec) inc.	92
07 – Outaouais	CISSS de l’Outaouais	3 555
08 – Abitibi-Témiscamingue	CISSS de l’Abitibi-Témiscamingue	1 232
09 – Côte-Nord	CISSS de la Côte-Nord	787
10 – Nord-du-Québec	CRSSS de la Baie-James	89
11 – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine *	CISSS de la Gaspésie	500
	CISSS des Îles	180
12 – Chaudière-Appalaches	CISSS de Chaudière-Appalaches	3 022
13 – Laval	CISSS de Laval	2 845
14 – Lanaudière	CISSS de Lanaudière	2 920
15 – Laurentides	CISSS des Laurentides	3 824
16 – Montérégie *	CISSS de la Montérégie-Centre	2 965
	CISSS de la Montérégie-Est	4 921
	CISSS de la Montérégie-Ouest	3 195

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 209

Liste d'attente pour une chirurgie bariatrique, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 209

Les données d'attente en chirurgie bariatrique sont présentées par région où l'intervention est offerte. (Source : SIMASS, Période 11, 2018-2019)

Région	Établissements	Nombre de patients en attente
01 - Bas-Saint-Laurent	CISSS du Bas-Saint-Laurent	141
02 - Saguenay – Lac-Saint-Jean	CIUSSS du Saguenay – Lac-Saint-Jean	65
03 - Capitale-Nationale	Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec	424
04 - Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	147
05 - Estrie	CIUSSS de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	9
06 - Montréal	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	67
	Centre universitaire de santé McGill	144
08 - Abitibi-Témiscamingue	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	16
11- Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	CISSS de la Gaspésie	6
12 - Chaudière-Appalaches	CISSS de Chaudière-Appalaches	34
13 - Laval	CISSS de Laval	55
14 - Lanaudière	CISSS de Lanaudière	140
15 - Laurentides	CISSS des Laurentides	177
16 - Montérégie	CISSS de la Montérégie-Est	47

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 210

Taux de morbidité et taux de mortalité par type de cancer et par établissement.

RÉPONSE NO 210

Nous n'avons aucune information sur les taux de morbidité et de mortalité pour les établissements traitant les cancers.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 211

Délais pour les chirurgies, par région :

- a) cancer colorectal;
- b) cancer du sein;
- c) cancer de la prostate;
- d) cancer du poumon;
- e) cancer de la peau;
- f) cancer des glandes salivaires.

RÉPONSE NO 211

Délai moyen (en jours) d’obtention d’une chirurgie, par établissement, cumulatif périodes 1 à 11, année 2018-2019.

CHIRURGIE ONCOLOGIQUE - 2018-2019							
Établissement	Cancer du côlon	Cancer du rectum	Cancer du sein	Cancer de la prostate	Cancer du poumon	Cancer de la peau	Cancer des glandes salivaires (parotide)
CISSS du Bas-Saint-Laurent	22,2	17,2	19	32,2	11,5	31,6	29,3
CIUSSS du Saguenay – Lac-Saint-Jean	17,8	15,4	17,4	29,9	23,2	20,7	25,1
CIUSSS de la Capitale-Nationale	14,7	*	21		*	*	*
CHU de Québec – Université Laval	21	23,9	17,8	64,3	32,2	20,2	23,2
Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval	16,8	23	*	*	19,3	*	*
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	18,6	12,8	15,8	25,9	15,9	18,4	17,3
CIUSSS de l’Estrie –Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	19,4	20,8	16	58,4	37,6	36,6	43,6
CIUSSS de l’Ouest-de-l’Île-de-Montréal	21,8	27,6	19,2	24,4	*	15,8	36
CIUSSS du Centre-Ouest-de l’Île-de-Montréal	26,2	18,2	22,4	50,6	4,8	40,7	34,9
CIUSSS du Centre-Sud-de l’Île-de-Montréal	17,1	14	14,8	40,3	*	17,7	*
CIUSSS du Nord-de-l’Île-de-Montréal	26,1	24,1	23,6	37,1	34,6	22,8	84,3
CIUSSS de l’Est-de-l’Île-de-Montréal	25	28,5	33,3	67,7	25,1	33,4	40,1
Centre hospitalier de l’Université de Montréal	34	37	36,8	58,1	29,4	31,7	32,2
Centre universitaire de santé McGill	37,4	42	32,1	37,6	36,8	44,4	29,6
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	*	*	*	*	8,5	29,5	*
CISSS de l’Outaouais	24,3	21,4	24,4	31,6	*	19,5	25,5

CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	19,5	17,4	18,1	17	18,6	22,7	22
CISSS de la Côte-Nord	20,4	19,5	15,4	*	16,5	24,5	*
Centre Régional de Santé et de Services sociaux de la Baie-James	21	*	*	*	*	4	*
CISSS des Îles	110	*	13,3	*	*	*	*
CISSS de la Gaspésie	14,4	13,7	13,8	60	0	27,3	0
CISSS de Chaudière-Appalaches	20,3	16,6	18,7	55,8	25,1	17,7	60,8
CISSS de Laval	30,5	27,1	28,8	37,5	*	33,1	36,3
CISSS de Lanaudière	25,8	19,6	22,8	39,8	26,8	19,3	31,5
CISSS des Laurentides	19,4	20,4	19,4	31,6	19,6	21,2	16,5
CISSS de la Montérégie-Centre	18,9	18,4	21,1	25,3	24,2	34,5	38,5
CISSS de la Montérégie-Est	15	14,7	17,5	27,5	21,7	18,1	15,6
CISSS de la Montérégie-Ouest	19,4	18,1	18,5	19,8	*	13,4	20
Ensemble du Québec	22,9	24,4	22,1	46,7	26,9	29,6	31

* Aucune chirurgie pour ces sièges tumoraux dans ces établissements à la fin de la période 11.
Source : TBIG.

Mise à jour : 2019-04-04

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 212

Nombre de patients en attente hors des délais médicalement acceptables par mois, par type de chirurgie et au total en 2018-2019, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 212

Les données des chirurgies en attente hors des délais médicalement acceptables sont présentées par période financière et par type de chirurgie. (Source : SIMASS, P01 à P12 2018-2019)

2018-2019	P01	P02	P03	P04	P05	P06	P07	P08	P09	P10	P11	P12
Hanche	401	394	380	436	504	508	518	498	484	584	505	471
Genou	660	670	596	656	818	868	927	863	836	989	862	885
Cataracte	1 463	1 607	1 491	1 269	1 333	1 420	1 441	1 211	1 334	1 375	1 273	1 127
Chirurgie cardiaque *	411	440	390	438	465	467	452	400	370	414	408	412

* Source : SGAS

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 213

Pour l'année 2018-2019, concernant les enjeux de couverture de chirurgiens, dans les neuf spécialités de base, pour chaque région.

RÉPONSE NO 213

La réponse à cette question est fournie à la question no 199 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 214

Liste de tous les autres plans de couverture qui ont été mis en place à la suite de la signature de l'entente avec la FMSQ, en indiquant la spécialité visée et l'établissement de santé touché.

RÉPONSE NO 214

La réponse à cette question est fournie à la question n° 199 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 215

Listes d'attente en imagerie médicale et en échographie, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 215

La radiographie simple étant sans rendez-vous, il ne doit donc pas y avoir de patients en attente. Le tableau joint présente les données demandées.

RSS/ÉTABLISSEMENT	ÉCHOGRAPHIE		
	Total	0 – 90 jrs	% ≤90 jrs
01 - CISSS - Bas-Saint-Laurent	3 749	3 061	82%
02 - CIUSSS - Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 677	5 144	59%
03 - CHU de Québec – Université Laval	8 691	7 296	84%
03 - CIUSSS - Capitale-Nationale	857	766	89%
03 - Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie	780	706	91%
04 - CIUSSS - Mauricie et Centre-du-Québec	6 135	4 564	74%
05 - CIUSSS - Estrie	8 075	4 309	53%
06 - Centre hospitalier de l'Université de Montréal	3 235	2 868	89%
06 - Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	742	742	100%
06 - Centre universitaire de santé McGill	5 027	2 783	55%
06 - Institut de Cardiologie de Montréal	861	656	76%
06-1 - CIUSSS - Ouest-de-l'Île-de-Montréal	4 448	3 530	79%
06-2 - CIUSSS - Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	1 558	1 437	92%
06-3 - CIUSSS - Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	1 724	1 634	95%
06-4 - CIUSSS - Nord-de-l'Île-de-Montréal	922	910	99%
06-5 - CIUSSS - Est-de-l'Île-de-Montréal	6 050	2 999	50%
07 - CISSS - Outaouais	11 892	4 110	35%
08 - CISSS - Abitibi-Témiscamingue	3 211	2 834	88%
09 - CISSS - Côte-Nord	917	607	66%
10 - Nord-du-Québec	194	194	100%
11-1 - Gaspésie	1 706	1 093	64%
11-2 - CISSS - Îles-de-la-Madeleine	382	224	59%
12 - CISSS - Chaudière-Appalaches	6 340	3 618	57%
13 - CISSS - Laval	2 939	1 761	60%
14 - CISSS - Lanaudière	4 935	3 606	73%
15 - CISSS - Laurentides	8 973	4 458	50%
16-1 - Montérégie-Centre	4 316	3 467	80%
16-2 - CISSS - Montérégie-Est	5 089	2 754	54%
16-3 - CISSS - Montérégie-Ouest	1 894	1 699	90%
TOTAL	114 319	73 830	65%

Source : GESTRED - Formulaire 11 526, Période 11, 2018-2019

RÉSONANCE MAGNÉTIQUE			TOMODENSITOMÉTRIE		
Total	0 – 90 jrs	% ≤90 jrs	Total	0 – 90 jrs	% ≤90 jrs
2 044	1 849	90%	830	820	99%
5 104	2 406	47%	2 567	2 406	94%
7 453	4 793	64%	1 431	1 066	74%
-	-		98	98	100%
290	283	98%	401	398	99%
3 999	2 488	62%	3 958	3 203	81%
5 545	3 044	55%	1 543	1 036	67%
2 272	2 020	89%	1 514	1 391	92%
793	301	38%	77	77	100%
5 951	3 614	61%	2 235	1 803	81%
281	274	98%	287	259	90%
2 322	1 830	79%	812	737	91%
805	747	93%	1 326	1 201	91%
3 645	2 477	68%	1 498	1 422	95%
1 848	1 844	100%	600	600	100%
2 617	1 933	74%	5 764	3 656	63%
4 732	1 882	40%	1 553	1 390	90%
727	558	77%	515	495	96%
287	238	83%	182	174	96%
-	-		14	14	100%
418	414	99%	378	372	98%
84	84	100%	72	70	97%
3 597	2 205	61%	2 460	1 700	69%
3 085	2 611	85%	975	958	98%
4 374	3 149	72%	2 695	1 987	74%
4 201	2 958	70%	1 430	1 416	99%
2 417	1 597	66%	2 030	1 940	96%
2 538	2 105	83%	1 512	1 348	89%
1 450	1 258	87%	533	511	96%
72 879	48 962	67%	39 290	32 548	83%

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 216

Concernant le bilan du plan de remplacement provincial en anesthésiologie, depuis mars 2018, par région :

- a) le nombre de découvertures;
- b) la liste de découvertures;
- c) la date des découvertures;
- d) les amendes imposées en lien avec les découvertures.

RÉPONSE NO 216

À la suite de la négociation entre le Conseil du trésor et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), ce problème de ruptures de services en spécialité de base a été adressé dans le récent protocole d'accord en vue d'avoir des solutions plus pérennes.

Ainsi, un mécanisme doit être mis en place dans toutes les spécialités de base afin d'éviter la gestion au cas par cas à la dernière minute et ainsi être en mesure d'avoir une assurance de couverture.

La première spécialité touchée a été l'anesthésie. Le plan de jumelage conjugué à un plan de dépannage d'urgence a été mis en place à partir de l'été 2018. Les jumelages entre établissements parrains et parraines ont été faits.

De plus, grâce à une coordination entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des anesthésistes du Québec, le déploiement d'un anesthésiste de l'équipe du Swat team a été effectué à 38 reprises depuis l'été pour éviter des ruptures.

Depuis l'entrée en vigueur du protocole en mars 2018, le MSSS assure un suivi plus étroit des ruptures en anesthésie et en chirurgie générale. Les établissements doivent nous faire parvenir leurs ruptures anticipées, et ce, toutes les semaines.

Les données sur les ruptures confirmées ne sont actuellement pas compilées.

Aucune amende n'a été imposée dans la dernière année.

MÉCANISME DE SUIVI

Mars 2018 :

Lettre aux directeurs des services professionnels pour officialiser le processus de transmission des informations entre les établissements et le MSSS.

ANESTHÉSIE

Juin – novembre 2018 :

Mise en place d'un mécanisme de dépannage en cas de ruptures et des ententes de jumelage, sauf exception, le mécanisme fonctionne très bien.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 217

Tout document, avis ou bilan concernant le Plan de réouverture de services à l'unité de natalité et d'obstétrique de l'Hôpital de La Sarre.

RÉPONSE NO 217

Le MSSS est en contact avec le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue pour la recherche de solutions. Le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue a mis en place un plan de contingence et communique périodiquement un portrait de la situation au MSSS. Une correspondance officielle a été transmise le 22 mars 2019 par le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux, aux directeurs généraux de l'ensemble des établissements, pour évaluer la disponibilité de ressources en soins infirmiers qui pourraient prêter main forte à l'unité de natalité et d'obstétrique de l'Hôpital de La Sarre.

Le président-directeur-général de l'établissement a présenté, le 26 mars dernier, le plan de réaménagement temporaire des services en soins infirmiers, afin de rétablir les services d'obstétrique.

De plus, le MSSS a nommé un expert-conseil en soutien au président-directeur général de l'établissement, dont le mandat est de participer, en collaboration avec la direction générale de l'établissement, à l'identification et la mise en œuvre de solutions qui permettront de maintenir les services d'obstétrique et de natalité pour la population de l'ensemble du territoire. Son mandat a débuté le 1^{er} avril et se terminera le 1^{er} juin 2019. Il pourra être renouvelé, si nécessaire.

Selon l'information obtenue du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue en date du 11 avril, les 4 postes d'infirmières affichés ont été comblés. De plus, le CISSS a reçu les disponibilités de 4 infirmières du CHU Sainte-Justine, d'une infirmière du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île de Montréal ainsi que de 2 infirmières de la Clinique Périnatal. Le CISSS a également reçu des propositions de main-d'œuvre indépendante en provenance de trois agences privées.

La réouverture des services à l'unité de natalité et d'obstétrique de l'Hôpital de La Sarre a eu lieu le 14 avril 2019.

DESTINATAIRES : Aux employés de la MRC d'Abitibi-Ouest
Aux gestionnaires de la MRC d'Abitibi-Ouest

EXPÉDITEUR : Yves Desjardins, président-directeur général

DATE : Le 26 mars 2019

OBJET : Révision temporaire de l'offre de services en soins infirmiers en
Abitibi-Ouest

Depuis plusieurs semaines déjà, le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue est en mode solution afin de rétablir les services d'obstétrique-natalité à l'Hôpital de La Sarre, au bénéfice de la population de tout le territoire d'Abitibi-Ouest. Plusieurs scénarios ont été élaborés, plusieurs pistes étudiées. À l'heure actuelle, nous ne pouvons donner l'assurance que des ressources de l'extérieur seront dépêchées sur place à court terme.

Face à cette situation, afin de pouvoir rouvrir le plus rapidement possible l'unité d'obstétrique-natalité, le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue doit revoir de façon temporaire son offre de services en soins infirmiers. Ainsi, au cours du mois d'avril, différentes mesures seront déployées.

Voici les principales mesures ainsi que la date d'entrée en vigueur de chacune.

Mesure	Date d'entrée en vigueur
Réduction des activités de la Clinique de diabète.	1 ^{er} avril
Réduction des activités du programme Jockey.	1 ^{er} avril
- Pour les points de service CLSC de Duparquet, Dupuy, Gallichan, Macamic, Normétal, Palmarolle et Taschereau : les services de prélèvements seront offerts à l'Hôpital de La Sarre. - Les services de santé courants seront offerts au CLSC de La Sarre. - Les autres services continuent d'être offerts dans les points de service.	8 avril
Réduction des activités infirmières en GMF.	8 avril

Bien que ces services soient importants, ils n'ont pas un caractère essentiel et tous nos efforts sont actuellement concentrés vers la reprise des activités en obstétrique-natalité.

UNIR NOS FORCES
VERS L'EXCELLENCE
POUR LE BIEN-ÊTRE
DES GENS D'ICI

HUMANISME
ENGAGEMENT
TRANSPARENCE
COLLABORATION

Rencontre avec le PDG et la PDGA

Nous sommes conscients que les membres du personnel ont été assaillis de questions de la part des usagers, dernièrement. Afin que vous soyez le plus au fait possible de la situation en Abitibi-Ouest et des mesures déployées, le président-directeur général, Yves Desjardins ainsi que la présidente-directrice générale adjointe, Caroline Roy, iront à la rencontre des employés et des gestionnaires.

Ces rencontres auront lieu le jeudi 28 mars aux salles Sommet 1 et 2 de l'Hôpital de La Sarre :

- De 14 h à 15 h pour les gestionnaires.
- De 15 h à 16 h pour les employés.
- De 16 h à 17 h pour les employés.

Des communications seront aussi faites auprès des élus de la MRC, de la Commission scolaire et des entreprises qui participent au programme Jocœur.

Pour la population, des affiches seront apposées sur la porte de chaque point de service CLSC, indiquant l'endroit où se présenter. Les usagers qui bénéficient de suivis, par exemple, à la Clinique de diabète, seront contactés individuellement.

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 22 mars 2019

AUX PRÉSIDENTES-DIRECTRICES GÉNÉRALES, PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DIRECTRICES GÉNÉRALES ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

Mesdames,
Messieurs,

Depuis plusieurs mois, un manque d'infirmières formées pour l'unité d'obstétrique-natalité sévit au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS). Il ne reste que huit des quatorze infirmières régulières du service formées pour assurer un service 24/7. Le recours à la main-d'œuvre indépendante ne permet plus d'offrir le service d'accouchement depuis le 18 février dernier. L'organisation ne réussit même plus à maintenir un service d'évaluation et de transfert des parturientes. Mentionnons par ailleurs qu'il devient de plus en plus difficile de trouver de la main-d'œuvre indépendante pour le territoire d'Abitibi-Ouest ayant l'expertise en obstétrique et natalité.

À cet égard, nous faisons un appel à tous pour évaluer la disponibilité, sur votre territoire, de ressources en soins infirmiers qui pourraient prêter main forte aux infirmières du CISSS. Nous comprendrons qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle et que des solutions à moyen terme sont actuellement prévues par l'établissement. L'établissement s'engage à coordonner et à défrayer les coûts de transport, d'hébergement et de subsistance.

Nous vous remercions de participer à cet effort de mobilisation. Merci de bien vouloir contacter monsieur Mario Racette, directeur adjoint au programme jeunesse, maternité, pédiatrie et sages-femmes du CISSS au numéro 819 649-1986.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,

Yvan Gendron

c.c. Présidentes-directrices générales adjointes et présidents-directeurs généraux adjoints des établissements publics

N/Réf. : 19-MS-02230-02

Québec
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 14^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-8989
Télécopieur : 418 266-8990

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 218

Mesures ou plan visant à assurer qu'il n'y ait plus de ruptures de services à l'unité de natalité et d'obstétrique de l'Hôpital de La Sarre.

RÉPONSE NO 218

Le MSSS travaille en collaboration avec le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, afin d'éviter les ruptures de services à l'unité de natalité et d'obstétrique de l'Hôpital de La Sarre. Les mesures mises en place sont décrites à la question n°217 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 219

Budget accordé pour le soutien à domicile, lié au postopératoire : montant réellement dépensé en 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020, par clientèle:

- a) ventilation par région pour les mêmes années;
- b) ventilation par CSSS pour les mêmes années;
- c) liste d'attente par établissement.

RÉPONSE NO 219

**Dépenses par région pour le soutien à domicile
liées aux services postopératoires
pour toutes clientèles**

Région	2017-2018
RSS 01 Bas-Saint-Laurent	2 402 997
RSS 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 814 763
RSS 03 Capitale-Nationale	5 651 816
RSS 04 Mauricie-et-Centre-du-Québec	3 844 630
RSS 05 Estrie	3 185 119
RSS 06 Montréal	13 363 597
RSS 07 Outaouais	2 146 611
RSS 08 Abitibi-Témiscamingue	684 681
RSS 09 Côte-Nord	571 707
RSS 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 434 133
RSS 12 Chaudière-Appalaches	4 133 300
RSS 13 Laval	1 626 420
RSS 14 Lanaudière	4 150 502
RSS 15 Laurentides	4 094 096
RSS 16 Montérégie	8 386 301
Total Québec	58 490 673

Le détail par établissement est fourni en annexe.

RÉPONSE NO 219

Dépenses par établissement pour le soutien à domicile liées aux services postopératoires

Région	No Étab.	Nom de l'établissement	2017-2018
01 Bas-Saint-Laurent	11045119	CISSS du Bas-Saint-Laurent	2 402 997
02 Saguenay--Lac-Saint-Jean	11045127	CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean	2 814 763
03 Capitale-Nationale	11045135	CIUSSS de la Capitale-Nationale	5 651 816
04 Mauricie et Centre-du-Québec	11045143	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	3 844 630
05 Estrie	11045150	CIUSSS de L'Estrie-Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	3 185 119
06 Montréal	11045168	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	2 482 231
	11045176	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	1 695 311
	11045184	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	2 161 336
	11045192	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	3 484 931
	11045200	CIUSSS de L'Est-de-l'Île-de-Montréal	3 375 462
	12453676	CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE ST-CHARLES	164 326
07 Outaouais	11045218	CISSS de L'Outaouais	2 146 611
08 Abitibi-Témiscamingue	11045226	CISSS de L'Abitibi-Témiscamingue	684 681
09 Côte-Nord	11043866	CLSC NASKAPI	10 827
11 Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	11045234	CISSS de la Côte-Nord	560 880
	11044088	CISSS des Îles	181 322
	11045242	CISSS de la Gaspésie	1 252 811
12 Chaudière-Appalaches	11045333	CISSS de Chaudière-Appalaches	4 133 300
13 Laval	11045267	CISSS de Laval	1 626 420
14 Lanaudière	11045275	CISSS de Lanaudière	4 150 502
15 Laurentides	11045283	CISSS des Laurentides	4 094 096
16 Montérégie	11045291	CISSS de la Montérégie-Centre	2 820 946
TOTAL QUÉBEC	11045309	CISSS de la Montérégie-Est	3 512 932
	11045317	CISSS de la Montérégie-Ouest	2 052 423
			58 490 673

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 220

Concernant l'offre alimentaire pour les aînés en CHSLD : montant supplémentaire octroyé pour améliorer l'offre alimentaire pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 220

En 2009, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a diffusé le cadre de référence *Miser sur une saine alimentation : une question de qualité*. Ce document vise à fournir des orientations pour guider et accompagner les établissements du réseau de la santé et des services sociaux dans l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de politiques assurant un environnement alimentaire de qualité à toutes les clientèles desservies. L'adoption de politiques alimentaires dans les établissements du réseau était d'ailleurs inscrite au Plan d'action de développement durable 2009-2015 du MSSS.

En 2014-2015, 97 % des établissements avaient adopté une politique alimentaire. Depuis la restructuration du réseau, une harmonisation des politiques alimentaires est prévue dans l'ensemble des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS). Le soutien à la mise en œuvre de politiques alimentaires dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux s'inscrit au Programme national de santé publique 2015-2025.

La révision de l'offre alimentaire a été réalisée en 2018-2019 dans les installations CHSLD publics afin d'assurer une offre de menus commune et équitable et de répondre efficacement aux besoins des diverses clientèles.

QUESTION NO 221

Concernent les places en CHSLD, par région et au total, fournir :

- a) le coût moyen par année pour une place dans un CHSLD;
- b) l'évaluation des sommes nécessaires pour octroyer une place pour toutes les personnes en attente d'une place en CHSLD;
- c) les coûts moyens engendrés par une personne en attente d'une place en CHSLD qui requiert des soins particuliers à domicile;
- d) prévision de nouvelles places de longue durée pour personnes âgées en 2019-2020 par région et au total.

RÉPONSE NO 221

- a) Le coût moyen par année pour une place dans un CHSLD :

Le coût moyen par année, 2017-2018, pour une place dans un CHSLD est de **92 238 \$**.

- b) L'évaluation des sommes nécessaires afin d'octroyer une place pour toutes les personnes en attente d'une place en CHSLD :

Selon l'information disponible, le coût net par équivalent-lit de la contribution des adultes hébergés en CHSLD était évalué en 2017-2018 à 74 017 \$. Au 31 mars 2018, il y avait 2 180 personnes en attente, ce qui donne une somme de 161,3 M\$.

- c) Les coûts moyens engendrés par une personne en attente d'une place en CHSLD qui requiert des soins particuliers à domicile :

Information non disponible.

- d) Prévision de nouvelles places de longue durée pour personnes âgées en 2019-2020 par région et au total :

Information non disponible.

QUESTION NO 222

Le nombre de personnes en attente d'une place dans un CHSLD public, ventilé par région, avec le délai d'attente moyen par région et au Québec.

RÉPONSE NO 222

Nombre de personnes en attente d'une place dans un CHSLD

Le ministère de la Santé et des Services sociaux possède les données relatives au nombre d'usagers qui sont en attente d'une place permanente en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

Elles sont disponibles à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001637/>.

Délai moyen pour obtenir une place en CHSLD

Le délai moyen d'attente pour une place en CHSLD public et privé, excluant la localisation en CHSLD au moment de la demande, est disponible à une date précise. Il s'agit d'une donnée extraite le 31 mars 2018 qui présente depuis combien de temps les personnes toujours en attente sont inscrites sur la liste d'attente pour avoir une place en CHSLD.

La réponse à cette question est fournie dans le tableau en annexe.

Délai moyen d'attente (en jours) pour une place en CHSLD public ou privé, excluant la localisation en CHSLD au moment de la demande, au 31 mars 2018

Région	CISSS-CIUSSS	Délai moyen d'attente (en jours)
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	0
02	CIUSSS du Saguenay- Lac-Saint-Jean	50
03	CIUSSS de la Capitale-Nationale	278
04	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	136
05	CIUSSS de l'Estrie - CHUS	185
06	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	408
06	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	162
06	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	259
06	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	178
06	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	182
06	CUSM	27
DELAI MOYEN REGION 06		247
07	CISSS de l'Outaouais	107
08	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	271
09	CISSS de la Côte-Nord	189
11	CISSS de la Gaspésie	173
11	CISSS des Îles	302
DELAI MOYEN REGION 11		241
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	69
13	CISSS de Laval	167
14	CISSS de Lanaudière	410
15	CISSS des Laurentides	388
16	CISSS de la Montérégie-Centre	471
16	CISSS de la Montérégie-Est	340
16	CISSS de la Montérégie-Ouest	425
DELAI MOYEN REGION 16		409
Ensemble du Québec		298

Source : Données du Mécanisme d'accès à l'hébergement de chacune des régions, SICRA
Ces données excluent les personnes avec une admission transitoire.

QUESTION NO 223

Tableau indiquant le nombre d'usagers et délai moyen (en jours) pour une place en CHSLD public et privé, par établissement, selon les groupes de profils – en excluant la localisation en CHSLD au moment de la demande, ventilé par établissement.

RÉPONSE NO 223

La réponse à cette question est fournie à la question n° 222 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 224

Tableau indiquant l'évolution périodique du nombre de demandes en attente en hébergement pour une place en CHSLD en effectuant un comparatif des périodes 2016-2017 à 2018-2019.

RÉPONSE NO 224

La réponse à cette question est fournie à la question n° 222 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 225

Le nombre de personnes en attente d'une place dans un CHSLD ventilé en fonction du lieu de résidence actuel (RI, RTF, hôpital, résidence, etc.), par région et au Québec.

RÉPONSE NO 225

La réponse à cette question est fournie à la question n° 222 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 226

Tableau indiquant le nombre de nouvelles ressources embauchées en CHSLD dans les établissements depuis le 18 octobre 2018, ventilé par établissement, en indiquant le nombre total de ressources, le nombre de nouvelles ressources embauchées et le nombre de postes en affichage ou en dotation.

RÉPONSE NO 226

Cette information n'est pas disponible puisque les nouvelles ressources en CHSLD peuvent être de ressources nouvellement engagées ou des ressources qui travaillaient déjà dans l'établissement, mais pas en CHSLD.

La gestion des postes relève de chaque établissement, le ministère ne possède pas l'information sur les postes en affichage ou en dotation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 227

Sommes octroyées pour le soutien à domicile lié à la perte d'autonomie en 2018-2019, par région, par établissement et par clientèle, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 227

Dépenses de services à domicile
Programme : Soutien à l'autonomie des personnes âgées
Incluant les organismes communautaires et les activités de soutien

Région	2017-2018
RSS 01 Bas-Saint-Laurent	23 809 229
RSS 02 Saguenay--Lac-Saint-Jean	30 053 897
RSS 03 Capitale Nationale	65 116 358
RSS 04 Mauricie et Centre-du-Québec	58 747 727
RSS 05 Estrie	55 872 618
RSS 06 Montréal	254 228 900
RSS 07 Outaouais	27 624 685
RSS 08 Abitibi-Témiscamingue	23 209 584
RSS 09 Côte-Nord	12 597 190
RSS 10 Nord-du-Québec	2 115 411
RSS 11 Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	16 874 136
RSS 12 Chaudière-Appalaches	42 619 557
RSS 13 Laval	50 853 592
RSS 14 Lanaudière	46 615 462
RSS 15 Laurentides	54 273 695
RSS 16 Montérégie	112 466 644
RSS 17 Nunavik	2 420 201
RSS 18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	3 091 070
TOTAL QUÉBEC	882 589 955

Source : Contour financier.

Les dépenses comprennent seulement le programme en soutien à l'autonomie des personnes âgées.

Le détail par établissement est fourni en annexe.

RÉPONSE NO 227

Dépenses de services à domicile dans le programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées
Incluant les activités de soutien pour les établissements

Région	CSSS	Nom de l'établissement	2017-2018 en \$
01 Bas-Saint-Laurent	11045119	CISSS du Bas-Saint-Laurent	20 766 446
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	11045127	CIUSSS du Saguenay– Lac Saint-Jean	27 854 970
03 Capitale-Nationale	11045135	CIUSSS de la Capitale-Nationale	61 102 031
04 Mauricie et Centre-du-Québec	11045143	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	57 137 603
05 Estrie	11045150	CIUSSS de L'Estrie-Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	52 053 129
06 Montréal	11045168	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	33 659 438
	11045176	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	48 668 380
	11045184	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	31 382 972
	11045192	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	58 309 574
	11045200	CIUSSS de L'Est-de-l'Île-de-Montréal	67 255 990
	12453676	CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE ST-CHARLES	1 449 011
07 Outaouais	11045218	CISSS de L'Outaouais	25 244 260
08 Abitibi-Témiscamingue	11045226	CISSS de L'Abitibi-Témiscamingue	22 640 351
09 Côte-Nord	11043866	CLSC NASKAPI	128 172
	11045234	CISSS de la Côte-Nord	11 706 107
10 Nord-du-Québec	11042686	Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James	2 089 403
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11044088	CISSS des Îles	2 336 102
	11045242	CISSS de la Gaspésie	13 435 439
12 Chaudière-Appalaches	11045333	CISSS de Chaudière-Appalaches	39 045 080
13 Laval	11045267	CISSS de Laval	48 920 849
14 Lanaudière	11045275	CISSS de Lanaudière	46 521 128
15 Laurentides	11045283	CISSS des Laurentides	51 931 686
16 Montérégie	11045291	CISSS de la Montérégie-Centre	28 455 483
	11045309	CISSS de la Montérégie-Est	42 424 403
	11045317	CISSS de la Montérégie-Ouest	36 953 227
17 Nunavik	12730628	CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA	889 909
	18456327	CENTRE DE SANTÉ INUULITSIVIK	1 530 292
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	16258899	CONSEIL CRI DE LA SANTÉ ET SERV. SOC. DE LA BAIE-JAMES	3 091 070
		Organismes communautaires (ensemble des régions)	45 607 450
TOTAL QUÉBEC		TOTAL	882 589 955

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 228

Budget de dépenses pour l'ensemble du gouvernement du Québec ainsi que par région, par personne, pour le soutien à domicile, par année depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 228

Dépenses de services à domicile

Année	Population	Dépenses	Crédits d'impôt	PEFSAD	TOTAL	Par personne
2017-2018	8 348 667	1 525 163 864	585 000 000	87 407 408	2 197 571 272	263,22

Aucune prévision 2019-2020 n'est disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 229

Budget par région pour le soutien à domicile pour 2018-2019.

RÉPONSE NO 229

Dépenses de services à domicile 2017-2018

Incluant les organismes communautaires et les activités de soutien

Région	2017-2018
RSS 01 Bas-Saint-Laurent	48 163 226 \$
RSS 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	59 421 487 \$
RSS 03 Capitale-Nationale	139 668 518 \$
RSS 04 Mauricie-et-Centre-du-Québec	103 146 586 \$
RSS 05 Estrie	94 034 175 \$
RSS 06 Montréal	402 011 241 \$
RSS 07 Outaouais	56 234 046 \$
RSS 08 Abitibi-Témiscamingue	35 655 385 \$
RSS 09 Côte-Nord	22 802 540 \$
RSS 10 Nord-du-Québec	3 851 818 \$
RSS 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	30 689 140 \$
RSS 12 Chaudière-Appalaches	74 031 655 \$
RSS 13 Laval	72 618 741 \$
RSS 14 Lanaudière	74 610 940 \$
RSS 15 Laurentides	94 765 605 \$
RSS 16 Montérégie	202 701 602 \$
RSS 17 Nunavik	6 697 440 \$
RSS 18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	4 059 720 \$
Total du Québec	1 525 163 864 \$

Source : Contour financier.

Les dépenses comprennent tous les programmes suivants :

- Services généraux;
- Santé physique;
- Santé mentale;
- Soutien à l'autonomie des personnes âgées;
- Déficience physique;
- Déficience intellectuelle et TSA.

QUESTION NO 230

Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus, selon leur lieu de résidence.

RÉPONSE NO 230

La réponse à cette question est fournie dans le tableau ci-après.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

QUESTION 230

Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus selon le territoire de RTS (réseau territorial de services)

RTS		2019
011	RTS du Bas-Saint-Laurent	52 469
021	RTS du Saguenay - Lac-Saint-Jean	64 504
031	RTS de la Capitale-Nationale	163 420
041	RTS de la Mauricie et du Centre-du-Québec	124 901
051	RTS de l'Estrie - Centre hospitalier de Sherbrooke	110 178
061	RTS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	69 245
062	RTS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	65 718
063	RTS du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal	42 284
064	RTS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	72 545
065	RTS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	95 604
071	RTS de l'Outaouais	67 863
081	RTS de l'Abitibi-Témiscamingue	28 777
091	RTS de la Côte-Nord	18 005
100	Nord-du-Québec	2 143
111	RTS de la Gaspésie	22 022
112	RTS des Îles	3 260
121	RTS de Chaudière-Appalaches	95 101
131	RTS de Laval	79 826
141	RTS de Lanaudière	96 066
151	RTS des Laurentides	117 141
161	RTS de la Montérégie-Centre	78 946
162	RTS de la Montérégie-Est	109 651
163	RTS de la Montérégie-Ouest	79 491
170	Nunavik	621
180	Terres-Cries-de-la-Baie-James	1 158
Total		1 660 939

Source: Estimations et projections de population comparables basées sur le recensement de 2011, ISQ (2014)

MSSS, Direction de la gestion intégrée de l'information et de la performance, avril 2019

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 231

Nombre d'adultes âgés de 18 à 65 ans qui attendent une parlemente en CHSLD au 31 mars 2019.

RÉPONSE NO 231

Les données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 232

Plan d'élaboration de maisons adaptées pour personnes handicapées de moins de 65 ans placées dans des CHSLD.

RÉPONSE NO 232

Cette information n'est pas disponible.

QUESTION NO 233

Nombre d'ânés recevant des services selon le milieu de vie, en 2018-2019, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 233

Nombre d'ânés recevant des services selon le milieu de vie en 2017-2018

	2017-2018
RI-RTF ^{1,2,3}	12 149
CHSLD ^{4,5}	34 015

1. Nombre d’usagers de 65 ans et plus présents au 31 mars en ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF) pour l’ensemble des programmes clientèles (soutien à l’autonomie des personnes âgées [SAPA], déficience intellectuelle, déficience physique, dépendances, santé mentale, santé physique, adaptation sociale et troubles du spectre de l’autisme).
2. La catégorie d’âge n’a pas été déterminée pour 1 420 usagers. Ils sont donc non comptabilisés dans la donnée présentée.
3. Source : Tables Loi49 R1 et R2 du SIRTf.
4. Nombre d’usagers de 65 ans et plus admis au 31 mars en centre d’hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) public et privé conventionné en SAPA ou avec diagnostic psychiatrique, ainsi qu’en réadaptation fonctionnelle intensive (URFI).
5. Source : Rapports statistiques annuels (AS-478).

Les prévisions pour 2018-2019 ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 234

Prévisions de la population âgée de 65 ans et plus atteinte de démence, par région sociosanitaire.

RÉPONSE NO 234

Réponse no 234

Prévision du nombre de personnes âgées de plus de 65 ans atteintes de démence par région sociosanitaire						
Région	Nombre prévu			Croissance		
	2015	2025	2035	2025/2015	2035/2025	2035/2015
01 Bas-Saint-Laurent	5 717	7 875	9 338	38%	19%	63%
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	6 925	9 931	11 683	43%	18%	69%
03 Capitale-Nationale	17 617	24 425	29 980	39%	23%	70%
04 Mauricie-et-Centre-du-Québec	13 630	18 891	22 961	39%	22%	68%
05 Estrie	11 685	16 799	21 161	44%	26%	81%
06 Montréal	39 910	48 990	59 879	23%	22%	50%
07 Outaouais	6 938	10 654	14 287	54%	34%	106%
08 Abitibi-Témiscamingue	3 109	4 402	5 368	42%	22%	73%
09 Côte-Nord	1 973	2 734	3 241	39%	19%	64%
10 Nord-du-Québec	225	345	407	53%	18%	81%
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 740	3 756	4 457	37%	19%	63%
12 Chaudière-Appalaches	10 131	14 484	17 918	43%	24%	77%
13 Laval	8 825	12 231	16 049	39%	31%	82%
14 Lanaudière	9 793	15 032	19 766	53%	31%	102%
15 Laurentides	11 935	18 392	24 453	54%	33%	105%
16 Montérégie	28 017	40 612	52 114	45%	28%	86%
17 Nunavik	60	100	157	66%	57%	160%
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	111	189	302	71%	59%	173%
Ensemble du Québec	179 339	249 841	313 521	39%	25%	75%

Source des populations : Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2036, produites en novembre 2014.

Source des taux de prévalence utilisées : Système canadien de surveillance des maladies chroniques (SCSMC), Tableau sommaire : Démence, y compris la maladie d'Alzheimer, taux de prévalence brut, pour cent, 2015 (année financière), Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 235

Nombre de personnes de moins de 65 ans et de 65 ans et plus ayant recours au soutien à domicile, par région.

RÉPONSE NO 235

2017-2018

RÉGIONS	Moins de 65 ans	65 ans et plus	Total
1	2 709	9 393	12 102
2	4 178	10 669	14 847
3	6 822	23 056	29 878
4	6 586	21 000	27 586
5	6 008	12 373	18 381
6	14 670	59 277	73 947
7	4 135	8 571	12 706
8	2 007	4 744	6 751
9	1 080	3 032	4 112
10	286	355	641
11	1 422	4 384	5 806
12	5 717	15 547	21 264
13	5 015	13 376	18 391
14	4 425	12 420	16 845
15	5 234	16 263	21 497
16	16 256	41 780	58 036
TOTAL	86 550	256 240	342 790

Source : I-CLSC

Les données présentées sont constituées exclusivement par les services offerts ou achetés par les établissements. D'autres modalités de services à domicile sont également offertes, mais ne sont pas comptabilisées dans ces données. Ces modalités sont les services rendus dans le cadre du programme Allocation directe/chèque emploi-service et les services offerts par les entreprises d'économie sociale en aide domestique dans le cadre du Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD). Cela signifie que ce portrait clientèle sous-estime la population desservie pour les services de soutien à domicile.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 236

Nombre de personnes en attente d'un service de soutien à domicile, par région.

RÉPONSE NO 236

Nombre d'usagers différents¹ en attente d'un service de soutien à domicile en CLSC, par région

Région	Nombre total de personne en attente ² Au 31 mars 2018
01 - Bas-Saint-Laurent	243
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	958
03 - Capitale-Nationale	2 847
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	2 836
05 - Estrie	3 077
06 - Montréal	6 560
07 - Outaouais	1 362
08 - Abitibi-Témiscamingue	368
09 - Côte-Nord	212
10 - Nord-du-Québec	55
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	533
12 - Chaudière-Appalaches	2 222
13 - Laval	961
14 - Lanaudière	2 418
15 - Laurentides	1 519
16 - Montérégie	5 874
Ensemble du Québec	30 045

Source : GESTRED (formulaire 34000)

1 : Si un usager est en attente dans plus d'un sous-programme, il est comptabilisé une seule fois.
2 : Les personnes en attente sont celles qui ont été assignées à un sous-programme, mais qui n'ont pas encore reçu une première intervention pour ce sous-programme à la date visée par la collecte de données. Toutefois, une personne peut-être en attente d'un service dans un sous-programme, mais recevoir des services d'un autre sous-programme.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 237

Développement des services de soutien à domicile pour 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020, pour chaque région.

RÉPONSE NO 237

Répartition de l'investissement de 94,7 M\$ en soutien à domicile annoncé en 2018-2019

Région	Total*
01 Bas-Saint-Laurent	2 947 800
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	3 447 300
03 Capitale-Nationale	8 719 600
04 Mauricie et Centre-du-Québec	7 176 200
05 Estrie	5 758 700
06 Montréal	21 676 300
07 Outaouais	3 769 700
08 Abitibi-Témiscamingue	1 492 600
09 Côte-Nord	984 400
10 Nord-du-Québec	150 000
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 373 800
12 Chaudière-Appalaches	5 029 600
13 Laval	4 819 900
14 Lanaudière	4 977 700
15 Laurentides	6 669 300
16 Montérégie	15 707 100
TOTAL DES RÉGIONS	94 700 000

Les prévisions pour 2019-2020 ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 238

Budgets accordés pour le soutien à domicile lié à la perte d'autonomie, excluant les crédits d'impôt, et montants réellement dépensés ainsi que les prévisions pour 2019-2020 :

- a) par clientèle;
- b) par région;
- c) par CSSS;
- d) au total;
- e) listes d'attente par établissement.

RÉPONSE NO 238

SERVICES À DOMICILE, 2017-2018
SOUTIEN À L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES

	SOUS-TOTAL SERVICES	ACTIVITÉS DE SOUTIEN	TOTAL SERVICES ET SOUTIEN	Organismes communautaires	GRAND TOTAL
RSS 01 Bas-Saint-Laurent	17 584 066	3 182 380	20 766 446	3 042 783	23 809 229
RSS 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	23 063 710	4 791 260	27 854 970	2 198 927	30 053 897
RSS 03 Capitale Nationale	52 156 153	8 945 878	61 102 031	4 014 327	65 116 358
RSS 04 Mauricie et Centre-du-Québec	48 224 897	8 912 706	57 137 603	1 610 124	58 747 727
RSS 05 Estrie	43 210 220	8 842 909	52 053 129	3 819 489	55 872 618
RSS 06 Montréal	200 872 291	39 853 076	240 725 367	13 503 533	254 228 900
RSS 07 Outaouais	21 214 874	4 029 385	25 244 260	2 380 425	27 624 685
RSS 08 Abitibi-Témiscamingue	18 748 119	3 892 232	22 640 351	569 233	23 209 584
RSS 09 Côte-Nord	10 088 490	1 745 788	11 834 279	762 911	12 597 190
RSS 10 Nord-du-Québec	1 681 055	408 347	2 089 403	26 008	2 115 411
RSS 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	13 138 480	2 633 061	15 771 540	1 102 596	16 874 136
RSS 12 Chaudière-Appalaches	32 095 043	6 950 037	39 045 080	3 574 477	42 619 557
RSS 13 Laval	40 930 065	7 990 785	48 920 849	1 932 743	50 853 592
RSS 14 Lanaudière	39 024 418	7 496 711	46 521 128	94 334	46 615 462
RSS 15 Laurentides	43 930 838	8 000 847	51 931 686	2 342 009	54 273 695
RSS 16 Montérégie	90 365 396	17 467 717	107 833 113	4 633 531	112 466 644
RSS 17 Nunavik	1 990 347	429 854	2 420 201		2 420 201
RSS 18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	2 450 862	640 208	3 091 070		3 091 070
TOTAL	700 769 325	136 213 180	836 982 505	45 607 450	882 589 955

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 239

Sommes investies dans le PEFSAD, les heures et services rendus ainsi que les montants alloués par entreprise, par région, en précisant le profil de la clientèle.

RÉPONSE NO 239

La réponse à cette question est fournie aux questions n° 284 et n° 504, des questions particulières du Troisième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 240

Budgets accordés en 2018-2019, ainsi que les prévisions pour 2019-2020, pour les services à domicile, excluant les crédits d'impôt.

RÉPONSE NO 240

Dépenses de services à domicile
excluant les crédits d'impôt

Année	Population	Dépenses	PEFSAD	TOTAL
2017-2018	8 348 667	1 525 163 864	87 407 408	1 612 571 272

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 241

État de situation et ventilation des 60 M\$ annoncés au budget 2016-2017 pour les services à domicile.

RÉPONSE NO 241

Cette somme se décline comme suit :

- 12 juillet 2016 : annonce d'un investissement récurrent de 50 M\$ réparti entre les différents établissements selon la richesse relative des régions et d'un investissement de 1,9 M\$ non récurrent afin que les centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) puissent mobiliser une ressource dans le but de coordonner les actions relatives au projet prioritaire en soutien à domicile;
- 24 août 2016 : annonce d'une aide annuelle récurrente de 8,1 M\$ afin de bonifier le Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 242

Sommes octroyées pour le soutien aux proches aidants en 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020. Si l'information n'est pas disponible, préciser pourquoi.

RÉPONSE NO 242

Sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Pour accompagner son Plan de développement en soins palliatifs et de fin de vie 2015-2020, le MSSS a annoncé une aide financière récurrente de 4,5 M\$ pour des services de soutien aux proches aidants de personnes en soins palliatifs et de fin de vie.

Un investissement récurrent de 10 M\$ a été alloué par le MSSS depuis 2007-2008 pour soutenir des projets de répit s'adressant aux proches aidants d'ânés. L'objectif général de cet investissement était la diversification des services de répit à l'intention des proches aidants de personnes âgées et, plus particulièrement, aux proches de personnes ayant la maladie d'Alzheimer ou autres maladies apparentées.

Un financement récurrent de 35 M\$ fut annoncé en juin 2012 afin d'accroître le soutien aux personnes ayant une déficience, à leur famille et à leurs proches, notamment pour des mesures relatives aux activités de jour (organismes communautaires), au soutien aux familles (dont 4,4 M\$ réservés spécifiquement aux familles de personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA)), aux besoins résidentiels, ainsi qu'aux services spécialisés d'adaptation et de réadaptation pour la clientèle ayant un TSA. Plus récemment, dans le cadre du lancement du Plan d'action sur le TSA 2017-2022, un investissement récurrent de 3,8 M\$ fut annoncé par le gouvernement pour la création de nouvelles places de répit et pour le soutien financier aux familles.

Un financement récurrent de 500 000 \$ a été annoncé le 18 janvier 2019 afin que l'organisme Baluchon Alzheimer puisse poursuivre son implantation dans les régions qui n'étaient pas encore couvertes par ses services en plus d'améliorer l'accessibilité dans les régions déjà couvertes. Baluchon Alzheimer est un organisme communautaire qui offre des services de répit, de soutien et d'accompagnement à domicile aux proches aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles neurocognitifs majeurs.

Le 30 janvier 2019, un financement de 450 000 \$ a été octroyé, sur une période de trois ans, au Monastère des Augustines. Cet investissement, combiné aux dons reçus et aux autres sources de financement de l'organisme, permettra d'accroître la capacité d'accueil au Monastère des Augustines afin d'offrir des services de répit à des proches aidants en provenance de toutes les régions du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 243

Nombre de proches aidants ayant reçu un soutien en 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020. Si l'information n'est pas disponible, préciser pourquoi.

RÉPONSE NO 243

Ces données ne sont pas disponibles parce que les établissements n'offrent pas nécessairement ces services directement aux proches aidants. Ils doivent plutôt s'assurer que les services sont disponibles sur tout leur territoire, notamment par l'intermédiaire du réseau territorial de services, et les proches aidants peuvent consulter directement les organismes pour obtenir du soutien.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 244

Nombre de proches aidants en attente de soutien, au 31 mars 2019.

RÉPONSE NO 244

Ces données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 245

Nombre de personnes de moins de 65 ans et de 65 ans et plus, recevant des services dans une ressource intermédiaire, par région, en 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 245

Nombre d'usagers en ressources intermédiaires selon la région et l'âge - Données au 31 décembre 2018

Région	0-64 ans	65 ans et plus	Total*
01- BAS-SAINT-LAURENT	190	471	678
02- SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	244	415	674
03- CAPITALE-NATIONALE	838	807	1 688
04- MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	529	1 145	1 707
05- ESTRIE	168	98	274
06- MONTRÉAL	2 831	2 437	5 411
07- OUTAOUAIS	214	403	638
08- ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	89	239	340
09- CÔTE-NORD	107	167	285
10- NORD-DU-QUÉBEC	4	20	26
11- GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE	73	209	285
12- CHAUDIÈRE-APPALACHES	267	400	679
13- LAVAL	509	451	977
14- LANAUDIÈRE	438	626	1 096
15- LAURENTIDES	637	809	1 492
16- MONTÉRÉGIE	1 148	1 727	2 934
Total	8 286	10 424	19 184

* La catégorie d'âge est manquante pour 474 usagers.
Source : Tables Loi49 R1 et R2 du SIRTf.

Aucune prévision n'est possible pour 2019-2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 246

Nombre de lits en ressource de type familial, par région, par établissement et par RLS, pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 246

La réponse à cette question est fournie en annexe.

**Question PLQ 246: Nombre de places (lits) en Ressources de type familial (RTF)
par région et par établissement pour l'année 2018**

Région	Nom de l'établissement ¹	Places
01- Bas-Saint-Laurent	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE DU BAS-SAINT-LAURENT	392
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE RIMOUSKI-NEIGETTE	70
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE RIVIERE-DU-LOUP	70
	CENTRE JEUNESSE DU BAS-ST-LAURENT	215
	Total 01- Bas-Saint-Laurent	747
02- Saguenay - Lac-Saint-Jean	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	405
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX CLEOPHAS-CLAVEAU	5
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE JONQUIERE	13
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAC-SAINT-JEAN-EST	5
	LE CENTRE JEUNESSE DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	572
	Total 02- Saguenay - Lac-Saint-Jean	1 000
03- Capitale-Nationale	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE DE QUEBEC	352
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE CHARLEVOIX	109
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA VIEILLE-CAPITALE	138
	CENTRE JEUNESSE DE QUEBEC	681
	Total 03- Capitale-Nationale	1 280
04- Mauricie et Centre-du-Québec	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUEBEC	525
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE BECANCOUR - NICOLET-YAMASKA	16
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'ENERGIE	325
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE MASKINONGE	8
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE TROIS-RIVIERES	30
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DRUMMOND	27
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DU HAUT-SAINT-AURICE	9
	LE CENTRE JEUNESSE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUEBEC	1180
	Total 04- Mauricie et Centre-du-Québec	2 120
05- Estrie	CENTRE DE READAPTATION ESTRIE INC.	7
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX - INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GERIATRIE DE SHERBROOKE	9
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DES SOURCES	13
	CENTRE JEUNESSE DE L'ESTRIE	821
	CENTRE NOTRE-DAME DE L'ENFANT (SHERBROOKE) INC.	434
	Total 05- Estrie	1 284

**Question PLQ 246: Nombre de places (lits) en Ressources de type familial (RTF)
par région et par établissement pour l'année 2018**

Région	Nom de l'établissement ¹	Places
06- Montréal	CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DUREE DE ST-ANDREW-DE-FATHER-DOWD-ET-DE-ST-MARGARET	23
	CENTRE DE READAPTATION DE L'OUEST DE MONTREAL	133
	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE GABRIELLE-MAJOR	163
	CENTRE DE READAPTATION LISETTE-DUPRAS	84
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX D'AHUNTSIC ET MONTREAL-NORD	18
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX LUCILLE- TEASDALE	29
	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE	1
	CENTRE MIRIAM	35
	HOPITAL DOUGLAS	362
	HOPITAL LOUIS-H. LAFONTAINE	302
	LA CORPORATION DU CENTRE DE READAPTATION LUCIE- BRUNEAU	10
	LA CORPORATION DU CENTRE HOSPITALIER GERIATRIQUE MAIMONIDES	33
	LE CENTRE DOLLARD-CORMIER	4
	LE CENTRE JEUNESSE DE MONTREAL	1333
	LES CENTRES DE LA JEUNESSE ET DE LA FAMILLE BATSHAW	491
	SERVICES DE READAPTATION L'INTEGRALE	61
Total 06- Montréal		3 082
07- Outaouais	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE GATINEAU	23
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA VALLEE-DE-LA-GATINEAU	8
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE PAPINEAU	18
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DES COLLINES	1
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DU PONTIAC	10
	LA CORPORATION DU CENTRE HOSPITALIER PIERRE-JANET	55
	LES CENTRES JEUNESSE DE L'OUTAOUAIS	558
	PAVILLON DU PARC	250
Total 07- Outaouais		923
08- Abitibi-Témiscamingue	CENTRE JEUNESSE DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE C.J.A.T.)	671
	CLAIR FOYER INC.	446
Total 08- Abitibi-Témiscamingue		1 117
09- Côte-Nord	CENTRE DE PROTECTION ET DE READAPTATION DE LA COTE-NORD	240
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BASSE- COTE-NORD	6
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA HAUTE- COTE-NORD	9
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN	58
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE PORT- CARTIER	25
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE SEPT-ILES	19
Total 09- Côte-Nord		357
10- Nord-du-Québec		
Total 10- Nord-du-Québec		0
11- Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DES ILES	34
	CENTRE JEUNESSE GASPESIE/LES ILES	241
	LE CENTRE DE READAPTATION DE LA GASPESIE	178
Total 11- Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine		453

Question PLQ 246: Nombre de places (lits) en Ressources de type familial (RTF)
par région et par établissement pour l'année 2018

Région	Nom de l'établissement ¹	Places
12- Chaudière-Appalaches	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE	130
	INTELLECTUELLE (CRDI) CHAUDIERE- APPALACHES	
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE BEAUCE	155
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA REGION DE THETFORD	190
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE MONTMAGNY-L'ISLET	166
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DES ETCHEMINS	48
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DU GRAND LITTORAL	253
	LES CENTRES JEUNESSE CHAUDIERE-APPALACHES	481
Total 12- Chaudière-Appalaches		1 423
13- Laval	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL	66
	CENTRE JEUNESSE DE LAVAL	214
	CRDI NORMAND-LARAMEE	71
	HOPITAL JUIF DE READAPTATION	1
Total 13- Laval		352
14- Lanaudière	CENTRE DE READAPTATION LA MYRIADE	491
	LES CENTRES JEUNESSE DE LANAUDIERE	608
Total 14- Lanaudière		1 099
15- Laurentides	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX D'ANTOINE-LABELLE	22
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DES SOMMETS	10
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DU LAC-DES-DEUX-MONTAGNES	1
	CENTRE DU FLORES	304
	CENTRE JEUNESSE DES LAURENTIDES	730
Total 15- Laurentides		1 067
16- Montérégie	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE	663
	INTELLECTUELLE MONTEREGIE-EST	
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA HAUTE-YAMASKA	43
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE VAUDREUIL-SOULANGES	7
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DU SUROIT	48
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX HAUT-RICHELIEU-ROUVILLE	115
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX JARDINS-ROUSSILLON	48
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX PIERRE-BOUCHER	88
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX PIERRE-DE SAUREL	31
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU-YAMASKA	80
	CENTRE JEUNESSE DE LA MONTEREGIE	996
	HOPITAL CHARLES LEMOYNE	88
	LES SERVICES DE READAPTATION DU SUD-OUEST ET DU RENFORT	361
Total 16- Montérégie		2 568
Total général		18 872

1. Les établissements présentés sont tels que définis dans la banque Loi 49 R1 et R2 du SIRTf.
Source : Banque Loi 49 R1 et R2 du SIRTf au 31 décembre 2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 247

Nombre de personnes en attente d'une place permanente en ressources de type familial au 31 mars 2019 par établissement, par région et au total.

RÉPONSE NO 247

L'information disponible concerne le nombre de personnes en attente d'hébergement en ressources intermédiaires (RI) et en ressources de type familial (RTF) au 31 mars 2018. L'information spécifique aux RTF n'est pas disponible.

Nombre de personnes en attente d'hébergement en RI-RTF¹

Région	31 mars 2018
01 Bas-Saint-Laurent	-
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	56
03 Capitale-Nationale	166
04 Mauricie-Centre-du-Québec	70
05 Estrie	135
06 Montréal	574
07 Outaouais	132
08 Abitibi-Témiscamingue	49
09 Côte-Nord	37
10 Nord-du-Québec	-
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	26
12 Chaudière-Appalaches	102
13 Laval	93
14 Lanaudière	157
15 Laurentides	275
16 Montérégie	848
Ensemble du Québec	2 720

Source : SICRA

1. Excluant les personnes avec une admission transitoire et les usagers occupant une place de longue durée (CHSLD et RI-RTF), en attente pour une place similaire dans une autre installation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 248

Nombre de lits de courte durée occupés par des personnes en attente d'un lit de longue durée, par région et par établissement, pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 248

Nombre de lits de courte durée occupés par des personnes en attente d'un lit en longue durée dans les centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés

(Moyenne des cinq dernières semaines)

Régions		Au 31 mars 2019
01	Bas-Saint-Laurent	1
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	7
03	Capitale-Nationale	68
04	Mauricie et Centre-du-Québec	13
05	Estrie	31
06	Montréal	179
07	Outaouais	35
08	Abitibi-Témiscamingue	17
09	Côte-Nord	21
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	6
12	Chaudière-Appalaches	5
13	Laval	8
14	Lanaudière	29
15	Laurentides	33
16	Montréal	59
Total		512

Note : Les données concernant le nombre de lits de courte durée occupés par des personnes en attente d'un lit en longue durée fluctuent quotidiennement dans les centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés. C'est pourquoi la méthodologie privilégiée est basée sur une moyenne des cinq dernières semaines disponibles avant la date de l'extraction demandée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 249

Nombre de lits disponibles en ressource intermédiaire pour les cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2019-2020 :

- a. Par région;
- b. Par territoire de CISSS-CIUSSS;
- c. Au total.

RÉPONSE NO 249

Les données au 31 décembre 2018 se trouvent dans le tableau suivant :

Région	Nombre de places disponibles*
01- BAS-SAINT-LAURENT	28
02- SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	33
03- CAPITALE-NATIONALE	69
04- MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	48
05- ESTRIE	15
06- MONTRÉAL	235
07- OUTAOUAIS	39
08- ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	6
09- CÔTE-NORD	33
10- NORD-DU-QUÉBEC	3
11- GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE	3
12- CHAUDIÈRE-APPALACHES	33
13- LAVAL	27
14- LANAUDIÈRE	44
15- LAURENTIDES	69
16- MONTÉRÉGIE	25
Ensemble des régions	710

Source : tables Loi 49 R1 et R2 du SIRTf.

*Les données ne sont pas disponibles par territoire de CISSS-CIUSSS pour les régions de Montréal, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Montérégie.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 250

Nombre de lits en ressources intermédiaires, par clientèle, par région et prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 250

Les données au 31 décembre 2018 se trouvent en annexe.

Les prévisions pour 2019-2020 ne sont pas disponibles.

Question PLQ 250: Nombre de places (lits) en ressources intermédiaires, par clientèle et par région

Région sociosanitaire	Programme-services	Nombre de places
01- BAS-SAINT-LAURENT	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	94
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	13
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	465
	SANTÉ MENTALE	111
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	6
Ensemble des programmes-services	01- BAS-SAINT-LAURENT	689
02- SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	142
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	10
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	23
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	396
	SANTÉ MENTALE	115
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	6
Ensemble des programmes-services	02- SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	692
03- CAPITALE-NATIONALE	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	678
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	9
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	21
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	631
	SANTÉ MENTALE	375
Ensemble des programmes-services	03- CAPITALE-NATIONALE	1 714
04- MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	281
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	1
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	12
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	1 181
	SANTÉ MENTALE	247
Ensemble des programmes-services	04- MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	1 722
05- ESTRIE	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	59
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	52
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	19
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	73
	SANTÉ MENTALE	78
Ensemble des programmes-services	05- ESTRIE	281
06- MONTRÉAL	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	2 136
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	44
	DÉPENDANCES	14
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	156
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	1 968
	SANTÉ MENTALE	1 174
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	8
	À DÉTERMINER	3
Ensemble des programmes-services	06- MONTRÉAL	5 503
07- OUTAOUAIS	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	124
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	35
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	401
	SANTÉ MENTALE	89
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	4
	À DÉTERMINER	3
Ensemble des programmes-services	07- OUTAOUAIS	656
08- ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	33
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	3
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	268
	SANTÉ MENTALE	19
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	11
Ensemble des programmes-services	08- ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	334
09- CÔTE-NORD	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	85
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	11
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	188
	SANTÉ MENTALE	23
Ensemble des programmes-services	09- CÔTE-NORD	307
10- NORD-DU-QUÉBEC	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	22

Question PLQ 250: Nombre de places (lits) en ressources intermédiaires, par clientèle et par région

Région sociosanitaire	Programme-services	Nombre de places
	SANTÉ MENTALE	5
Ensemble des programmes-services	10- NORD-DU-QUÉBEC	27
11- GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	37
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	15
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	198
	SANTÉ MENTALE	34
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	1
Ensemble des programmes-services	11- GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE	285
12- CHAUDIÈRE-APPALACHES	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	246
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	17
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	344
	SANTÉ MENTALE	76
	SANTÉ PHYSIQUE	1
	À DÉTERMINER	16
Ensemble des programmes-services	12- CHAUDIÈRE-APPALACHES	700
13- LAVAL	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	335
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	45
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	9
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	365
	SANTÉ MENTALE	211
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	22
Ensemble des programmes-services	13- LAVAL	987
14- LANAUDIÈRE	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	253
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	3
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	86
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	636
	SANTÉ MENTALE	119
	SANTÉ PHYSIQUE	8
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	3
Ensemble des programmes-services	14- LANAUDIÈRE	1 108
15- LAURENTIDES	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	427
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	37
	DÉPENDANCES	19
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	106
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	785
	SANTÉ MENTALE	141
Ensemble des programmes-services	15- LAURENTIDES	1 515
16- MONTÉRÉGIE	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	535
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	66
	DÉPENDANCES	19
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	92
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	1 836
	SANTÉ MENTALE	338
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	14
Ensemble des programmes-services	16- MONTÉRÉGIE	2 900
Ensemble du Québec	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	5 465
Ensemble du Québec	DÉFICIENCE PHYSIQUE	358
Ensemble du Québec	DÉPENDANCES	52
Ensemble du Québec	JEUNES EN DIFFICULTÉ	527
Ensemble du Québec	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	9 757
Ensemble du Québec	SANTÉ MENTALE	3 155
Ensemble du Québec	SANTÉ PHYSIQUE	9
Ensemble du Québec	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	75
Ensemble du Québec	À DÉTERMINER	22
Ensemble du Québec	Ensemble des programmes-services	19 420

Source : Tables Loi49 R1 et R2 du SIRTf au 31 décembre 2018.